

Portrait statistique

ÉGALITÉ

FEMMES / HOMMES



Où en sommes-nous

en **Estrie** ?

Portrait statistique Estrie 2010

Tableau statistique Estrie 2010. Portraits socioéconomiques abordant différents aspects de la vie au Québec. Thèmes abordés la démographie, l'éducation, l'économie et l'emploi, la conciliation des obligations professionnelles et personnelles, le revenu, l'intégrité physique et psychologique et, enfin, la participation des femmes au pouvoir.

Date de Publication: 2010-02-25

Auteur : Conseil du statut de la femme

ESTRIE

Table des matières

Introduction	5
--------------------	---

CHAPITRE 1 Démographie

1.1 Évolution de la population	6
1.1.1 Répartition de la population dans la région	7
1.1.2 Caractéristiques de la population	7
1.2 Population immigrée	8
1.3 Structure des familles	9
1.3.1 Familles avec enfants à la maison	9
1.3.2 Personnes vivant seules	9

CHAPITRE 2 Éducation

2.1 Évolution de la scolarité	10
2.1.1 Scolarisation des femmes	10
2.1.2 Fréquentation scolaire	11
2.2 Scolarité et situation d'emploi	12

CHAPITRE 3 Économie

3.1 Environnement économique régional	13
3.1.1 Situation de l'emploi dans la région	13
3.1.2 Structure industrielle	14
3.2 Participation des femmes au marché du travail	14
3.2.1 Évolution de l'emploi des femmes	14
3.2.2 Professions exercées par les femmes et par les hommes	16
3.2.3 Taux de syndicalisation	17
3.2.4 Santé et sécurité du travail	18
3.3 Entrepreneuriat et travail autonome	19

CHAPITRE 4 Conciliation des obligations professionnelles et personnelles

4.1 Famille et emploi	20
4.2 Congé suivant l'arrivée d'un enfant	20
4.3 Services de garde	21
4.4 Temps consacré à la famille et aux travaux ménagers	22

CHAPITRE 5 Revenu

5.1	Revenu moyen d'emploi	23
5.1.1	Différences de rémunération entre les femmes et les hommes	23
5.1.2	Revenu moyen d'emploi selon l'âge et le sexe	24
5.2	Revenu total	25
5.2.1	Revenu selon la source	25
5.2.2	Distribution du revenu	26
5.3	Pauvreté chez les femmes	26
5.3.1	Personnes vivant sous le seuil de faible revenu	26
5.3.2	Proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	27

CHAPITRE 6 Intégrité physique et psychologique

6.1	Santé physique et mentale	28
6.1.1	Habitudes de vie	28
6.1.2	Recours aux tests de dépistage	28
6.1.3	Santé physique	29
6.1.4	Santé psychologique	29
6.1.5	Santé reproductive	29
6.2	Violence	30
6.2.1	Victimes de violence conjugale	30
6.2.2	Victimes d'infractions contre la personne	30

CHAPITRE 7 Participation des femmes au pouvoir

7.1	Présence des femmes à l'Assemblée nationale	31
7.2	Présence des femmes à la Chambre des communes	31
7.3	Présence des femmes dans la sphère municipale	32
7.3.1	Présence des femmes à la mairie	32
7.3.2	Présence des femmes à la conférence régionale des élus	32
7.4	Présence des femmes au sein des commissions scolaires	32
	Conclusion	33
	Bibliographie	34
	Glossaire	36

ANNEXE

Tableaux	41
----------------	----

Crédits

Rédaction

Annie Desaulniers
Collaboration : Marie-Hélène Labelle

Coordination du contenu

Annie Desaulniers
Marie-Josée Marcoux
Collaboration : Gisèle Bernard, Francine Maltais, Colette Marcotte

Coordination de l'édition

Ugo Demetriade
Collaboration : Guylaine Grenier, Sabrina Robichaud

Recherche

Annie Desaulniers, Évelyne Fortin

Conception des graphiques et des tableaux

Annie Desaulniers
Marie-Josée Marcoux
Collaboration : Reine Bohbot, Josette St-Laurent

Réalisation graphique

Agraf
Isabelle Roy
Marianne Legendre
Pige communication

Révision linguistique

Diane Robertson
Collaboration à la révision et soutien technique : Francine Bérubé

Direction

Marie-Andrée Allard
Hélène Harvey
Nathalie Savard

Partenaire financier

Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture,
des Communications et de la Condition féminine

Éditeur

Conseil du statut de la femme
Direction des communications
800, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone : 418 643-4326 ou 1 800 463-2851
Télécopieur : 418 643-8926
www.csf.gouv.qc.ca
publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
ISBN : 978-2-550-59578-6 (1^{re} édition imprimée modifiée)
ISBN : 978-2-550-59577-9 (1^{re} édition PDF modifiée)

© Gouvernement du Québec

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite
au Service de la gestion des droits d'auteur du gouvernement
du Québec à l'adresse suivante : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca



Ce document est imprimé sur du papier recyclé contenant
50 % de fibres postconsommation.

INTRODUCTION

Depuis 1986, le Conseil du statut de la femme publie régulièrement des portraits socioéconomiques abordant différents aspects de la vie des femmes de chacune des régions du Québec. Ce regard sur l'égalité entre les femmes et les hommes en Estrie s'inscrit donc en continuité avec cette démarche.

Le document dresse un portrait statistique de la situation des femmes et des hommes de la région ainsi que de six municipalités régionales de comté (MRC) et de son territoire équivalent à une MRC. Plus précisément, sept thèmes sont abordés : la démographie, l'éducation, l'économie et l'emploi, la conciliation des obligations professionnelles et personnelles, le revenu, l'intégrité physique et psychologique et, enfin, la participation des femmes au pouvoir.

Les données utilisées pour la réalisation de ce portrait proviennent principalement du Recensement de la population de 2006, mais également de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille et des Aînés et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Les statistiques présentées dans cette publication ont été choisies pour mettre en lumière les différents aspects de la vie des femmes dans les régions et comparer les régions entre elles. Comme les données les plus détaillées proviennent du Recensement, nous avons retenu l'année 2006 comme référence même si certaines des autres sources utilisées sont mises à jour plus souvent.

CHAPITRE 1

DÉMOGRAPHIE

L'Estrie a connu une croissance démographique supérieure à la moyenne québécoise au cours de la dernière décennie. Il s'agit également de l'une des seules régions situées en dehors de la région métropolitaine, avec la Capitale-Nationale et l'Outaouais, à attirer la population immigrée. Par ailleurs, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus y est légèrement plus marquée qu'ailleurs au Québec et on y rencontre davantage de femmes qui vivent seules, notamment chez les personnes âgées de 65 ans et plus.

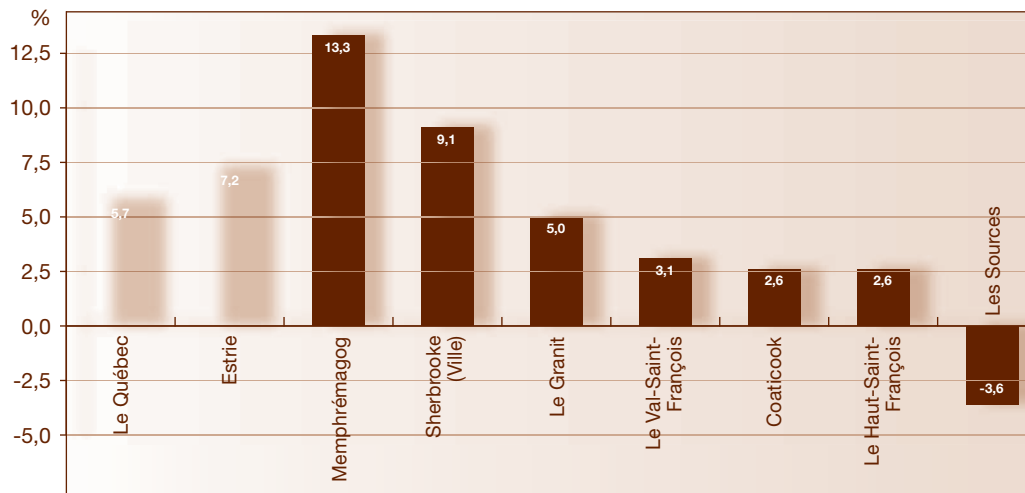
1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

En 2006, l'Estrie comptait 298 775 personnes, 152 355 femmes et 146 420 hommes, et regroupait 4 % de la population québécoise, arrivant ainsi au neuvième rang pour la taille de sa population. L'Estrie est l'une des régions qui ont profité d'une croissance

démographique au cours de la dernière décennie. On y compte en effet 20 000 personnes de plus qu'en 1996, soit une hausse de 7,2 %. En comparaison, le Québec a connu une hausse de 5,7 % entre 1996 et 2006.

Figure 1.1

Variation de la population de 1996 à 2006, ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

1.1.1 Répartition de la population dans la région

L'Estrie compte cinq MRC rurales, Coaticook, Le Haut-Saint-François, du Granit, des Sources et Le Val-Saint-François, une MRC à caractère urbain et rural, Memphrémagog, ainsi qu'une municipalité avec des compétences de MRC, la ville de Sherbrooke¹. Cette dernière est de loin la plus peuplée de la région, regroupant 49,3 % de la population régionale. Elle est suivie de la MRC Memphrémagog qui regroupe quant à elle 15,2 % de la population.

À l'exception de la MRC des Sources (-3,6 %), toutes les MRC de la région ont vu croître leur population au cours des dernières années. Toutefois, il y a lieu de préciser

que la croissance régionale s'est essentiellement réalisée dans Sherbrooke et la MRC Memphrémagog, lesquelles regroupent 88 % des 20 000 personnes qui se sont ajoutées à la population régionale. Avec 12 270 personnes de plus qu'en 1996, la ville de Sherbrooke a enregistré une hausse de 9,1 % de sa population de 1996 à 2006, ce qui correspond à 61,5 % de la croissance démographique régionale. Quant à la MRC Memphrémagog, elle compte 5 325 personnes de plus qu'en 1996, en hausse de 13,3 %, soit 26,6 % de la croissance régionale.

Figure 1.2

Population selon le sexe,
ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 1996 et 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL		%	
	1996	2006	1996	2006	1996	2006	1996	2006
							% du Québec	
LE QUÉBEC	3 645 425	3 858 435	3 493 370	3 687 695	7 138 795	7 546 135	100,0	100,0
							% de la région	
ESTRIE	141 945	152 355	136 825	146 425	278 775	298 775	3,9	4,0
LE GRANIT	10 460	10 970	10 825	11 370	21 285	22 340	7,6	7,5
LES SOURCES	7 630	7 290	7 380	7 175	15 005	14 465	5,4	4,8
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	10 315	10 665	10 885	11 080	21 195	21 745	7,6	7,3
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	13 920	14 320	14 220	14 700	28 140	29 025	10,1	9,7
SHERBROOKE (VILLE)	70 425	76 760	64 730	70 670	135 155	147 425	48,5	49,3
COATICOOK	8 980	9 215	9 020	9 250	18 000	18 470	6,5	6,2
MEMPHRÉMAGOG	20 215	23 135	19 765	22 175	39 985	45 310	14,3	15,2

Source: Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

1.1.2 Caractéristiques de la population

On observe en Estrie une proportion de personnes âgées de 14 ans et moins comparable à la moyenne québécoise (16,7 % contre 16,6 %). Elle est supérieure dans quatre MRC et même nettement supérieure dans Coaticook (19,3 %). On constate également une forte proportion de personnes âgées de 20 à 29 ans dans la ville de Sherbrooke, liée sans doute en partie à la présence d'une université. Toutefois, la proportion de la population de 25 à 34 ans, la plus susceptible de procréer, est inférieure à la moyenne québécoise (11,8 % contre 12,7 %), et ce, dans toutes les MRC de la région à l'exception de Sherbrooke, où elle y est supérieure (13,3 %).

À l'inverse, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est légèrement supérieure dans la région à la moyenne québécoise (15,2 % contre 14,3 %), et ce, plus particulièrement dans les Sources (20,1 %). Memphrémagog, du Granit, Coaticook et la ville de Sherbrooke ont également une proportion de personnes de 65 ans et plus supérieure à la moyenne québécoise, et qui varie de 17,3 % à 14,4 %.

Pour ce qui est de la répartition de la population selon le sexe, le taux de féminité de la région est similaire à celui du Québec (51 % contre 51,1 %). La ville de Sherbrooke et la MRC Memphrémagog ont les taux de féminité les

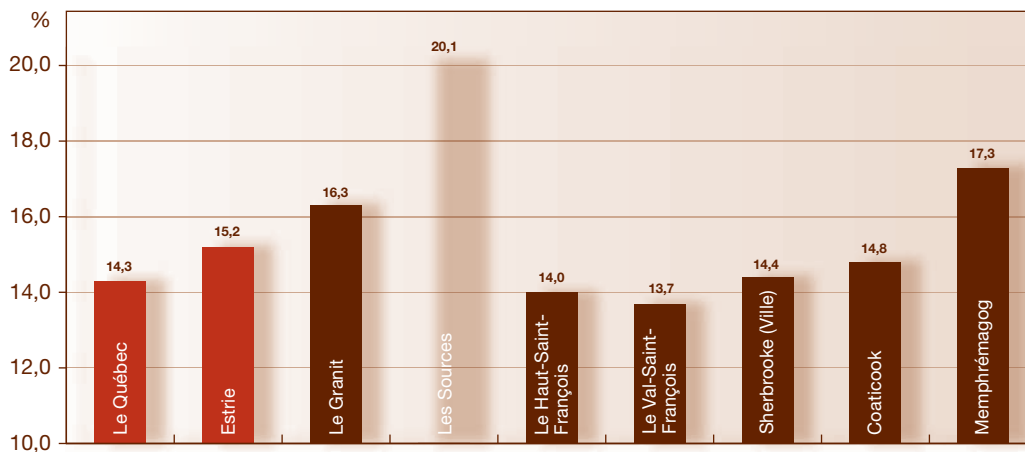
1. Créée le 1^{er} janvier 2002, la nouvelle Ville de Sherbrooke assure les fonctions dévolues à une municipalité régionale de comté (MRC).

plus élevés de la région (52,1 % et 51,1 %), alors que dans les MRC rurales, ils se situent en deçà de celui de l'ensemble du Québec. À ce titre, la MRC Le Haut-Saint-François est celle dont la proportion de femmes est la plus faible (49 %).

Dans la région comme ailleurs au Québec, le taux de féminité s'accroît selon l'âge, et ce, de façon plus marquée dans la MRC Coaticook et dans la ville de Sherbrooke, où près des trois quarts des personnes âgées des 85 ans et plus (76,2 % et 74,7 %) sont des femmes.

Figure 1.3

Proportion de la population âgée de 65 ans et plus, ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

1.2 POPULATION IMMIGRÉE

En 2006, la région comptait 13 535 personnes immigrées, dont 50,1 % sont des femmes, une proportion légèrement inférieure à celle de la population régionale (50,9 %). Les personnes immigrées formaient 4,6 % de la population totale de l'Estrie comparativement à 11,5 % au Québec. La région attire 1,6 % de la population immigrée au Québec, ce qui la place au septième rang parmi l'ensemble des régions du Québec, devançant la région de Lanaudière (12 675 personnes immigrées). En comparaison, la Capitale-Nationale et l'Outaouais, toutes deux situées en dehors de la région métropolitaine, comptent respectivement 25 165 et 23 640 personnes immigrées.

C'est dans la ville de Sherbrooke (6,4 %) et dans la MRC Memphrémagog (4,9 %) que la proportion de personnes

immigrées par rapport à la population régionale est la plus élevée. Il faut dire que les personnes immigrées choisissent en majorité la ville de Sherbrooke, alors que 67,7 % d'entre elles s'y établissent, soit 9 155 personnes. C'est presque autant que les MRC Vaudreuil-Soulanges (9 965 personnes) et Roussillon (9705 personnes), situées dans la Communauté métropolitaine de Montréal.

Les personnes immigrées de la région sont principalement des réfugiés (2 564) et des immigrants venus pour travailler ou pour faire des affaires (2 113)². Ils proviennent principalement d'Europe (30,8 %), surtout de la France et de la Bosnie-Herzégovine, d'Afrique (26,2 %), en particulier d'Afrique du Nord, et d'Amérique du Sud (26,1 %), notamment de la Colombie³.

2. MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, *Portraits régionaux 1997-2006. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2008*, Québec, le Ministère, 2008, p. 20.

3. *Idem*

1.3 STRUCTURE DES FAMILLES

1.3.1 Familles avec enfants à la maison

En 2006, on recensait 84 385 familles dans la région, dont 46 365 avec enfants à la maison. De ce nombre, 34 175 familles comptaient au moins un enfant de 17 ans et moins et 12 870 au moins un enfant de moins de 6 ans, soit respectivement 40,5 % et 15,3 % des familles (respectivement 42,1 % et 15,8 % au Québec). Il y avait également 38 025 couples n'ayant aucun enfant à la maison.

Par ailleurs, 12 655 familles étaient monoparentales en 2006, soit 27,3 % des familles avec enfants (27,8 % pour

l'ensemble du Québec). Il s'agit d'une hausse par rapport à la situation observée en 2001 alors qu'on en dénombrait 11 790. La proportion de familles monoparentales avec un chef féminin est de 72,7 %, ce qui est nettement inférieur à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec (77,9 %). Ce taux atteint 78,9 % (84,9 % pour le Québec) lorsqu'on ne retient que les familles monoparentales comprenant au moins un enfant d'âge préscolaire. On comptait en effet 1 585 femmes monoparentales qui avaient au moins un enfant âgé de moins de 6 ans.

1.3.2 Personnes vivant seules

En 2006, 41 290 personnes de 15 ans et plus vivaient seules, dont 55,2 % de femmes. C'est parmi les femmes âgées de 55 à 64 ans que l'on retrouve le plus de femmes vivant seules, alors que chez les hommes, on les retrouve plutôt chez ceux âgés de 45 à 54 ans.

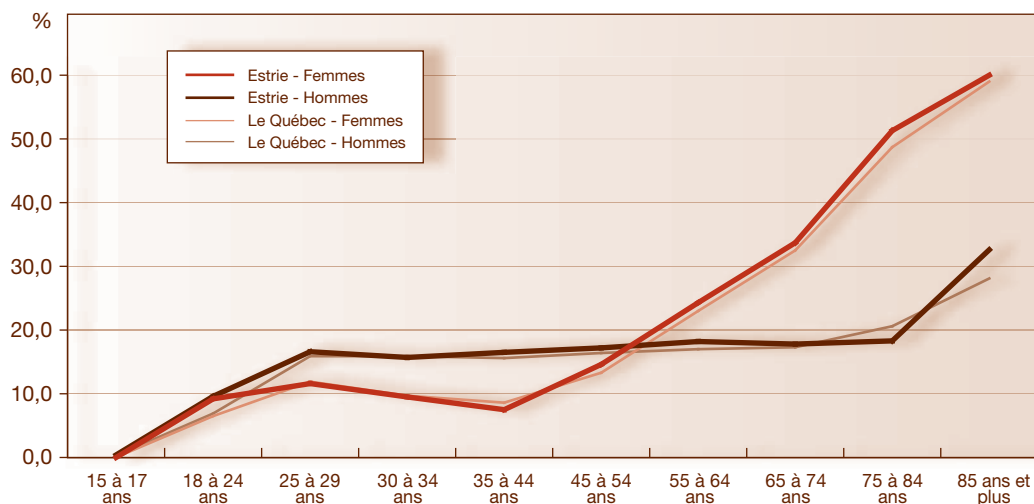
À l'exemple de ce qui est observé ailleurs au Québec, davantage de femmes que d'hommes vivent seules chez les personnes âgées. Ainsi, chez les 65-74 ans, la proportion de femmes vivant seules est de 33,7 % (32,5 % pour le Québec), pour atteindre 60,0 % chez les 85 ans et plus (59,0 % pour le Québec). En comparaison,

ce sont 18,2 % des hommes de 65 à 74 ans qui vivent seuls et 32,6 % chez ceux âgés de 85 ans et plus. Il y a deux fois plus de femmes que d'hommes qui vivent seuls chez les 65-74 ans et près de quatre fois plus chez les 85 ans et plus. On compte en effet chez les personnes âgées de 85 ans et plus 1 375 femmes qui vivent seules et 360 hommes.

C'est dans la ville de Sherbrooke que l'on observe la proportion la plus élevée de femmes vivant seules (22,1 %). Chez les personnes âgées de 85 ans et plus, deux femmes sur trois vivent seules (66,7 %).

Figure 1.4

Proportion de la population de 15 ans et plus dans les ménages privés vivant seule selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec et région de l'Estrie, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

CHAPITRE 2

ÉDUCATION

Tout comme on peut le constater pour l'ensemble du Québec, les jeunes femmes sont plus scolarisées que leurs aînées. En outre, les femmes de la région sont désormais plus nombreuses que les hommes à avoir fait des études universitaires. La région présente toutefois un taux de décrochage chez les jeunes femmes plus élevé que la moyenne québécoise.

Le taux d'emploi des femmes de la région demeure par ailleurs inférieur à celui des hommes. Si ce taux augmente en fonction du niveau de scolarité atteint, un écart persiste toujours, notamment chez les personnes âgées de 25 à 54 ans.

2.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

2.1.1 Scolarisation des femmes

Dans la région, les femmes sont plus scolarisées que les hommes, mais le sont moins que les femmes en moyenne au Québec. Davantage de femmes que d'hommes détiennent un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus. Il y a en effet 73,2 % des femmes qui ont un diplôme contre 72,2 % des hommes, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne québécoise (74,9 % des femmes et 75,1 % des hommes). On note également, que davantage de femmes que d'hommes ont obtenu un diplôme d'études collégiales (17,2 % contre 13,2 %). En outre, en 2006, les femmes de la région sont maintenant plus nombreuses que les hommes à détenir un grade universitaire. En effet, alors qu'en 2001, 11,5 % des femmes et 12,3 % des hommes détenaient un grade universitaire, en 2006, ce sont désormais 14,4 % des femmes et 14,1 % des hommes qui l'avaient obtenu (16,4 % et 16,6 % au Québec). La proportion de diplômés universitaires est encore plus élevée chez la population immigrante établie en Estrie. On constate en effet que 25 % des immigrantes et 32,5 % des immigrants détiennent un grade universitaire. La population immigrante de la région est également proportionnellement plus nombreuse à détenir un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus (78,3 % des immigrantes et 85,3 % des immigrants).

L'analyse de la situation par groupes d'âge permet d'ailleurs de constater un rehaussement du niveau de scolarité des jeunes femmes de la région, comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, autant par rapport à leurs aînées qu'aux hommes du même âge. En effet, la proportion de femmes qui ont un diplôme est plus élevée parmi les plus jeunes. Ainsi, 88,6 % des femmes de 20-29 ans et 87,2 % des 30-44 ans ont un diplôme comparativement à 73,9 % chez les 55-64 ans et 50 % chez les 65 ans et

plus. Le rehaussement du niveau de scolarité des femmes en Estrie, quoique légèrement moins important que pour l'ensemble des femmes au Québec (89,5 % des femmes de 20-29 ans et 88,4 % des 30-44 ans au Québec) est plus marqué que chez les hommes de la région. Il y avait en effet 82,3 % des hommes de 20-29 ans et 83,4 % des 30-44 ans qui avaient un diplôme en Estrie en 2006.

L'écart entre la proportion de femmes et d'hommes diplômés universitaires est également plus marqué chez les personnes âgées de 25 à 44 ans. Plus précisément, ce sont 23,7 % des femmes de 25 à 44 ans qui ont obtenu un grade universitaire comparativement à 18,2 % des hommes du même âge (27,6 % et 22,6 % au Québec). Au sein de la population immigrante résidant dans la région de l'Estrie, les femmes de 25 à 44 ans demeurent toutefois proportionnellement moins nombreuses à détenir un grade universitaire que leurs confrères (32,4 % contre 39,9 %), tout en l'étant nettement plus que la population québécoise.

Les femmes de 20 à 44 ans demeurent toutefois moins nombreuses que les hommes à faire des études supérieures (1 660 femmes et 1 855 hommes). On compte en effet 1 355 femmes et 1 515 hommes qui ont obtenu une maîtrise ainsi que 305 femmes et 340 hommes qui ont obtenu un doctorat.

Il y a lieu de préciser toutefois qu'il existe des écarts considérables entre les MRC de la région quant à la scolarisation des femmes. À ce chapitre, la ville de Sherbrooke, qui compte deux universités⁴ et plusieurs établissements d'enseignement collégial, se démarque nettement des autres MRC quant à la proportion de sa population âgée

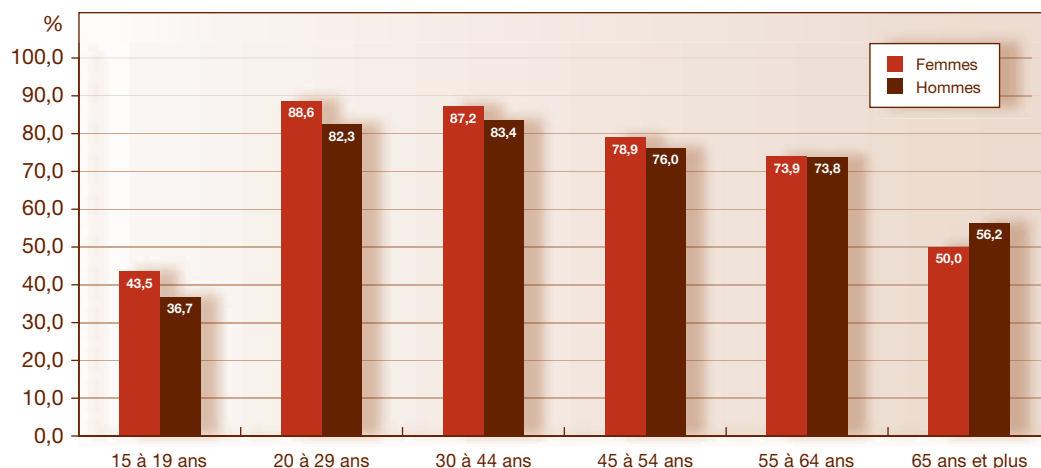
4. Université de Sherbrooke et Université Bishop's.

de 20 à 44 ans détenant un diplôme universitaire. Ce sont en effet 25,5 % des femmes et 17,3 % des hommes de 20 à 29 ans ainsi que 29,2 % des femmes et 25,8 % des hommes de 30 à 44 ans dans Sherbrooke qui ont fait des études universitaires. À l'opposé, une proportion nettement supérieure, non seulement à la moyenne

régionale, mais aussi à la moyenne du Québec, de femmes et d'hommes de 20 à 29 ans sont sans diplôme dans la MRC Le Haut-Saint-François (21,4 % des femmes et 36,5 % des hommes). En comparaison, 10,5 % des femmes et 16,5 % des hommes de 20 à 29 ans sont sans diplôme au Québec.

Figure 2.1

Proportion de la population de 15 ans et plus qui détient un diplôme selon l'âge et le sexe, région de l'Estrie, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

2.1.2 Fréquentation scolaire

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire ». Les jeunes qui ne fréquentent pas l'école et qui n'ont pas de diplôme se placent dans une situation vulnérable, les femmes encore plus que les hommes.

Il semble que les femmes aient conscience de l'importance de faire des études. Aussi constate-t-on en Estrie, comme ailleurs au Québec, qu'il y a moins de femmes âgées de 15 à 24 ans que d'hommes qui étaient sans diplôme et qui n'avaient pas fréquenté l'école en 2005-2006. Ainsi, 9,9 % des femmes de 15 à 19 ans et 9,5 % des 20 à 24 ans n'avaient aucun diplôme et ne fréquentaient pas

l'école en 2005-2006 tandis que 15,3 % des hommes de 15 à 19 ans et 15,7 % des 20 à 24 ans étaient dans la même situation. Le taux de décrochage chez les jeunes femmes est toutefois plus élevé en Estrie que dans l'ensemble du Québec (respectivement 9,3 % et 8,3 % des femmes au Québec). Le taux de décrochage chez les hommes en Estrie est également supérieur à la moyenne québécoise (respectivement 13,1 % et 14,4 % des hommes au Québec). La tendance qui se dégage des données du MELS⁵ publiées en 2008 soulève de l'inquiétude pour le futur. Si le taux de décrochage scolaire du secondaire des garçons dans la région a diminué de 3,7 points de pourcentage de 2002-2003 à 2006-2007, le taux a au contraire augmenté au cours de ces mêmes années chez les filles, se gonflant de 2,3 points de pourcentage.

5. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Taux de décrochage (sorties sans qualification ni diplôme) du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2006-2007*, Québec, l'Institut, décembre 2008.

2.2 SCOLARITÉ ET SITUATION D'EMPLOI

C'est lorsque l'on regarde les indicateurs du marché de l'emploi que l'on prend conscience de l'importance de l'éducation pour les femmes. Il y a un lien entre l'éducation et l'emploi des femmes et, par conséquent, l'accès à une plus grande autonomie économique. Les femmes doivent en effet s'instruire davantage que les hommes pour atteindre un taux d'emploi⁶ comparable. Ainsi, même si le taux d'emploi des hommes est toujours plus élevé que celui des femmes, toutes catégories d'âge confondues, la différence entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes s'atténue selon le niveau de scolarité atteint. Par ailleurs, les femmes sans diplôme ou avec une faible scolarité demeurent plus pénalisées que les hommes sur le plan de l'emploi.

En Estrie, comme ailleurs au Québec, il existe un écart considérable entre le taux d'emploi des femmes sans diplôme (26,7 % contre 46,1 % au Québec) et celui des hommes (46,1 % contre 43,3 % au Québec). Le taux d'emploi des femmes qui ont un diplôme universitaire surpasse par ailleurs celui des hommes dans la région (72,5 % contre 71,8 %), mais est inférieur à la moyenne québécoise (76,1 % chez les femmes et 77,4 % chez les hommes au Québec). Si l'on ne retient que les personnes de 25 à 54 ans, toutefois, le taux d'emploi des hommes qui ont un diplôme universitaire est supérieur à celui des femmes dans la même situation. Il est de 83,3 % chez les femmes et de 84,5 % chez les hommes de 25 à 34 ans (respectivement 83,5 % et 86,2 % au Québec). Il

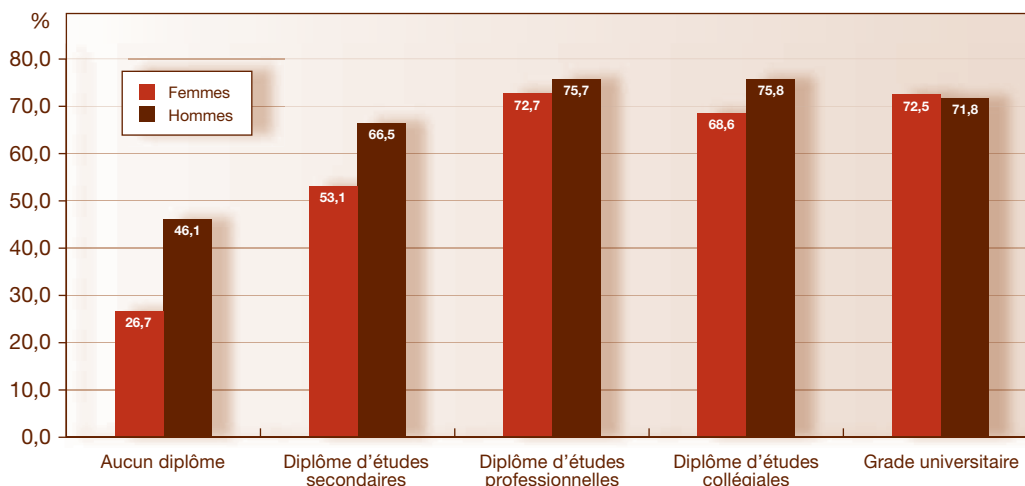
atteint 88,5 % chez les femmes de 45 à 54 ans et 91,5 % chez les hommes de 45 à 54 ans (87,8 % et 91,7 % au Québec).

Par ailleurs, la scolarité élevée de la population immigrante ne se traduit malheureusement pas par un meilleur accès à l'emploi. La non-reconnaissance de ses diplômes, son absence d'expérience professionnelle sur le territoire québécois, le racisme et la discrimination constituent quelques-uns des obstacles à son intégration en emploi identifiés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles⁷. Le taux d'emploi des immigrantes qui détiennent un grade universitaire n'est en effet que de 52,8 % et de 64,7 % chez les immigrants.

Il existe cependant des écarts considérables entre les MRC de la région. Ainsi, le taux d'emploi des personnes qui ont un diplôme universitaire, toutes catégories d'âge confondues, est particulièrement faible dans la MRC Memphrémagog, les femmes de la MRC s'en tirant toutefois mieux que les hommes. Il n'est que de 64,3 % pour les hommes et de 66,9 % pour les femmes. À l'opposé, dans la MRC du Granit, le taux d'emploi des femmes avec un diplôme universitaire est de 76,5 % et de 79,3 % chez les hommes. Par ailleurs, c'est dans Sherbrooke que le taux d'emploi des personnes sans diplôme est le plus faible dans la région, et ce, tant pour les femmes que les hommes (respectivement 21,5 % et 39,1 %).

Figure 2.2

Taux d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le plus haut diplôme obtenu et le sexe, région de l'Estrie, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

6. Le taux d'emploi fait référence au pourcentage de la population occupée par rapport à la population âgée de 15 ans et plus. Il s'agit d'une mesure plus objective de l'intégration au marché du travail que le taux de chômage, puisqu'il ne dépend pas de la confiance de la population en ses chances de travailler.

7. MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, gouvernement du Québec, 2008, 51 p.

CHAPITRE 3

ÉCONOMIE

L'économie de la région repose surtout sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles de même que sur la fabrication de produits de consommation. Bien qu'il s'agisse de secteurs d'activité regroupant surtout des emplois traditionnellement masculins, la présence de travailleuses dans ces secteurs est plus élevée dans la région qu'au Québec.

De 1996 à 2007, l'accroissement de la participation des femmes au marché du travail s'est poursuivi. Si la différence entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes de la région s'est atténuée, elle demeure toutefois l'une des plus importantes au Québec. En outre, davantage de femmes travaillent à temps partiel que d'hommes. On observe d'ailleurs une tendance à la hausse du taux d'emploi à temps partiel chez les femmes de la région, tout comme dans l'ensemble du Québec.

3.1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

3.1.1 Situation de l'emploi dans la région

L'Estrrie connaît, selon les données du Recensement de 2006, une situation de l'emploi moins favorable que dans l'ensemble du Québec. Le Recensement ne fournit cependant des données qu'à des intervalles de cinq ans, alors que l'Enquête sur la population active (EPA) observe l'évolution du marché du travail chaque mois. Ainsi, le taux d'emploi moyen des femmes en 2006 est de 54,6 % selon l'EPA et de 54,2 % selon le Recensement. Il y a donc peu de différence entre le taux d'emploi féminin mesuré par le Recensement et celui mesuré par l'EPA dans la région, tout comme dans l'ensemble du Québec. De même, le taux d'emploi masculin mesuré par le Recensement (64,7 %) n'est que légèrement plus élevé que la moyenne annuelle de la même année (64 %) selon l'EPA.

Au cours de la dernière décennie, la croissance du taux d'emploi des femmes était nettement inférieure à celle de l'ensemble du Québec, alors que le taux d'emploi annuel des femmes passait sous la moyenne québécoise. Par contre, les hommes enregistraient une croissance semblable à celle observée dans l'ensemble du Québec au chapitre du taux d'emploi, mais cet indicateur demeurait sous la moyenne québécoise. De 1996 à 2006, le taux d'emploi des femmes est passé de 49,3 % à 54,6 %, en hausse de 5,3 points de pourcentage, comparativement à 47,7 % et 55,6 % au Québec (hausse de 7,9 points). Quant aux hommes, leur taux d'emploi est passé de 60,4 % à 64 %,

en hausse de 3,6 points de pourcentage, comparativement à 61,7 % et 65 % au Québec (hausse de 3,3 points).

On observe également que le taux de chômage régional, mesuré par le Recensement, est semblable à celui de l'ensemble du Québec chez les femmes (6,6 % contre 6,5 %) alors qu'il est inférieur chez les hommes (6,9 % contre 7,4 %). Par ailleurs, la plus faible participation des femmes au marché du travail a pour résultat de beaucoup atténuer leur taux de chômage, en comparaison des hommes. Avec le même nombre d'emplois, si on appliquait le taux d'activité masculin aux femmes, le taux de chômage féminin dépasserait celui des hommes de 15,1 points de pourcentage dans la région et de 13,7 points au Québec⁸.

Il existe toutefois des écarts entre les MRC. Le taux d'emploi des femmes en 2006 était supérieur à la moyenne régionale dans la ville de Sherbrooke (55,6 %), dans la MRC Coaticook (55,1 %) et dans la MRC Le Val-Saint-François (54,8 %). Chez les hommes, le taux d'emploi était supérieur à la moyenne régionale dans Coaticook (69,3 %), Le Val-Saint-François (67,5 %), du Granit (66 %) et dans la ville de Sherbrooke (64,9 %). On constate à l'inverse que le taux d'emploi des femmes est particulièrement faible dans les Sources (46,1 %), alors que, chez les hommes, c'est dans Memphrémagog qu'on observe le taux d'emploi le plus faible (61,4 %).

8. Le taux de chômage est égal à $100 \times [1 - (\text{taux d'emploi}/\text{taux d'activité})]$. En substituant le taux d'activité des hommes, on obtient le taux de chômage qu'auraient les femmes avec l'emploi actuel si celles qui ne travaillent pas demeuraient sur le marché du travail dans la même proportion que les hommes.

3.1.2 Structure industrielle

En Estrie, on retrouve une plus grande proportion des emplois dans le secteur primaire que ce qui est observé au Québec (5,1 % contre 3,7 % au Québec), attribuable notamment à l'agriculture et à la foresterie. Le secteur secondaire y est également beaucoup plus présent en région que dans l'ensemble du Québec (26,6 % contre 19,8 % au Québec), et ce, plus particulièrement en raison de l'importance du secteur manufacturier (21 % contre 14,6 % au Québec). La région occupe d'ailleurs le troisième rang au Québec pour l'importance de son secteur manufacturier. Il s'agit principalement d'emplois liés à la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (3 % contre 0,8 % au Québec), de produits en bois (2,3 % contre 1,2 % au Québec), de matériel de transport (2,3 % contre 1,3 %) et du papier (1,5 % contre 0,8 % au Québec). En contrepartie, le secteur tertiaire regroupe une part moins importante des emplois en Estrie qu'au Québec (68,4 % contre 76,5 %). Ses plus importants secteurs sont ceux des soins de santé et de l'assistance sociale (12,4 % des personnes en emploi contre 11,2 % au Québec), du commerce de détail (10,8 % contre 12 % au Québec) et des services d'enseignement (8,2 % contre 6,9 % au Québec).

Ainsi, l'exploitation et la transformation des ressources naturelles de même que la fabrication de produits de consommation constituent les moteurs de développement de la région et y jouent un rôle de premier plan. Or, s'il s'agit de secteurs d'emplois traditionnellement peu investis par les femmes, à l'exception de la fabrication de vêtements, la présence de travailleuses y est plus élevée dans la région que ce qui est observé au Québec. On remarque effectivement que le taux de féminité dans la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (37,5 % contre 29,4 % au Québec) et de matériel de

transport (28,3 % contre 26,7 % au Québec) est plus élevé ici qu'au Québec. À cause de l'importance du secteur manufacturier dans la région, où les femmes sont peu présentes, la concentration des travailleuses dans le secteur des services est légèrement plus forte, le taux de féminité y étant légèrement plus élevé ici (55,4 %) que dans l'ensemble du Québec (53,9 %). Or, la part des emplois à temps partiel est plus grande et le revenu d'emploi moyen est plus faible dans le secteur tertiaire que dans l'ensemble des secteurs, alors qu'à l'inverse, on retrouve une faible proportion d'emplois à temps partiel et un revenu d'emploi moyen plus élevé dans le secteur secondaire que dans l'ensemble des secteurs.

Tout comme ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, la main-d'œuvre féminine se concentre dans un nombre restreint de secteurs d'activité économique. En effet, les femmes travaillent principalement dans quatre secteurs, lesquels regroupent 58,9 % de la main-d'œuvre féminine. Ainsi, 20,9 % de la main-d'œuvre féminine travaille dans les soins de santé et de l'assistance sociale (19 % au Québec), 14,5 % dans la fabrication de différents produits (9,2 % au Québec), 12,7 % dans le commerce de détail (13,7 % au Québec) et 10,8 % dans les services d'enseignement (9,7 % au Québec). La fabrication de vêtements est par ailleurs le secteur qui affiche le plus haut taux de féminité, alors que 88,4 % des employés sont des femmes (73,8 % au Québec), suivi des soins de santé et de l'assistance sociale (78,3 % contre 79,5 % au Québec) et de la finance et des assurances (69,9 % contre 65,8 % au Québec). À l'opposé, les femmes demeurent peu présentes dans la construction (11,3 % contre 11,5 % au Québec), la fabrication du papier (14,3 % contre 17,1 % au Québec) et la fabrication de machines (17,5 % contre 18,0 % au Québec).

3.2 PARTICIPATION DES FEMMES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

3.2.1 Évolution de l'emploi des femmes

En Estrie, comme dans l'ensemble du Québec, la présence des femmes sur le marché du travail s'est accrue au cours de la dernière décennie. Le taux d'emploi des femmes a d'ailleurs enregistré une plus forte progression que celui des hommes. Il est passé de 49,3 % en 1996 à 54,6 % en 2006 comparativement à 60,4 % et 64,0 % chez les hommes. La hausse n'a pas cependant pas été constante. Ainsi, le taux d'emploi des femmes a diminué à 47,2 % en 1998, puis grimpé à 51,2 % en 2000. Il a atteint son maximum (54,6 %) en 2006. La tendance à la hausse du

taux d'emploi des femmes observée dans la région est plus faible que celle du Québec (gain de 5,3 points de pourcentage entre 1996 et 2006 comparativement à 7,9 pour le Québec). Par contre, chez les hommes, la hausse du taux d'emploi a été semblable à celle de l'ensemble du Québec : le taux d'emploi masculin a enregistré un gain de 3,6 points de pourcentage entre 1996 et 2006 comparativement à 3,3 points au Québec.

Malgré une participation accrue des femmes au marché du travail, le taux d'emploi de celles-ci demeure très inférieur à celui des hommes. En effet, la différence ne s'est que légèrement atténuée de 1996 à 2006, passant de 11,1 points de pourcentage de différence en 1996 à 9,4 points en 2006. Toutefois, la différence est plus importante lorsqu'on ne considère que la population immigrante. En effet, le taux d'emploi des femmes immigrantes en Estrie est plus faible que celui de l'ensemble des Estriennes (42,9 %), alors que chez les hommes immigrants, la différence avec les Estriens est moins prononcée (57,6 %). On observe par conséquent une différence de 14,7 points entre le taux d'emploi des femmes immigrantes et celui des hommes immigrants.

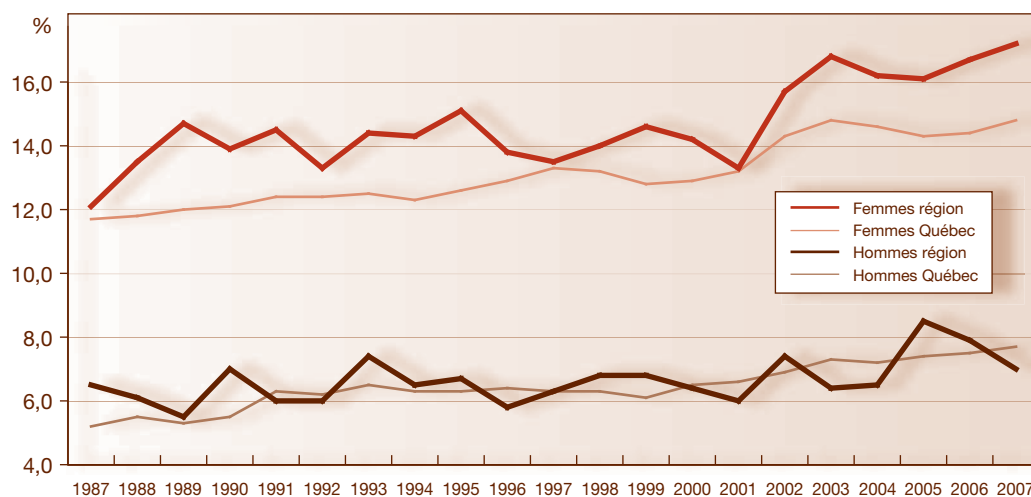
L'analyse de la situation par groupes d'âge permet de constater que le taux d'emploi des femmes de 20 ans et plus est inférieur à celui des hommes, peu importe l'âge. La différence est toutefois plus importante chez les personnes de 55 ans et plus et diminue progressivement chez les plus jeunes. Elle était de 14,4 points de pourcentage pour les 55 ans et plus, et de 6 points pour les 20 à 29 ans. C'est parmi les personnes de 30 à 44 ans que le taux d'emploi est le plus élevé (78,4 % chez les femmes et 86,4 % chez les hommes contre 77,9 % et 85,9 % au Québec). Il existe toutefois des écarts entre les MRC à ce chapitre. C'est dans Coaticook que le taux d'emploi des femmes de 30 à 44 ans est le plus élevé (81 %), alors qu'il est le plus faible dans Le Haut-Saint-François (75 %).

Le fait de travailler ou de ne pas travailler ne décrit que partiellement la qualité de l'intégration au marché du travail. Le Recensement permet aussi de connaître le statut de travail tout au long de l'année précédant le Recensement. Cette statistique révèle une caractéristique importante de l'emploi féminin : en Estrie, 71,6 % des femmes qui ont travaillé en 2005 l'ont fait surtout à temps plein comparativement à 86,5 % des hommes (contre 74 % et 87,2 % au Québec). Chez les 25 à 54 ans, pour qui la proportion de femmes qui travaillent surtout à temps plein est la plus élevée, la différence avec les hommes demeure sensiblement la même (80,3 % contre 93,5 %). Il y a donc un effet combiné sur la qualité des emplois occupés par les femmes, puisqu'elles sont déjà moins nombreuses à obtenir du travail.

On constate d'ailleurs une tendance à la hausse du taux d'emploi à temps partiel chez les femmes en Estrie de 1987 à 2007. Le taux d'emploi à temps partiel chez les femmes est passé de 12,1 % en 1987 à 17,2 % en 2007. La progression n'est toutefois pas constante, les taux enregistrés chaque année évoluant plutôt en dents de scie, tout en demeurant généralement plus élevés qu'au Québec. En comparaison, il est passé de 11,7 % à 14,8 % au Québec de 1987 à 2007. Au cours de la même période, le taux d'emploi à temps partiel des hommes est demeuré nettement inférieur à celui des femmes et n'a enregistré qu'une très faible hausse, passant de 6,5 % en 1987 à 7 % en 2007 (5,2 % en 1987 et 7,7 % en 2007 au Québec).

Figure 3.1

Taux d'emploi à temps partiel selon le sexe, ensemble du Québec et région de l'Estrie, 1987 à 2007



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

3.2.2 Professions exercées par les femmes et par les hommes

Le rehaussement de la scolarité des femmes ne s'est toutefois pas accompagné d'une diversification des choix professionnels. Les femmes continuent de s'orienter vers les mêmes filières de formation, de sorte qu'on observe toujours une ségrégation professionnelle des femmes et des hommes somme toute un peu moins prononcée dans la région que dans l'ensemble du Québec.

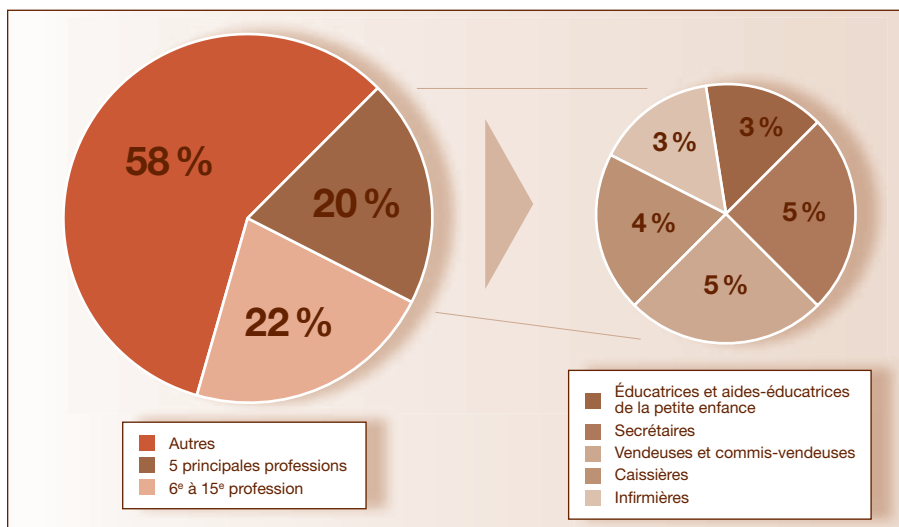
Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, on constate en Estrie une concentration des travailleuses dans un nombre plus restreint de professions que ce qui est observé chez les hommes. Ainsi, les 15 principales professions exercées par les femmes dans la région regroupent 29 910 personnes, ce qui représente 42,2 % de la population active expérimentée féminine (41,6 % au Québec). Parmi ces professions, dix sont traditionnellement féminines. Les cinq professions exercées par le plus de femmes dans la région sont : secrétaires (sauf dans les domaines juridique et médical), vendeuses et commis-vendeuses dans le commerce de détail, caissières, infirmières autorisées, éducatrices de la petite enfance.

Ensemble, ces cinq professions regroupent 14 425 femmes. L'ordre des professions exercées par le plus de femmes au Québec est très semblable. Les trois premières professions sont les mêmes, alors que les éducatrices et aides-éducatrices occupent au Québec le quatrième rang et que les commis de bureau générales surclassent les infirmières autorisées qui, quant à elles, occupent le sixième rang.

En contrepartie, seulement 28,7 % de la population active expérimentée masculine exerce l'une des 15 professions comptant le plus d'hommes (25,8 % au Québec). Les cinq professions exercées par le plus d'hommes en Estrie sont : conducteurs de camions, vendeurs et commis-vendeurs dans le commerce de détail, mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus, exploitants agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles et charpentiers-menuisiers. Ces cinq professions regroupent 10 710 hommes.

Figure 3.2

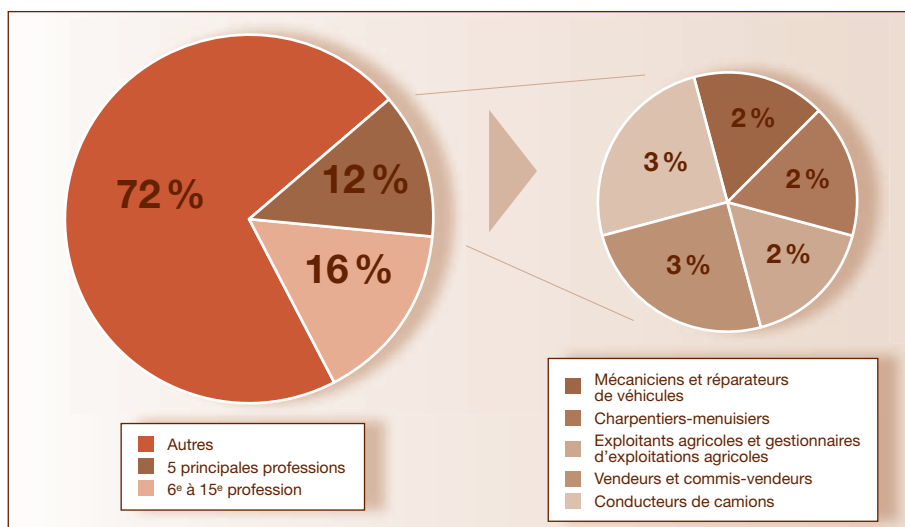
Principales professions exercées par les femmes,
région de l'Estrie, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

Figure 3.3

Principales professions exercées par les hommes, région de l'Estrie, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

Bien que les femmes de la région accèdent encore faiblement aux professions traditionnellement masculines⁹, elles sont un peu plus nombreuses ici à travailler comme mécaniciennes et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus (taux de féminité de 2,1 % contre 1,6 % au Québec), manutentionnaires (13,1 % contre 10,9 % au Québec), machinistes et vérificatrices d'usinage et d'outillage (7,8 % contre 5,5 % au Québec), aides de soutien des métiers et manœuvres en construction (8,7 % contre 5,9 % au Québec), manœuvres dans le

traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois (15 % contre 12,8 % au Québec) ou encore comme mécaniciennes de chantier et mécaniciennes industrielles (2,8 % contre 1,8 % au Québec). À l'inverse, on rencontre proportionnellement moins de charpentières-menuisières (taux de féminité de 0,6 % contre 1,2 % au Québec), de soudeuses et opératrices de machines à souder et à braser (2 % contre 4,2 % au Québec), de concierges d'immeubles (16,5 % contre 17,9 % au Québec) et d'ouvrières agricoles (27,3 % contre 28,7 % au Québec).

3.2.3 Taux de syndicalisation

Au Québec, le taux de syndicalisation des travailleuses a progressé plus rapidement que celui des travailleurs de 1998 à 2006. Le taux de syndicalisation des femmes a enregistré une hausse de 1,2 point de pourcentage par rapport à la situation observée en 1998, passant de 37,5 % pour se situer à 38,7 % en 2006, alors que, chez les hommes, on observe au contraire une baisse de 0,3 point, passant de 42 % en 1998 à 41,7 % en 2006.

Au cours de la dernière décennie, le taux de syndicalisation des femmes en Estrie est demeuré stable. Après avoir connu une légère hausse au début des années 2000

(environ 1 point de pourcentage), il est redescendu par la suite, si bien qu'en 2006, il était au même niveau qu'en 1998 (43,3 % en 1998 et 43,1 % en 2006). Au cours de la même période, le taux de syndicalisation des hommes en Estrie a enregistré une baisse plus prononcée que celle observée chez les hommes au Québec, passant de 44,6 % en 1998 à 41,6 % en 2006, comparativement à 42 % en 1998 et 41,7 % en 2006 au Québec. Ainsi, le taux de syndicalisation des travailleuses surpasse désormais celui des travailleurs dans la région (43,1 % contre 41,6 %).

9. Selon Statistique Canada et Emploi Québec, une profession non traditionnelle est une profession dans laquelle la représentation de l'un des deux sexes est inférieure à 33 %.

Par ailleurs, le taux de syndicalisation des femmes en Estrie est plus élevé que la moyenne québécoise, tout comme c'est le cas pour les hommes de la région. Il faut voir qu'à l'exception du secteur des administrations publiques (taux de syndicalisation de 81,2 %¹⁰), les Estriennes se retrouvent davantage dans les secteurs d'activité où l'on observe les taux de syndicalisation les plus élevés, notamment les soins

de santé et de l'assistance sociale (taux de syndicalisation de 65 %) et les services d'enseignement (76,3 %), alors qu'à l'opposé, elles sont moins présentes dans le commerce de détail (19 %), l'hébergement et les services de restauration (9,2 %), la finance et les assurances (22,2 %) et les services professionnels, scientifiques et techniques (8,2 %), où les taux de syndicalisation sont beaucoup plus faibles.

3.2.4 Santé et sécurité du travail

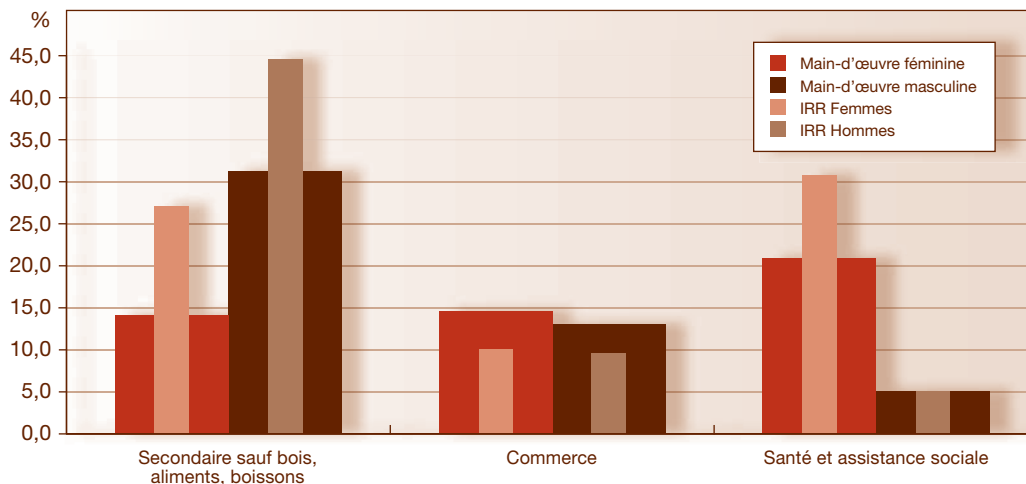
En 2006, 1 346 femmes dans la région ont reçu une indemnisation du revenu pour un accident du travail et 40 pour une maladie professionnelle¹¹. Les hommes sont beaucoup plus nombreux à avoir reçu une indemnisation pour un accident du travail (2 628 cas) alors qu'ils sont un peu moins nombreux que les femmes à avoir reçu une indemnisation pour une maladie professionnelle (28 cas).

C'est dans le domaine de la santé et des services sociaux que les lésions professionnelles chez les travailleuses sont les plus fréquentes. En 2006, sur les 1 386 femmes qui ont reçu une indemnisation du revenu pour une lésion professionnelle en Estrie, 426 travaillaient dans ce secteur,

ce qui équivaut à 30,7 % des cas. Si l'on considère que 20,9 % de la main-d'œuvre féminine régionale travaille dans la santé et les services sociaux, il semble donc que ce type d'emploi comporte un certain risque pour la santé et la sécurité des travailleuses, mais également pour les hommes puisque 136 ont reçu une indemnité. Ils comptent pour le quart des victimes dans ce secteur, même s'ils composent moins de 20 % de la main-d'œuvre. Les deux autres secteurs où l'on retrouve le plus de femmes qui ont reçu une indemnisation pour une lésion professionnelle sont les autres services commerciaux et personnels (205 cas) et l'industrie du caoutchouc et du plastique (167 cas).

Figure 3.4

Proportion de la main-d'œuvre et des personnes avec indemnité de remplacement du revenu (IRR) dans certains secteurs d'activités économiques selon le sexe, région de l'Estrie, 2006



Données IRR: CSST. DCGI - Service de la statistique, 2008-11-04

Données main-d'œuvre: Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée selon le SCIAN 2002, donnée-échantillon (20 %)

10. Les données sur le taux de présence de l'emploi syndiqué dans les secteurs d'activité de l'industrie des services sont tirées de l'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Analyse des structures économiques des 17 régions administratives québécoises en 2005: cahier technique et méthodologique*, Québec, l'Institut, 2008, p. 104.

11. Il existe une distinction entre les accidents du travail et les maladies professionnelles. Selon la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, les maladies professionnelles résulteraient d'une exposition prolongée aux conditions de travail normales d'un milieu de travail alors que les accidents de travail seraient causés par un événement anormal survenant sur les lieux de travail.

Chez les hommes, c'est plutôt dans le secteur de la forêt et des scieries, de l'industrie du bois, de l'agriculture, de la chasse et de la pêche que l'on retrouve le plus grand nombre de cas d'indemnisation du revenu pour lésion professionnelle en 2006 (342 cas), suivi du secteur du bâtiment et des travaux publics (270 cas) et du commerce (256 cas).

Signalons enfin que la région de l'Estrie, avec le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le territoire de la CRÉ de Longueuil et la Capitale-Nationale, a été ciblée par la CSST pour élaborer « des projets d'intervention visant l'élimination des dangers pour la santé et la sécurité des travailleuses dans les secteurs d'activité économique à forte densité de main-d'œuvre féminine et favoriser la prise en charge de la santé et de la sécurité du travail par le milieu¹² ».

3.3 ENTREPRENEURIAT ET TRAVAIL AUTONOME

En Estrie, la part de travailleurs autonomes au sein de la population active est légèrement supérieure à celle de l'ensemble du Québec. En 2006, les travailleuses autonomes représentaient 9,8 % de la population active féminine de la région, comparativement à 7,9 % dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2001, il s'agit d'une hausse, alors qu'elles représentaient 8,8 % de la population active féminine (7,3 % au Québec).

Tout comme au Québec, il s'agit, pour une large part, de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société (72,6 % contre 71,4 % au Québec¹³). La grande majorité également n'a pas de personnel (75,8 % contre 72,1 % au Québec). En comparaison,

les travailleurs autonomes représentaient 14,9 % de la population active masculine (13,2 % au Québec), dont 44,1 % (42,2 % au Québec) ayant une entreprise constituée en société. Près de la moitié employaient du personnel (44,1 % contre 42,7 % au Québec).

C'est dans la MRC Memphrémagog que l'on retrouve le plus de travailleuses autonomes au sein de la population active. Elles y représentent en effet 13,6 % de la population active féminine. Par ailleurs, c'est dans la MRC Coaticook que l'on retrouve à la fois la plus grande part de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société (35,6 %) et celles qui ont du personnel (31 %).

12. COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, *Les engagements de la CSST en matière de condition féminine, les connaissez-vous? Le plan d'action de la Commission de la santé et de la sécurité du travail dans le contexte de la politique Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait et du plan d'action gouvernemental 2007-2010*, Montréal, CSST, 2007, p. 17.

13. Il y a lieu de préciser ce qui distingue les deux formes juridiques que sont l'entreprise non constituée en société et l'entreprise constituée en société. « L'entreprise non constituée en société appartient entièrement à une seule personne. Les passifs ou dettes de l'entreprise sont les passifs personnels du propriétaire. En tant que propriétaire de l'entreprise, il assume les risques de l'entreprise pour tous les biens qu'il possède, que ces biens soient destinés à son usage personnel ou fassent partie de l'entreprise. » Certains ordres professionnels exigent que leurs membres engagent leur responsabilité personnelle. L'entreprise constituée en société permet de limiter la responsabilité personnelle aux fonds investis dans l'entreprise; « il s'agit d'une entité juridique distincte qui peut conclure des contrats et posséder des biens en son nom propre, séparément et indépendamment de ses propriétaires » (site Internet d'Investir au Canada, <http://investiraucanada.gc.ca>).

CHAPITRE 4

CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

D'une façon générale, il incombe toujours aux femmes de concilier les obligations professionnelles et personnelles. Bien que leur participation au marché du travail se soit accrue au cours des dernières décennies, elles consacrent encore plus de temps aux travaux ménagers et aux soins de la famille que les hommes. À cet égard, la création de services de garde à contribution réduite ainsi que l'offre de congés de paternité réservés aux pères semblent constituer des pas dans la bonne direction.

4.1 FAMILLE ET EMPLOI

Bien que le taux d'emploi des femmes et des mères ait augmenté au cours des dernières décennies, les femmes doivent plus que les hommes faire face à la difficulté de concilier les obligations professionnelles et familiales. La présence d'enfants à la maison touche moins le taux d'emploi masculin que celui des femmes, en particulier lorsque les enfants sont en bas âge.

Au Québec, 74,8 % des femmes âgées de 25 à 54 ans qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2006¹⁴ comparativement à 78,3 % chez celles qui n'en avaient pas. Le taux d'emploi des mères est plus faible chez celles dont les enfants sont d'âge préscolaire (69,6 %). Les hommes demeurent encore moins touchés par la présence d'enfants. Il semble même, au contraire, que la présence d'enfants agisse comme un facteur pouvant inciter à intégrer le marché du travail. Le taux d'emploi était de 90 % pour les hommes qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 89,1 % pour ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire, mais seulement de 79,9 % chez ceux qui n'avaient pas d'enfant.

Dans la région, 76,7 % des femmes de 25 à 54 ans qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2006. Ce taux chute à 72,8 % chez celles qui ont au moins un enfant de moins de six ans à la maison. En comparaison, le taux d'emploi était de 90,4 % pour les hommes qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 89,9 % pour ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire.

On observe également une différence selon le statut matrimonial des mères. La participation au travail des mères qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est plus élevée chez celles qui sont en couple (73,3 %) que chez les femmes monoparentales (68 %). Au Québec, le taux d'emploi des femmes monoparentales qui ont un enfant de moins de 6 ans à la maison est de 61,6 %. Encore une fois, les hommes dans la même situation s'en tirent mieux, puisque le taux d'emploi des pères seuls avec au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est de 81,3 % (80,3 % au Québec).

4.2 CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

L'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant vise notamment la prise en compte des problèmes liés à la dénatalité, à l'amélioration du développement de l'enfant et au maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Il vise également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père

et non transférable à la mère vise à encourager les pères à prendre part aux activités de soins et d'éducation des enfants et ainsi à favoriser un meilleur partage des responsabilités entre le père et la mère. Également, la possibilité de partager le congé parental entre les deux parents permet à la mère de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

14. En 2006, au Québec, 690 895 femmes de 25 à 54 ans avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison. De ce nombre, 516 455 occupaient un emploi rémunéré.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations¹⁵ à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés et autonomes – qui prennent un congé de maternité réservé à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux, ou un congé d'adoption. Bien que le nouveau régime encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant demeure encore largement l'affaire des femmes.

Ainsi, il y a eu 2 889 naissances et 25 adoptions en 2008 en Estrie pour lesquelles une prestation a été versée. Pour ces événements, 2 645 mères¹⁶ et 2 247 pères ont touché

des prestations du RQAP. Plus précisément, 2 232 hommes ont bénéficié d'un congé de paternité (accordé seulement à l'occasion de la naissance d'un enfant et non en cas d'adoption, tout comme le congé de maternité). De ce nombre, une très grande majorité des pères (86,1 %) ont utilisé le nombre maximal de semaines auquel ils avaient droit, soit 1 335 qui ont pris 5 semaines dans le cas du régime de base¹⁷ et 587 qui ont pris 3 semaines dans le cas du régime particulier¹⁸. Par ailleurs, 772 pères ont pris un congé parental. De ce nombre, 31,6 % ont pris moins de 5 semaines, 37,8 % ont pris au moins la moitié des semaines allouées, c'est-à-dire 15 semaines et plus. Enfin, 16,2 % ont pris la totalité des semaines, soit 25 hommes qui ont pris 32 semaines dans le cas du régime de base et 100 hommes qui ont pris 25 semaines dans le cas du régime particulier.

4.3 SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier soins à apporter aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée d'un enfant.

À ce sujet, on observe une hausse importante du nombre de places offertes en services de garde au Québec de 1998 à 2006. Il y avait en effet 82 032 places offertes en 1998 et 200 105 places en 2006. On est ainsi passé d'un ratio de 19,2 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans en 1998 à 53,8 places pour 100 enfants en 2006. De ce nombre, 196 618 étaient des places à contribution réduite¹⁹.

En Estrie, le nombre de places a aussi augmenté de 1998 à 2006. On dénombrait 3 394 places en 1998 et 7 833 en 2006. Par conséquent, le ratio est passé de 20,6 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans en 1998 à 53,1 places en 2006, ce qui est similaire aux taux observés au Québec. Dans la région aussi, ce sont surtout des places à contribution réduite qui sont offertes. Sur les 7 833 places offertes en 2006, 7 783 sont des places à contribution réduite. On compte en effet 3 304 places dans les centres de la petite enfance (CPE), 4 226 places dans les CPE en milieu familial et 253 places en garderie subventionnée. Les 50 autres places sont en garderie non subventionnée²⁰.

15. Le régime prévoit quatre types de prestations : prestations de maternité, prestations de paternité, prestations parentales et prestations d'adoption. Les prestations de maternité sont exclusives à la mère et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations de paternité sont exclusives au père et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations parentales peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents. Par ailleurs, ces semaines peuvent être prises simultanément ou successivement par les parents. Enfin, les prestations d'adoption peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents, selon une entente établie entre eux. Ces semaines peuvent également être prises simultanément ou successivement par les parents. Dans le cas d'une adoption, précisons que la mère et le père n'ont pas droit au congé de maternité ou de paternité, lesquels ne s'appliquent que pour la naissance d'un enfant.

16. Le RQAP étant un régime de remplacement du revenu, il faut avoir touché un revenu d'emploi pour y avoir droit. Il y a donc plus de naissances que de mères qui ont reçu des prestations. Dans l'ensemble du Québec en 2006, environ 80 % des naissances ont donné lieu à des prestations.

17. Le régime de base comprend un congé de maternité – réservé à la mère – de 18 semaines à 70 % du salaire, un congé de paternité – réservé au père – d'un maximum de 5 semaines à 70 % du salaire et un congé parental – pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé – d'une durée maximale de 32 semaines (7 semaines à 70 % du salaire et 25 semaines à 55 %).

18. Le régime particulier comprend un congé de maternité – réservé à la mère – de 15 semaines à 75 % du salaire, un congé de paternité – réservé au père – d'un maximum de 3 semaines à 75 % du salaire et un congé parental – pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé – d'une durée maximale de 25 semaines à 75 % du salaire.

19. Les places à contribution réduite sont fixées à un tarif de 7,00 \$ par jour pour les parents d'enfants de moins de 5 ans. Ce tarif représente environ 14 % du coût réel des frais de garde, le reste est assumé par l'État.

20. Pour les frais de garde en garderie non subventionnée (à tarif courant), les parents bénéficient d'un crédit d'impôt remboursable.

4.4 TEMPS CONSACRÉ À LA FAMILLE ET AUX TRAVAUX MÉNAGERS

Malgré une participation accrue des femmes au marché du travail, la répartition des tâches parentales entre le père et la mère demeure très souvent inégale. Les femmes consacrent également toujours plus de temps aux travaux ménagers que leur conjoint. Il faut de plus tenir compte du fait que de plus en plus de personnes s'occupent également de leurs parents âgés, tâche qui s'ajoute bien souvent à celles des femmes.

En 2006, en Estrie, 47,5 % des femmes et 37,5 % des hommes de 25 à 54 ans ont affirmé consacrer au moins cinq heures par semaine aux soins des enfants (47,4 % et 36,2 % au Québec). En outre, le nombre d'heures non rémunérées aux soins des enfants chez les hommes demeure inférieur au temps alloué par les femmes. Ainsi, les hommes sont plus nombreux que les femmes à consacrer 14 heures ou moins par semaine aux soins des enfants (24,9 % des femmes contre 29 % des hommes),

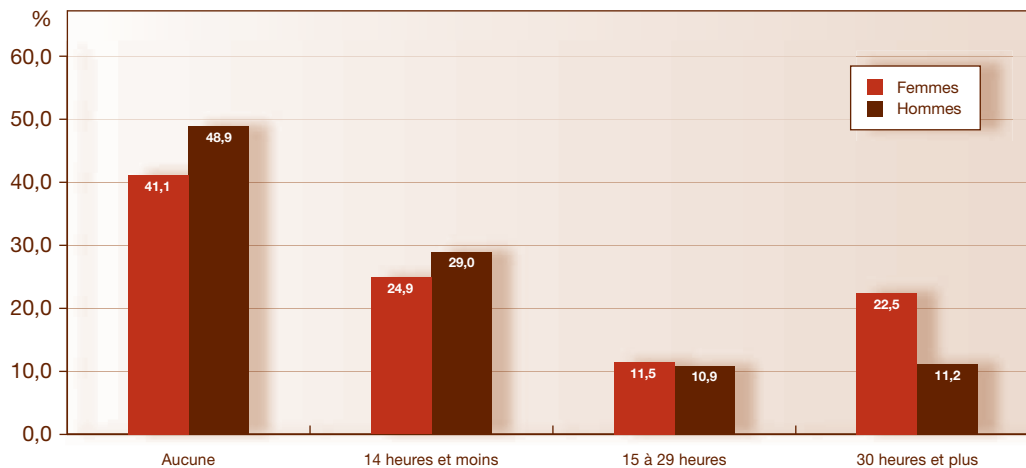
alors qu'à l'opposé, les femmes sont plus nombreuses à leur consacrer 30 heures et plus (22,5 % contre 11,2 %).

Parallèlement, la proportion d'hommes ayant consacré au moins cinq heures par semaine aux travaux ménagers, sans être rémunérés, demeure également inférieure à celle des femmes. Ainsi, 81,7 % des femmes en Estrie, mais seulement 59,8 % des hommes, ont affirmé passer au moins cinq heures par semaine à effectuer des travaux ménagers. 79,5 % des femmes et 57,8 % des hommes au Québec).

Enfin, toujours chez les personnes âgées de 25 à 54 ans, environ le quart (23,4 %) des femmes prodiguaient, sans rémunération, des soins à des personnes âgées, comparativement à 15,5 % des hommes. Toutefois, peu de gens y consacraient 10 heures ou plus par semaine : 2,6 % des femmes et 1,3 % des hommes.

Figure 4.1

Population de 25 à 54 ans selon le nombre d'heures
consacrées aux soins des enfants et le sexe,
région de l'Estrie, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

CHAPITRE 5

REVENU

En dépit d'un niveau de scolarité plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes et d'une participation accrue au marché du travail, le revenu moyen d'emploi des femmes demeure inférieur à celui des hommes, et ce, peu importe l'âge. L'écart, encore faible chez les plus jeunes, devient plus marqué à la fin de la vingtaine. Bien qu'une amélioration du revenu moyen d'emploi des femmes ait été observée dans la région, les Estriennes demeurent parmi les plus pauvres au Québec. Or, l'écart de revenu tiré de l'emploi se répercute sur l'ensemble des sources de revenu et touche les femmes tout au long de leur vie.

5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

Le revenu tiré d'un emploi ou d'un travail autonome représente la principale source de revenu des personnes. En effet, dans l'ensemble du Québec, le revenu d'emploi représente 68 % du revenu total des femmes et 77 % de celui des hommes. À ce chapitre, on observe toujours un écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes. Cet écart peut en partie s'expliquer par le fait qu'elles sont plus nombreuses à occuper un

emploi à temps partiel, que leur taux de syndicalisation est toujours plus faible que celui des hommes et qu'elles se concentrent davantage dans des secteurs d'emplois précaires et faiblement rémunérés, notamment le commerce de détail, la restauration et l'hébergement. Toutefois, les études n'arrivent généralement pas à expliquer la totalité des inégalités salariales par ces raisons, ce qui a justifié l'adoption de la Loi sur l'équité salariale.

5.1.1 Différences de rémunération entre les femmes et les hommes

En 2005²¹, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région équivalait à 69,6 % de celui des hommes. Il était de 23 198 \$ chez les femmes, comparativement à 33 333 \$ chez les hommes. L'écart constaté en Estrie est similaire

à celui observé au Québec. Le revenu moyen d'emploi des Québécoises correspondait à 68,6 % de celui des Québécois (26 297 \$ contre 38 359 \$).

Figure 5.1

**Revenu moyen et médian d'emploi de la population
de 15 ans et plus selon le sexe,
ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 2005**

	FEMMES		HOMMES		FEMMES/HOMMES
	Revenu moyen d'emploi (\$)	Revenu médian d'emploi (\$)	Revenu moyen d'emploi (\$)	Revenu médian d'emploi (\$)	Ratio du revenu moyen d'emploi (%)
LE QUÉBEC	26 297	20 925	38 359	30 197	68,6
ESTRIE	23 198	18 516	33 333	28 086	69,6
LE GRANIT	19 438	15 737	30 858	27 839	63,0
LES SOURCES	18 704	14 878	27 647	25 362	67,7
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	19 744	16 664	26 884	24 188	73,4
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	23 156	19 090	33 313	30 075	69,5
SHERBROOKE	24 821	20 285	35 334	29 220	70,2
COATICOOK	20 477	17 128	28 186	26 753	72,6
MEMPHRÉMAGOG	23 354	17 563	35 466	27 939	65,8

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

21. Les données du Recensement portant sur le revenu correspondent à l'année civile précédant l'année du recensement, soit 2000 pour le recensement de 2001 et 2005 pour celui de 2006.

Le revenu moyen d'emploi des femmes dans la région était nettement inférieur à celui des Québécoises. Elles gagnaient en moyenne 3 099 \$ de moins que dans l'ensemble du Québec en 2005. Les hommes de la région ne s'en tirent guère mieux sur ce plan, puisque leur revenu moyen d'emploi est également inférieur à la moyenne québécoise. Les Estriens gagnaient quant à eux 5 026 \$ de moins en moyenne que dans l'ensemble des Québécois.

C'est dans Sherbrooke que le revenu moyen d'emploi des femmes est le plus élevé (24 821 \$) dans la région, alors qu'à l'opposé, il est le plus faible dans la MRC des Sources (18 704 \$). Pour les hommes, c'est dans la MRC Memphrémagog que le revenu moyen d'emploi est le plus élevé (35 466 \$) et dans Le Haut-Saint-François qu'il est le plus faible (26 884 \$).

5.1.2 Revenu moyen d'emploi selon l'âge et le sexe

Le revenu moyen d'emploi des femmes demeure inférieur à celui des hommes, et ce, peu importe l'âge. L'écart, encore faible chez les plus jeunes, devient plus marqué dès 30-34 ans. Ainsi, le revenu moyen d'emploi des femmes de 30 à 34 ans en Estrie est de 26 142 \$ et de 35 877 \$ pour les hommes du même âge.

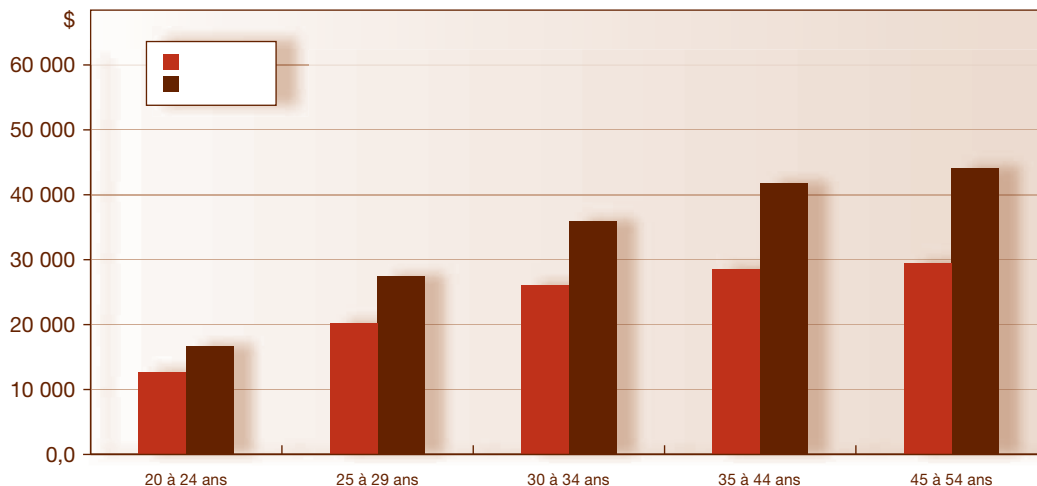
En comparaison, le revenu moyen d'emploi des Québécoises de 30 à 34 ans est de 27 790 \$, alors que les hommes du même âge ont un revenu moyen d'emploi de 38 803 \$. Les femmes âgées de 45 à 54 ans ont un revenu moyen d'emploi de 33 699 \$ et il est de 51 661 \$ pour les hommes du même âge.

Alors que le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes enregistrent une croissance similaire au début de la vingtaine, le revenu moyen d'emploi des hommes connaît une croissance soutenue de 25 à 44 ans, alors que celui des femmes présente peu de différence selon l'âge. Dans la région, les hommes de 45 à 54 ans ont un revenu moyen d'emploi de 44 103 \$, alors qu'il est de 29 476 \$ pour les femmes du même âge.

Malgré un niveau de scolarité souvent plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes et une participation accrue au marché du travail, certains facteurs contribueraient au maintien des différences de rémunération aux dépens des femmes, notamment le travail à temps partiel plus fréquent et l'accès encore difficile à des postes de responsabilité. Outre les conditions particulières de l'emploi féminin, il semble également que le déroulement de

Figure 5.2

Revenu moyen d'emploi de la population de 20 à 54 ans selon l'âge et le sexe, région de l'Estrie, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

la carrière des femmes, et en particulier l'interpénétration des sphères professionnelle et familiale, contribuerait à ces inégalités. Les retraits du marché du travail pour des raisons familiales en début de carrière ont une incidence sur le salaire et la progression de carrière sous prétexte d'un arrêt d'acquisition des compétences professionnelles

pendant ce court laps de temps²². La conciliation entre les obligations de la vie professionnelle et celles de la vie personnelle, qui incombe encore bien souvent aux femmes, pourrait de plus influencer leur choix pour une profession où le travail à temps partiel est possible ou offrant des conditions de travail plus souples.

5.2 REVENU TOTAL

5.2.1 Revenu selon la source

La population tire sa plus grande source de revenu de l'emploi, incluant le travail autonome. D'autres sources s'ajoutent pour composer le revenu total. Il s'agit entre autres des revenus de placements, des pensions, ou encore des transferts gouvernementaux, tels que les prestations d'assurance-emploi ou les prestations pour enfants. En 2005, le revenu moyen total des femmes (23 968 \$) et celui des hommes (34 586 \$) de la région étaient inférieurs à ceux du Québec (respectivement 25 870 \$ et 38 509 \$).

L'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes se répercute sur l'ensemble des sources de revenu. D'abord, un revenu d'emploi plus élevé accroît la marge de manœuvre nécessaire pour épargner et faire des placements. Ainsi, le revenu moyen tiré des placements est plus élevé pour les hommes. Dans la région, les femmes ont un revenu moyen provenant des placements équivalant à 52,2 % de celui des hommes (2 727 \$ pour les femmes et 5 221 \$ pour les hommes). En comparaison, les Québécoises ont un revenu moyen provenant des placements légèrement plus élevé (3 122 \$ pour les femmes et 5 412 \$ pour les hommes), équivalant à 57,7 % de celui des Québécois.

De même, le revenu tiré des régimes de retraite et des rentes s'appuyant sur les gains d'emploi réalisés tout au long de la vie active, il est par conséquent plus élevé pour les hommes. Ainsi, les femmes en Estrie ont un revenu moyen provenant d'une pension de retraite et des rentes équivalant à 71,8 % de celui des hommes (12 963 \$ pour les femmes et 18 063 \$ pour les hommes). En comparaison,

le revenu moyen provenant d'une pension de retraite et des rentes des Québécoises et des Québécois est plus élevé (13 082 \$ et 20 052 \$).

Enfin, le montant des prestations d'assurance-emploi étant calculé à partir du salaire, les femmes de la région ont touché un revenu moyen provenant de l'assurance-emploi qui équivalait à 90 % de celui des hommes (4 162 \$ pour les femmes et 4 622 \$ pour les hommes). Au Québec, les femmes ont reçu des prestations correspondant à 92,7 % de celles des hommes (4 770 \$ pour les Québécoises et 5 144 \$ pour les Québécois). En outre, étant plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel, elles cumulent plus difficilement le nombre d'heures assurables requises pour avoir droit aux prestations, de sorte qu'elles sont moins nombreuses à pouvoir s'en prévaloir en cas de besoin.

En contrepartie, tout comme ce qui est constaté au Québec, les femmes ont un revenu moyen provenant des transferts gouvernementaux²³ plus élevé que les hommes. Ainsi, le montant moyen versé aux femmes dans la région correspondait à 112,8 % de celui obtenu par les hommes, les femmes recevant 7 253 \$ et les hommes, 6 429 \$. À cet égard, mentionnons que davantage de femmes que d'hommes en Estrie ont bénéficié du Supplément de revenu garanti en 2005 (57,3 % contre 44,2 % d'hommes²⁴). Au Québec, les montants moyens versés aux femmes correspondaient à 108 % de ce que les hommes avaient reçu (6 957 \$ pour les femmes et 6 441 \$ pour les hommes).

22. Une part importante de la croissance des gains réels au cours de la vie a lieu durant les premières années après l'obtention d'un diplôme. Par conséquent, le moment où ont lieu les retraits du marché du travail peut avoir d'importantes répercussions à long terme sur la courbe des gains futurs. (Marie DROLET, « Écart salarial entre hommes et femmes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 14, n° 1, printemps 2002, p. 33-42).

23. Les revenus provenant des transferts gouvernementaux comprennent la Pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les prestations d'assurance-emploi, les prestations pour enfants, les autres revenus provenant de sources publiques.

24. INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006: Les statistiques – Deuxième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec*, Gouvernement du Québec, 2006, p. 49.

5.2.2 Distribution du revenu

Une proportion un peu plus élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec de femmes avaient un revenu total inférieur à 20 000 \$ (52 % des femmes avec un revenu contre 50,1 % au Québec). De même, une proportion inférieure de femmes avaient un revenu total se situant entre 40 000 \$ et 69 999 \$ (13 % contre 15,4 % au Québec), ainsi que de 70 000 \$ et plus (2,3 % contre 3,6 % au Québec).

On constate également ici une portion légèrement supérieure d'hommes qui ont un revenu total inférieur à 20 000 \$

(34,6 % des hommes avec un revenu contre 33,6 % au Québec) et à l'opposé, une proportion inférieure à celle observée au Québec d'hommes qui avaient un revenu total se situant entre 40 000 \$ et 69 999 \$ (23,3 % contre 24,2 % au Québec), ainsi que de 70 000 \$ et plus (7,7 % contre 11,1 % au Québec). Or, bien que les hommes dans la région soient en moyenne moins riches qu'au Québec, ils demeurent quand même moins nombreux que les femmes à avoir un revenu inférieur à 20 000 \$ (52 % des femmes qui avaient un revenu contre 34,6 % des hommes).

5.3 PAUVRETÉ CHEZ LES FEMMES

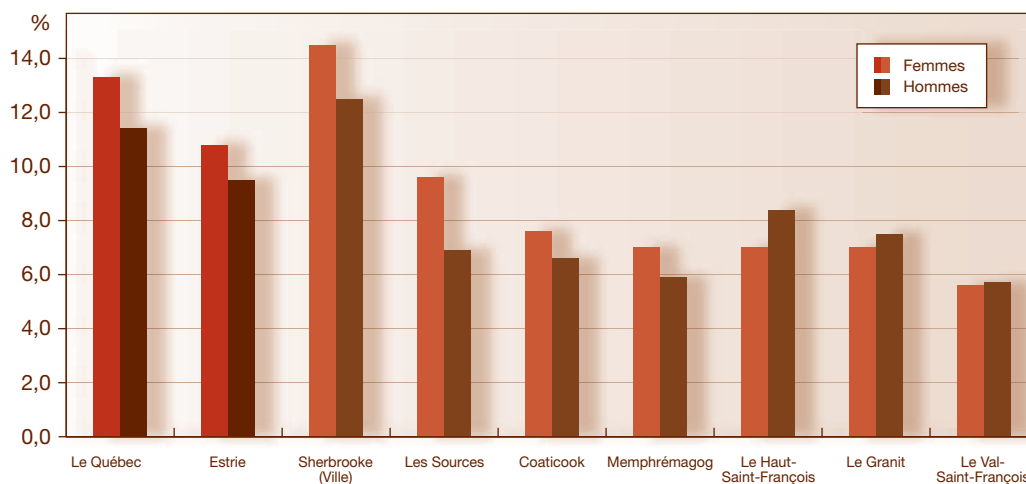
5.3.1 Personnes vivant sous le seuil de faible revenu

Plus de femmes que d'hommes vivent sous le seuil de faible revenu²⁵, dans la région, et ce, pour toutes les catégories d'âge (13 375 femmes et 11 220 hommes). La proportion de femmes (10,8 %) et d'hommes (9,5 %) vivant sous le seuil de faible revenu est toutefois moins élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec (respectivement 13,3 % et 11,4 %).

Tout comme dans l'ensemble du Québec, c'est parmi les 15 à 29 ans, tant chez les femmes que chez les hommes, que l'on retrouve la plus grande proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu (14,4 % de femmes et 13 % d'hommes comparativement à 15,8 % et à 14,2 % au Québec). Une part importante également de personnes de 55 à 64 ans vit sous le seuil de faible revenu dans la région (13,9 % des femmes et 11,2 % des hommes contre 14,7 % et 12,3 % au Québec).

Figure 5.3

Taux de faible revenu dans la population de 15 ans et plus, ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

25. Statistique Canada signale que les seuils de faible revenu ne sont pas des seuils de pauvreté. Ils sont plutôt établis à partir d'une méthodologie qui permet de cerner les personnes dont les revenus sont nettement désavantagés par rapport à la moyenne. Le seuil de faible revenu réfère à « un revenu qui place l'individu et sa famille dans une situation de malaise ou de gêne par rapport à la classe moyenne sans référence explicite à un minimum de biens et services pour vivre adéquatement » (Jean-Michel COUSINEAU, « Comment mesure-t-on la pauvreté au Canada? », *Association des économistes québécois*, [En ligne], 19 août 2008, 14 p. [www.asdeq.org] (20 juin 2009)).

À l'exemple des autres régions, c'est dans la MRC la plus urbaine que l'on retrouve la plus forte proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, et ce, en raison notamment de la proximité des services à la population, mais aussi parce qu'un revenu plus élevé est nécessaire pour vivre en ville²⁶. Ainsi, la ville de Sherbrooke enregistre les plus hauts taux de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, tant chez les hommes que chez les femmes (14,5 % des femmes et 12,5 % des

hommes). À cet égard, Sherbrooke se situe parmi les villes au sein desquelles on retrouve une proportion élevée de femmes vivant sous le seuil de faible revenu derrière Montréal (22,8 %), Québec (15,9 %), Shawinigan (15,7 %) et Trois-Rivières (14,8 %). On constate également qu'une proportion légèrement supérieure à la moyenne québécoise de femmes et d'hommes de 55 à 64 ans vit sous le seuil de faible revenu dans Sherbrooke (16,5 % des femmes et 13,6 % des hommes contre 14,7 % et 12,3 % au Québec).

5.3.2 Proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement

Le coût du logement²⁷ représente la dépense la plus importante des ménages à faible revenu. En outre, comme il s'agit d'une dépense incompressible, une hausse plus rapide des prix de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour se nourrir et se vêtir. C'est un signe de précarité qui touche une grande proportion de personnes seules et de familles monoparentales, et donc davantage de femmes que d'hommes.

Plus de la moitié des femmes qui vivent seules en Estrie (56,9 %) consacrent plus de 25 % de leur revenu au coût du logement. Ce sont même 19,3 % d'entre elles qui y consacrent plus de la moitié de leur revenu. Mentionnons que la situation des hommes vivant seuls est également inquiétante. Près de la moitié d'entre eux (45,6 %) consacrent plus de 25 % de leur revenu au coût

du logement, et une proportion similaire aux femmes (19 %) y consacrent plus de la moitié.

Une proportion importante des familles monoparentales vit également dans une situation précaire; 36,7 % des femmes et 24,8 % des hommes à la tête d'une famille monoparentale affectent plus du quart de leur revenu au coût du logement. Or, comme il y a davantage de femmes que d'hommes à la tête de familles monoparentales, beaucoup plus de femmes doivent faire face à cette situation. On compte en effet 2 982 mères seules qui consacrent au moins le quart de leur revenu au coût du logement, dont 642 qui y consacrent plus de la moitié. En comparaison, il y a 771 pères seuls qui consacrent plus du quart de leur revenu au coût du logement, dont 115 qui y consacrent plus de la moitié.

26. Les seuils de faible revenu sont établis en fonction de la taille de la famille de même que de la variation des coûts selon la taille de la collectivité. Statistique Canada considérait qu'en 2007, une famille de quatre personnes vivant dans une ville d'un demi-million d'habitants ou plus était à faible revenu si le revenu total après impôt de tous les membres de la famille était inférieur à 33 946 \$. Pour la même famille en région rurale, le seuil était de 22 206 \$ (STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du Recensement de 2006*, [En ligne], 2008. [www12.statcan.ca/] (8 septembre 2009)).

27. Le coût du logement comprend le loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacrée aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant ce résultat par 100 (*Idem*).

CHAPITRE 6

INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Dans la région, les femmes ont toujours une espérance de vie plus longue que les hommes et sont moins touchées qu'eux par le cancer. De manière générale, elles adoptent des habitudes plus favorables à leur santé : elles sont moins sédentaires qu'eux et elles sont moins nombreuses à afficher un surplus de poids et à faire usage du tabac.

Si les femmes sont moins exposées que les hommes aux problèmes de santé physique, elles demeurent nettement plus nombreuses que les hommes à être victimes de violence conjugale. Il est inquiétant de constater également que, dès leur jeune âge, que ce soit en contexte conjugal ou non, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être agressées sexuellement.

6.1 SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

6.1.1 Habitudes de vie

L'adoption de saines habitudes de vie peut améliorer la santé physique et mentale. Ainsi, la pratique régulière d'une activité physique et le maintien d'un poids santé diminuent les risques de souffrir de problèmes, tels que les maladies cardiovasculaires, l'hypertension et le diabète, tout en atténuant les symptômes de dépression et d'anxiété. À l'opposé, le tabagisme est associé à une réduction de l'espérance de vie et à l'apparition de maladies cardiorespiratoires et de certains cancers.

En 2005, en Estrie, les femmes demeurent un peu moins nombreuses que les hommes à pratiquer régulièrement une activité physique au moins trois fois par semaine (34,4 % des femmes et 36,5 % des hommes contre 36,3 % et 39,9 % au Québec). Elles sont cependant moins sédentaires qu'eux (pratiquant une activité physique moins d'une fois par semaine) (17,6 % des femmes et 27,9 % des hommes contre 22,5 % et 26 % au Québec). Elles

sont également moins nombreuses qu'eux à vivre avec un surplus de poids (41,2 % des femmes et 53,5 % des hommes contre 39,4 % et 55,4 % au Québec). À l'autre extrême, 4,6 % des femmes dans la région présentent un poids insuffisant (4,7 % au Québec). Ces écarts de poids sont préoccupants. Ils peuvent être la manifestation d'un trouble alimentaire ou encore être associés à une situation d'insécurité alimentaire liée à un faible revenu. En effet, l'insuffisance du budget entraîne parfois la privation, mais aussi une sélection d'aliments riches en sucre et en gras au lieu de fruits et de légumes.

On observe par ailleurs une diminution de la proportion de fumeuses et fumeurs au sein de la population estrienne. En 2005, 26,8 % des femmes et 25,9 % des hommes de 12 ans et plus fumaient (23,6 % et 25,6 % au Québec) comparativement à 26,7 % des femmes et 32,7 % des hommes en 2001 (27,9 % et 31,1 % au Québec²⁸).

6.1.2 Recours aux tests de dépistage

Dès le début de leur vie sexuelle et annuellement par la suite, il est recommandé aux femmes d'avoir recours au test de Papanicolaou (test de Pap). Celui-ci permet de déceler la présence ou non de cellules anormales, voire cancéreuses, sur le col de l'utérus. De même, le dépistage systématique par mammographie permet de détecter une masse pouvant être associée au cancer du sein. Aussi, le Programme québécois de dépistage du cancer du sein a-t-il été mis sur pied pour inciter les femmes de 50 à 69 ans à passer une mammographie aux deux ans.

En 2005, en Estrie, 70 % des femmes âgées de 18 à 69 ans ont passé un test de Pap, ce qui s'avère très similaire à la proportion québécoise (70,3 %). Aussi, il s'agit d'une amélioration, puisqu'en 1998, 66,7 % des femmes de 15 ans et plus avaient passé ce test de dépistage²⁹. Les femmes âgées de 50 ans et plus ont pour leur part passé une mammographie dans une proportion de 81,7 %, ce qui est largement supérieur à la moyenne québécoise (74,3 %) et supérieur à la proportion de 1998, où 68,5 % des femmes âgées de 50 à 69 ans avaient passé une mammographie³⁰.

28. Les données de 2001 proviennent de la base de données Éco-Santé Québec (ÉCO-SANTÉ QUÉBEC, *Éco-Santé Québec 2008*, [En ligne], 2008, [www.ecosante.fr/] (8 septembre 2009)).

29. CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local en Estrie*, Québec, Le Conseil, 2002, p. 82.

30. *Idem*

6.1.3 Santé physique

Dans la région de l'Estrie, les femmes et les hommes ont une espérance de vie respective à la naissance de 82,7 ans et de 77,1 ans³¹. À l'échelle du Québec, l'espérance de vie des femmes est de 82,3 ans et de 77 ans. Pour les femmes de la région, l'espérance de vie s'est allongée de 1,1 an depuis 1998³². La différence entre l'espérance de vie des femmes et des hommes de la région (5,6 ans) est donc plus importante que ce qui est observé au Québec (5,3 ans).

Le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes de décès dans cette région est plus bas que ce qui est

observé dans l'ensemble du Québec chez les femmes (572 contre 594,1 pour 100 000 femmes) et chez les hommes (860,4 contre 862,8 pour 100 000 hommes). Depuis l'an 2000, les tumeurs malignes ont supplanté les maladies de l'appareil circulatoire comme première cause de décès au Québec. C'est également le cas en Estrie où le cancer fait annuellement, en moyenne, 176,4 victimes pour 100 000 femmes et 284,9 victimes pour 100 000 hommes, une situation un peu moins critique que dans l'ensemble du Québec (187,3 femmes pour 100 000 et 285 hommes pour 100 000 qui meurent du cancer).

6.1.4 Santé psychologique

En 2005, dans la région de l'Estrie, 1,9 % des femmes et 2,1 % des hommes de 12 ans et plus affirmaient ne pas se percevoir en bonne santé mentale (passable ou mauvaise). Au Québec, 4 % des femmes et 3,4 % des hommes seraient dans la même situation. De même, 25,5 % des femmes et 22,5 % des hommes de 15 ans et plus affirmaient éprouver un stress quotidien élevé (25,9 % de femmes et 25,4 % d'hommes).

Or, si la population masculine semble avoir une perception plutôt positive de son état de santé mentale, le taux élevé de suicide enregistré chez les hommes soulève toutefois des inquiétudes. En effet, en 2005, le taux de mortalité par suicide chez les hommes était plus élevé que dans l'ensemble du Québec (31,5 contre 26,7 pour 100 000 hommes). Chez les femmes, le taux de suicide était également supérieur à celui de l'ensemble des Québécoises (8,4 contre 7,5 pour 100 000 femmes).

6.1.5 Santé reproductive

L'indice synthétique de grossesse³³ de la région est légèrement inférieur à celui du Québec. Il est de 2,15 grossesses par femme en 2005 (moyenne annuelle sur 5 ans) comparativement à 2,21 au Québec. Le taux de grossesse³⁴ chez les femmes âgées de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans est cependant un peu plus élevé que dans l'ensemble du Québec, alors qu'il est plus faible par la suite. Il faut dire que les Estriennes ont tendance à avoir des enfants un peu plus jeunes que dans les autres régions du Québec. L'âge moyen des mères à la maternité est de 28,9 ans comparativement à 29,6 ans au Québec³⁵.

Davantage de grossesses se sont traduites par des naissances vivantes dans la région pendant la période 2002-2005. Les femmes ont moins recours à l'interruption

volontaire de grossesse que dans l'ensemble du Québec. En moyenne, pour la période 2002-2005, on a dénombré 22,8 avortements provoqués pour 100 grossesses dans la région comparativement à une moyenne de 27,6 au Québec. Cela dit, il faut prendre en compte que des corridors de service sont établis dans les grands centres comme Montréal et Québec pour assurer le service d'avortement au deuxième trimestre et que la région de Montréal totalise presque 40 % de l'ensemble des grossesses interrompues en 2006 au Québec. Cela fait en sorte que certaines régions ont des taux surestimés alors que les taux des autres régions sont sous-estimés³⁶. Ainsi, le taux des naissances vivantes, qui atteint en moyenne annuellement 1,57 enfant par femme dans la région, dépasse celui de l'ensemble du Québec (1,48).

31. Les données proviennent d'une moyenne obtenue par une observation faite sur cinq ans, entre 2001 et 2005 (ÉCO-SANTÉ QUÉBEC, *op. cit.*).

32. CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *op. cit.*, p. 82.

33. Indice synthétique de grossesse : Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où ces femmes seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse par âge observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet de déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances survenues après au moins 20 semaines de gestation, les interruptions volontaires de grossesse (IVG) pratiquées en clinique ou à l'hôpital et les avortements spontanés.

34. Taux de grossesse : Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de grossesses pour les femmes d'un groupe d'âge déterminé sur la population féminine totale de ce groupe d'âge au milieu de la même période.

35. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, par région administrative, Québec, 1986-2008*, Québec, l'Institut, avril 2009.

36. Mariangela DI DOMENICO, *L'avortement au Québec : état des lieux au printemps 2008*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2008. 53 p.

En ce qui a trait plus particulièrement au taux annuel moyen de grossesse chez les adolescentes dans la région, entre 2002 et 2005, il est de 31,8 pour 1 000 adolescentes âgées de 14 à 19 ans (30,4 au Québec). Plus précisément, en Estrie, ce taux atteint en moyenne 15,4 pour 1 000 adolescentes de 14 à 17 ans et 63,5 pour 1000 adolescentes de 18 et de 19 ans (15,4 et 59,9 au Québec). On dénombre par ailleurs, 71,1 avortements provoqués pour 100 grossesses chez les adolescentes de 14 à 17 ans et 53,8 avortements provoqués pour 100 grossesses chez celles de 18 et de 19 ans (75,1 p. 100 et 61,6 p. 100 au Québec). À cet égard, le taux d'avortement régional est probablement sous-évalué puisque les avortements de deuxième trimestre

se déroulent dans les grands centres. Cependant, le fait que le taux de naissances vivantes soit plus élevé chez les adolescentes dans la région porte à se questionner sur les difficultés d'accès au service pour cette clientèle.

Enfin, c'est en Estrie qu'on observe le plus faible taux de césarienne au Québec. En effet, de 2001 à 2005, on dénombre en Estrie en moyenne 445 césariennes par année sur 2 692 accouchements, soit un taux de 16,5 %. Au Québec, ce taux est de 21,4 %. Le taux d'épisiotomie s'avère lui aussi légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Québec (25,8 pour 100 accouchements par voie vaginale contre 26,3 au Québec).

6.2 VIOLENCE

6.2.1 Victimes de violence conjugale

En 2006, selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique du Québec, 461 femmes et 105 hommes ont signalé avoir été victimes de violence conjugale en Estrie, ce qui correspond à un taux de victimisation régional de 344 femmes et de 80,5 hommes pour 100 000 habitants. Ces taux régionaux se situent en dessous de ceux rapportés pour le Québec (437,7 femmes et 88,8 hommes pour 100 000).

Tout comme dans l'ensemble du Québec, ce sont surtout des voies de fait et des menaces qui sont rapportées.

On dénombre 226,8 victimes de voies de fait pour 100 000 femmes et 49,1 victimes pour 100 000 hommes (284,8 et 62,9 pour 100 000 au Québec) ainsi que 48,5 victimes de menaces pour 100 000 femmes et 16,9 victimes pour 100 000 hommes (70,8 et 16 pour 100 000 au Québec). Toujours dans un contexte conjugal, on relève 11,9 victimes d'agressions sexuelles pour 100 000 femmes (11,5 pour 100 000 au Québec). À ce chapitre, il y a lieu de signaler que ce dernier type d'infraction commise dans un contexte conjugal touche presque exclusivement les femmes en 2006.

6.2.2 Victimes d'infractions contre la personne

En 2006, en Estrie, toujours selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique du Québec, 828 femmes et 843 hommes de 18 ans et plus ont été victimes de crimes contre la personne, soit 673,1 victimes pour 100 000 femmes et 709,9 victimes pour 100 000 hommes (884,9 et 848,5 victimes pour 100 000 au Québec). Tant chez les femmes que chez les hommes, ce sont surtout les voies de fait et les menaces qui sont signalées. On rapporte en effet 392,7 victimes de voies de fait pour 100 000 femmes et 434,6 pour 100 000 hommes (499,9 et 536,7 pour 100 000 au Québec), de même que 139,8 victimes de menaces pour 100 000 femmes et 213,1 pour 100 000 hommes (203,5 et 249,2 pour 100 000 au Québec).

Chez les jeunes de moins de 18 ans, les données révèlent que 212 filles et 209 garçons ont été victimes d'infractions contre la personne en 2006, ce qui représente 726,5 victimes pour 100 000 filles et 667,2 victimes pour 100 000 garçons (1 004,3 et 888,6 pour 100 000 au Québec). Alors que, pour le Québec, les voies de fait viennent en tête des crimes le plus souvent perpétrés envers les mineurs, tant filles que garçons, on constate que dans la région, ce sont plutôt les agressions sexuelles qui sont les infractions le plus souvent perpétrées envers les jeunes filles. On signale en effet 270,7 victimes d'agressions sexuelles pour 100 000 filles comparativement à 336,4 victimes pour 100 000 filles au Québec. On constate également que les filles sont plus touchées que les garçons par les agressions sexuelles. Elles représentent la grande majorité des victimes d'agressions sexuelles commises envers de mineurs.

CHAPITRE 7

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Bien que la présence des femmes dans les lieux décisionnels se soit accrue au cours de la dernière décennie, elles demeurent moins nombreuses que les hommes dans les différentes instances politiques. Il n'y a qu'au sein des commissions scolaires que l'on retrouve presque autant de femmes que d'hommes, alors qu'aux autres paliers de gouvernement, des efforts doivent encore être accomplis.

7.1 PRÉSENCE DES FEMMES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La région de l'Estrie compte actuellement huit circonscriptions provinciales. C'est en 1981 qu'une femme dans la région a été pour la première fois élue députée à l'Assemblée nationale : Carmen Juneau, élue députée péquiste dans Johnson (réélue en 1985 et 1989). Depuis 1981, cinq autres femmes ont accédé à un poste de député dans la région. Ces femmes sont : Madeleine Bélanger (Mégantic-Compton, 1983-2003), Monique Gagnon-Tremblay (Saint-François, depuis 1985), Diane Leblanc (Beauce-Sud, 1997-2003), Marie Malavoy (Sherbrooke, 1994-1998) et Johanne Gonthier (Mégantic-Compton, 2007-2008). La seule femme élue de la région à avoir été nommée ministre est Monique Gagnon-Tremblay qui, dès 1985, était ministre déléguée à la Condition féminine (jusqu'en 1989). De 1989 à 1994, elle est ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration. Pendant l'année 1994, elle cumule les postes de ministre des Finances, de ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique et de présidente du Conseil du trésor. Après sa réélection en 2003, elle a été désignée

vice-première ministre (2005), ministre des Relations internationales (2003-2008), ministre responsable de la Francophonie (2003-2008), ministre responsable de la région de l'Estrie (depuis 2003) et vice-présidente du Conseil du trésor (2005-2008). Depuis 2008 et jusqu'à ce jour, elle assume la présidence du Conseil du trésor et est ministre responsable de l'Administration gouvernementale.

Aux élections provinciales du 14 avril 2003, sur les six circonscriptions que compte alors la région, une seule femme a été élue députée. Dans l'ensemble du Québec, 38 femmes ont obtenu un siège de député à l'Assemblée nationale, ce qui représente 30,4 % de l'ensemble des élus. Aux élections du 26 mars 2007, deux femmes de la région, sur huit circonscriptions, ont été élues députées alors que 32 femmes l'ont été dans l'ensemble du Québec (25,6 %). Finalement, à la suite des élections générales du 8 décembre 2008, la région compte toujours deux députées alors qu'à l'Assemblée nationale siègent 37 femmes élues (29,6 %).

7.2 PRÉSENCE DES FEMMES À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Actuellement, la région compte sept circonscriptions électorales fédérales. C'est en 1984 que, pour la première fois, une femme dans la région a été élue députée fédérale. Gabrielle Bertrand du Parti progressiste-conservateur a été élue en 1984 et réélue en 1988 dans la circonscription Brome-Missisquoi. Depuis 1984, une seule autre femme de la région a accédé à un poste de député fédéral dans la région. France Bonsant du Bloc québécois a été élue députée dans Compton-Stanstead en 2004.

Aux élections fédérales du 28 juin 2004, sur les sept circonscriptions que compte la région, une seule femme

a été élue députée alors que dans l'ensemble du Québec (75 circonscriptions), 20 femmes ont obtenu un siège à la Chambre des communes, ce qui représente 26,7 % des élus. Au lendemain des élections du 23 janvier 2006, la région comptait toujours une seule femme élue députée alors que 22 femmes avaient été élues dans l'ensemble du Québec (29,3 %). Finalement, à la suite des élections du 14 octobre 2008, la région de l'Estrie compte encore une seule femme élue députée au fédéral. En comparaison, dans l'ensemble du Québec, 21 femmes ont été élues à la Chambre des communes, ce qui représente 28 % des députés élus.

7.3 PRÉSENCE DES FEMMES DANS LA SPHÈRE MUNICIPALE

7.3.1 Présence des femmes à la mairie

La région de l'Estrie compte 87 municipalités parmi lesquelles on retrouve, en 2009, 17 femmes élues maires. De même, 146 femmes ont été élues conseillères municipales

sur les 538 postes de conseillers municipaux disponibles à travers la région (26,9 %). Au Québec, 28,9 % des postes de conseillers municipaux sont occupés par des femmes.

7.3.2 Présence des femmes à la conférence régionale des élus

En adoptant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche en décembre 2003, le gouvernement du Québec a confié le rôle d'interlocuteur privilégié en matière de développement régional à la conférence régionale des élus (CRÉ) de chacune des régions. Les CRÉ ont le mandat de repérer et de prioriser les besoins exprimés par le milieu. Elles ont le pouvoir de conclure avec les ministères ou organismes du gouvernement des ententes particulières en fonction des besoins de la région. La présence de femmes au sein

du conseil d'administration des CRÉ est importante afin que la planification régionale corresponde à leurs besoins et à leurs attentes.

Le conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie est composé de 26 membres votants, dont neuf femmes, si bien qu'elles représentent 34,6 % des membres. En comparaison, dans l'ensemble du Québec, les femmes représentent 29,1 % des membres aux conseils d'administration des CRÉ.

7.4 PRÉSENCE DES FEMMES AU SEIN DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Il y a quatre commissions scolaires en Estrie. Il s'agit de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, de la Commission scolaire des Sommets ainsi qu'une commission scolaire anglophone, la Commission scolaire Eastern Townships. Cette dernière s'étend également aux régions du Centre-du-Québec et de la Montérégie. En 2007, parmi les 87 postes de commissaires répertoriés dans l'ensemble

de la région³⁷, 40 étaient occupés par des femmes (46 %). À la commission scolaire des Sommets, la présidence de l'assemblée des commissaires est assurée par une femme. En comparaison, dans l'ensemble du Québec, les femmes représentent 47,8 % des commissaires et occupent la présidence dans 32 commissions scolaires (45,1 %).

37. Incluant les commissaires parents désignés par les membres des comités de parents.

CONCLUSION

L'examen des différents volets de la vie des femmes et des hommes de la région de L'Estrie, ainsi que de chacune des régions du Québec, permet de constater une amélioration constante de la situation des femmes depuis la publication des premiers portraits régionaux. La réalisation des 19 portraits régionaux³⁸ et du portrait national met toutefois en lumière la persistance d'écart importants par rapport aux hommes.

Ainsi, malgré la mise en œuvre d'une grande partie des recommandations formulées par le Conseil du statut de la femme dans les avis régionaux qu'il a produits de 1999 à 2004, force est de constater que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte dans les différentes régions du Québec. Les disparités ne se corrigent que lentement et l'on ne peut que conclure que les efforts doivent être poursuivis. Les instances régionales, au cœur du développement, doivent prendre en compte la réalité des femmes et des hommes. Des outils tels que l'analyse différenciée selon le sexe, qui favorise l'adoption de mesures adaptées aux besoins différenciés des femmes et des hommes, s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité et à la mise en place de solutions appropriées.

38. Un portrait a été réalisé pour chacune des 17 régions administratives du Québec. Signalons que trois portraits ont été rédigés pour la région de la Montérégie, un pour chacune des trois conférences régionales des élus de cette région. Un portrait national présentant une synthèse des données a également été produit. Ces documents peuvent être consultés sur le site Internet du Conseil du statut de la femme (www.csf.gouv.qc.ca).

Bibliographie

Documents

CHAMPAGNE, Patrick et Carl THIBAUT. *Profil des élus aux élections municipales 2005. Analyses préliminaires à l'échelle du Québec*, Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, 2005, 5 p.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. *Les engagements de la CSST en matière de condition féminine, les connaissez-vous? Le plan d'action de la Commission de la santé et de la sécurité du travail dans le contexte de la politique* Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait et du plan d'action gouvernemental 2007-2010, Montréal, CSST, 2007, 35 p.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE. *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, Décembre 2008*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2009, 13 p.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes en Estrie: mise à jour 2004*, Québec, le Conseil, 2004, 47 p. et annexe.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local en Estrie*, Québec, le Conseil, 2002, 157 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Agir pour renforcer la démocratie scolaire. Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2005-2006*, Québec, le Conseil, 2006, 111 p.

COUSINEAU, Jean-Michel. « Comment mesure-t-on la pauvreté au Canada ? », *Association des économistes québécois*, [En ligne], 19 août 2008, 14 p. [www.asdeq.org] (20 juin 2009).

DI DOMENICO, Mariangela. *L'avortement au Québec: état des lieux au printemps 2008*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2008, 53 p.

DROLET, Marie. « Écart salarial entre hommes et femmes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 14, n° 1, printemps 2002, p. 33-42.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, par région administrative, Québec, 1986-2008*, Québec, l'Institut, avril 2009.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux de décrochage (sorties sans qualification ni diplôme) du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2006-2007*, Québec, l'Institut, décembre 2008.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Analyse des structures économiques des 17 régions administratives québécoises en 2005: cahier technique et méthodologique*, Québec, l'Institut, 2008, 133 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1999-2007*, vol. 4, n° 1, Québec, l'Institut, 2008, 310 p.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006: les analyses – Deuxième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec*, gouvernement du Québec, 2006, 659 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE. *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, Québec, Direction des relations publiques et des communications, le Ministère, 2006, 74 p.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques 2006 sur la criminalité au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, 100 p.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques 2006 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, 43 p. et annexes.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *La diversité: une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, gouvernement du Québec, 2008, 51 p.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Portraits régionaux 1997-2006. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2008*, Québec, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, le Ministère, 2008, 50 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Portrait socio-économique des régions du Québec, Édition 2008*, Québec, Direction de l'analyse économique, le Ministère, 2008, 91 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. *Bébés et employeurs : comment réconcilier travail et vie de famille. Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, Paris, Les Éditions de l'OCDE, 2008, 252 p.

Lois

QUÉBEC. *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* : LRQ, chapitre A-3.001, à jour au 27 juillet 2009, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2009.

QUÉBEC. *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche* : LRQ, chapitre 29, à jour au 18 décembre 2003, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2003.

Sites Internet

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. *Les femmes parlementaires depuis 1961*, [En ligne], 2008. [www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/femmes.html] (20 juin 2009).

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC. *Éco-Santé Québec 2008*, [En ligne], 2008. [www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA] (8 septembre 2009).

INVESTIR AU CANADA. *Choisir une structure juridique*, [En ligne], 2009. [investiraucanada.gc.ca/fr/etablir-entreprise/choisir-structure-juridique.aspx] (8 septembre 2009).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS. *Portrait des services de garde*, [En ligne], 2007. [www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/portrait/region-administrative/Pages/index.aspx] (8 avril 2009).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques annuelles sur la criminalité commise dans un contexte conjugal*, [En ligne], 2009. [www.msp.gouv.qc.ca/prevention/prevention.asp?txtSection=statistiques&txtCategorie=conjugale] (20 avril 2009).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Élections scolaires 2007*, [En ligne], 2008. [www.mels.gouv.qc.ca/sections/electionsScolaires/] (20 juin 2009).

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *Archives des résultats*, [En ligne], 2009. [www.mamrot.gouv.qc.ca/democratie/demo_elec_arch.asp] (20 juin 2009).

PARLEMENT DU CANADA. *Députés de la Chambre des communes*, [En ligne], 2009. [www2.parl.gc.ca/Parlinfo/Lists/Members.aspx?Language=F&Parliament=8714654b-cdbf-48a2-b1ad-57a3c8ece839&Current=True] (20 juin 2009).

RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE. *À propos du régime*, [En ligne], 2009. [www.rqap.gouv.qc.ca/a_propos_regime/information_generale/index.asp] (20 mai 2009).

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 2006*, [En ligne], 2008. [www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/index.cfm] (8 septembre 2009).

Glossaire

Population active

Personnes qui occupaient un emploi ou étaient en chômage pendant la semaine de référence (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Population active expérimentée

Personnes qui, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), occupaient un emploi et chômeurs qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte en 2005 ou en 2006 (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Emploi

Dans la terminologie se rapportant au marché du travail, la population occupée est constituée des personnes qui font un travail à un emploi salarié, à leur compte ou sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession; ou encore, qui ont un travail mais en sont absentes. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Le taux d'emploi se calcule en faisant la proportion de la population de 15 ans et plus occupée par rapport à la population totale de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

Chômage

Les personnes étaient considérées en chômage si elles n'avaient pas d'emploi durant la semaine de référence, mais avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes (incluant la semaine de référence), attendaient un rappel à la suite d'une mise à pied temporaire, ou attendaient un emploi devant commencer dans les quatre prochaines semaines. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Le taux de chômage est la proportion de la population de 15 ans et plus en chômage par rapport à la population active totale de 15 ans et plus non pensionnaire d'une institution.

Niveau de scolarité

Statistique Canada définit le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu «à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. Cette variable comporte une hiérarchie implicite (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme collégial, certificat, diplôme ou grade universitaire) qui est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études «en classe» menant aux titres scolaires en question» (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Dans les portraits régionaux, les catégories suivantes ont été utilisées :

Diplôme d'études secondaires

Dans le recensement de Statistique Canada, la catégorie «diplôme d'études secondaires ou l'équivalent» comprend les diplômés des écoles secondaires ou l'équivalent. Elle ne comprend pas les personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles décerné par les centres de formation professionnelle, les écoles de métiers ou les collèges commerciaux privés, et les personnes titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire décernés par les établissements d'enseignement postsecondaire (collège communautaire, institut de technologie, cégep, école de sciences infirmières, université).

Diplôme d'études professionnelles

Cette catégorie regroupe l'ensemble des programmes d'études professionnelles sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP, lesquels sont régis par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle. Les professions ou les métiers associés à ces programmes sont d'un degré de complexité moindre que ceux des programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont administrés par des établissements d'enseignement secondaire (centres de formation administrés par les commissions scolaires) ou des établissements privés. Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *La formation professionnelle et technique*, [En ligne], 2008. [www3.mels.gouv.qc.ca/FPT/index.htm] (8 décembre 2008)). Dans le recensement, Statistique Canada utilise la catégorie « autres certificats ou diplômes d'une école de métiers » pour désigner les reconnaissances comme des certificats ou des diplômes de formation préalable à l'emploi ou de formation professionnelle décernés à la fin de programmes d'études de courte durée par des collèges communautaires, des instituts de technologie et d'autres établissements similaires (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement 2006*).

Diplôme d'études collégiales

Cette catégorie regroupe les programmes d'études préuniversitaires, dont l'objet principal est de préparer à des études universitaires, ainsi que les programmes de formation technique, dont l'objet principal est de préparer au marché du travail. Ces deux types de programmes sont offerts par les cégeps ou les établissements d'enseignement collégial privés. Les professions associées aux programmes de formation technique sont d'un degré de complexité supérieur à celles des programmes d'études professionnelles. (QUÉBEC, *Règlement sur le régime des études collégiales* : LRQ, chapitre C-29, r.4, à jour au 1^{er} septembre 2009, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2009). Dans le recensement, Statistique Canada utilise la catégorie « certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire » pour désigner les programmes d'études postsecondaires d'une durée de deux ans ou de trois ans menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme non universitaire décernés par un collège communautaire, un cégep (formation générale ou professionnelle), un institut de technologie, une école de sciences infirmières, une école de commerce privée, une école de métiers privée ou publique ou une école de formation professionnelle (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Certificat universitaire

Cette catégorie regroupe les programmes d'études universitaires d'une durée d'un ou deux ans menant à l'obtention d'un diplôme inférieur au baccalauréat. Si un baccalauréat est une condition d'admission à un cours menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme universitaire, celui-ci est alors classé comme un certificat universitaire supérieur au baccalauréat (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Grade universitaire

Cette catégorie désigne les titulaires d'un baccalauréat, d'un certificat ou d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat. Elle inclut les personnes diplômées en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Espérance de vie à la naissance (2001-2005)

L'espérance de vie à la naissance fait référence à la durée de vie moyenne (âge moyen au décès) d'une génération fictive si les taux de mortalité observés au cours de la période continuent de s'appliquer (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux ajusté de mortalité (5 ans) / 100 000 personnes 2001-2005

Rapport du nombre annuel moyen de décès, pour une cause spécifique, en regard de la population totale au milieu d'une période donnée. Ce rapport est ajusté selon la structure par âge en 2001, sexes réunis, de la population corrigée de l'ensemble du Québec pour la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Perception d'une mauvaise santé mentale

Proportion de la population de 12 ans et plus percevant sa santé mentale comme passable ou mauvaise par rapport à la population totale de 12 ans et plus dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « Passable » ou « Mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, 2008).

Perception d'un stress quotidien

Proportion de la population de 15 ans et plus éprouvant un stress quotidien intense ou élevé, par rapport à la population totale de 15 ans et plus dans les ménages privés. Les personnes considérées comme éprouvant un stress quotidien intense ou sont celles qui ont répondu « Assez stressantes » ou « Extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de grossesse selon l'âge

Il s'agit du « rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé, à la population féminine totale de ce groupe d'âge au milieu de la même période » (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de grossesse à l'adolescence

Il s'agit du « rapport, pour une période donnée, du nombre moyen de grossesses d'adolescentes de moins de 18 ans ou de 18 et de 19 ans, à la population d'adolescentes de 14 à 17 ans ou de 18 et de 19 ans au milieu de la même période » (Éco-Santé Québec, 2008).

Indice synthétique de grossesse

L'indice synthétique de grossesse fait référence au « nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances survenues après au moins 20 semaines de gestation, les interruptions de grossesses pratiquées en clinique ou à l'hôpital et les avortements spontanés » (Éco-Santé Québec, 2008).

Avortement ou interruption volontaire de grossesse

Les interruptions volontaires de grossesse (IVG) regroupent les avortements provoqués pratiqués en clinique ou à l'hôpital. L'âge est établi au moment de l'IVG et non à celui de la conception (Madeleine ROCHON, 2005).

La principale source de données pour les IVG est le fichier des services rémunérés à l'acte de la RAMQ. Les IVG pratiquées dans les établissements où les médecins ne sont pas rémunérés à l'acte (plusieurs CLSC et quelques hôpitaux), qui ne sont pas comprises dans les données de la RAMQ, sont comptabilisées annuellement par le MSSS depuis 1992. Les seules données de la RAMQ sous-estiment le nombre d'IVG (Madeleine ROCHON, 2005).

Taux d'interruption volontaire de grossesse selon l'âge

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG de femmes d'un groupe d'âge déterminé, en regard de la population féminine de ce groupe d'âge au milieu de la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Nombre d'interruptions volontaires de grossesse pour 100 naissances vivantes

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG, en regard du nombre annuel moyen de naissances vivantes durant la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Nombre d'interruptions volontaires de grossesse pour 100 grossesses

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG, en regard du nombre annuel moyen de grossesses durant la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de mortalité par suicide

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de décès par suicide, en regard de la population totale au milieu de la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Victime de violence

Les données sur les victimes de violence sont recueillies par les corps de police et enregistrées dans une banque de données nommée Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (programme DUC 2), gérée par le Centre canadien de la statistique juridique, un organisme de Statistique Canada. Les statistiques pour le Québec sont produites par le ministère de la Sécurité publique. Une infraction est comptabilisée pour chaque victime d'une telle infraction lors d'un événement criminel. Si une personne est victime lors de deux événements différents dans la même année civile, deux infractions sont comptabilisées. Par ailleurs, les infractions enregistrées en 2006 sont celles qui ont été signalées au cours de l'année, qu'elles aient été commises ou non en 2006. L'âge de la victime dans les statistiques est celui qu'elle avait à la date de l'infraction. L'information est consignée de manière à établir la relation du point de vue de la victime. Les différentes natures d'une relation sont regroupées dans ce rapport sous quatre grandes catégories : famille, connaissance, étranger et inconnu (MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, *Statistiques 2006 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, p.11-14).

Taux de victimisation

Taux qui mesure le nombre de victimes dans la population. Il s'obtient par le rapport entre le nombre de victimes dans un groupe donné et la population de ce groupe (par exemple, selon le sexe, l'âge ou le territoire), calculé par tranche de 100 000 habitants (Ministère de la Sécurité publique).

Violence conjugale

Les données sur la violence conjugale portent sur les infractions commises par un conjoint, un ancien conjoint, un ami ou un ancien ami intime. Les crimes contre la personne considérés par ces statistiques sont les homicides, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait, les enlèvements et les séquestrations, le harcèlement criminel et les menaces. Ces statistiques proviennent des renseignements sur les affaires criminelles jugées fondées à la suite d'enquêtes policières (Ministère de la Sécurité publique).

ANNEXE

TABLEAUX

Tableau 1

Population totale selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 858 435	51,1	3 687 695	48,9	7 546 135	100,0
BAS-SAINT-LAURENT	102 135	50,9	98 520	49,1	200 655	2,7
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	137 805	50,6	134 810	49,5	272 610	3,6
CAPITALE-NATIONALE	341 740	51,7	319 315	48,3	661 060	8,8
MAURICIE	133 350	51,5	125 575	48,5	258 925	3,4
ESTRIE	152 355	51,0	146 425	49,0	298 775	4,0
MONTRÉAL	961 955	51,9	892 485	48,1	1 854 440	24,6
OUTAOUAIS	173 800	51,0	167 295	49,0	341 095	4,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	71 940	50,0	71 935	50,0	143 870	1,9
CÔTE-NORD	47 395	49,4	48 520	50,6	95 910	1,3
NORD-DU-QUÉBEC	19 425	48,8	20 390	51,2	39 815	0,5
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	7 150	48,1	7 720	51,9	14 870	0,2
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	5 315	49,1	5 500	50,9	10 815	0,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	6 960	49,3	7 170	50,7	14 130	0,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	48 185	51,1	46 160	48,9	94 345	1,3
CHAUDIÈRE-APPALACHES	198 055	50,3	195 615	49,7	393 670	5,2
LAVAL	189 495	51,4	179 215	48,6	368 710	4,9
LANAUDIÈRE	216 365	50,4	212 690	49,6	429 055	5,7
LAURENTIDES	258 810	50,6	252 465	49,4	511 275	6,8
MONTÉRÉGIE	692 330	51,0	665 385	49,0	1 357 720	18,0
CRÉ DE LONGUEUIL	200 035	51,9	185 500	48,1	385 535	5,1
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	191 010	50,6	186 235	49,4	377 245	5,0
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	301 285	50,6	293 650	49,4	594 940	7,9
CENTRE-DU-QUÉBEC	113 305	50,5	110 895	49,5	224 200	3,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 2

Taux de croissance de la population,
ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2006

	1991-1996	1996-2001	2001-2006	1996-2006	1991-2006
	%				
LE QUÉBEC	3,5	1,4	4,3	5,7	9,4
BAS-SAINT-LAURENT	0,5	- 2,6	0,0	- 2,6	- 2,2
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	0,2	- 2,9	- 2,0	- 4,9	- 4,7
CAPITALE-NATIONALE	2,9	0,9	3,5	4,3	7,3
MAURICIE	1,0	- 2,3	1,4	- 0,9	0,1
ESTRIE	3,7	2,5	4,6	7,2	11,2
MONTRÉAL	0,0	2,1	2,3	4,4	4,4
OUTAOUAIS	8,4	2,6	8,1	10,9	20,2
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1,3	- 5,1	- 1,5	- 6,5	- 5,3
CÔTE-NORD	0,1	- 5,4	- 1,9	- 7,2	- 7,1
NORD-DU-QUÉBEC	5,7	0,5	3,2	3,7	9,7
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	- 9,6	- 11,0	- 8,9	- 18,9	- 26,7
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	13,3	10,5	12,3	24,1	40,6
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	36,2	11,3	11,9	24,5	69,5
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	- 0,8	- 7,8	- 2,7	- 10,3	- 11,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	3,4	0,8	2,7	3,5	7,0
LAVAL	5,1	3,8	7,5	11,6	17,3
LANAUDIÈRE	11,8	3,6	10,4	14,4	27,9
LAURENTIDES	13,3	6,9	10,8	18,4	34,2
MONTÉRÉGIE	4,8	1,6	6,4	8,1	13,3
CRÉ DE LONGUEUIL	0,7	- 0,3	3,7	3,4	4,1
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	8,4	3,6	9,6	13,6	23,1
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	5,6	1,8	6,2	8,0	14,1
CENTRE-DU-QUÉBEC	3,6	1,7	2,6	4,3	8,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 3

Population selon le sexe,
ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 1996-2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL			
	1996	2006	1996	2006	1996		2006	
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 645 425	3 858 435	3 493 370	3 687 695	7 138 795	100,0	7 546 135	100,0
ESTRIE	141 945	152 355	136 825	146 425	278 775	3,9	298 775	4,0
LE GRANIT	10 460	10 970	10 825	11 370	21 285	7,6	22 340	7,5
LES SOURCES	7 630	7 290	7 380	7 175	15 005	5,4	14 465	4,8
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	10 315	10 665	10 885	11 080	21 195	7,6	21 745	7,3
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	13 920	14 320	14 220	14 700	28 140	10,1	29 025	9,7
SHERBROOKE (VILLE)	70 425	76 760	64 730	70 670	135 155	48,5	147 425	49,3
COATICOOK	8 980	9 215	9 020	9 250	18 000	6,5	18 470	6,2
MEMPHRÉMAGOG	20 215	23 135	19 765	22 175	39 985	14,3	45 310	15,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 4

Population selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 858 435	51,1	3 687 695	48,9	7 546 135	100,0
0 À 14 ANS	613 370	49,0	639 150	51,0	1 252 520	16,6
15 À 19 ANS	232 820	49,0	242 185	51,0	475 005	6,3
20 À 24 ANS	233 730	49,5	238 445	50,5	472 175	6,3
25 À 29 ANS	247 540	50,2	245 330	49,8	492 880	6,5
30 À 34 ANS	234 525	50,2	232 805	49,8	467 325	6,2
35 À 44 ANS	562 505	50,2	558 910	49,8	1 121 435	14,9
45 À 54 ANS	624 205	50,7	607 930	49,3	1 232 120	16,3
55 À 64 ANS	485 835	51,0	466 600	49,0	952 425	12,6
65 À 69 ANS	165 395	52,4	150 165	47,6	315 555	4,2
70 À 74 ANS	146 205	54,5	121 940	45,5	268 150	3,6
75 À 84 ANS	226 740	60,1	150 550	39,9	377 315	5,0
85 ANS ET PLUS	85 595	71,8	33 695	28,2	119 285	1,6
ESTRIE	152 355	51,0	146 425	49,0	298 775	100,0
0 À 14 ANS	24 255	48,6	25 660	51,4	49 920	16,7
15 À 19 ANS	9 625	49,5	9 820	50,5	19 445	6,5
20 À 24 ANS	9 835	49,5	10 035	50,5	19 875	6,7
25 À 29 ANS	9 280	49,3	9 540	50,7	18 815	6,3
30 À 34 ANS	8 260	50,1	8 230	50,0	16 475	5,5
35 À 44 ANS	20 315	50,2	20 155	49,8	40 485	13,6
45 À 54 ANS	24 225	50,7	23 605	49,4	47 805	16,0
55 À 64 ANS	20 445	50,4	20 145	49,6	40 580	13,6
65 À 69 ANS	6 715	51,7	6 275	48,3	12 980	4,3
70 À 74 ANS	5 905	53,9	5 050	46,1	10 960	3,7
75 À 84 ANS	9 525	60,0	6 350	40,0	15 885	5,3
85 ANS ET PLUS	3 965	71,6	1 535	27,7	5 535	1,9
LE GRANIT	10 970	49,1	11 370	50,9	22 340	100,0
0 À 14 ANS	1 700	47,3	1 925	53,5	3 595	16,1
15 À 19 ANS	705	48,5	740	50,9	1 455	6,5
20 À 24 ANS	605	48,8	635	51,2	1 240	5,6
25 À 29 ANS	615	46,9	700	53,4	1 310	5,9
30 À 34 ANS	570	49,8	570	49,8	1 145	5,1
35 À 44 ANS	1 440	47,2	1 615	53,0	3 050	13,7
45 À 54 ANS	1 880	49,0	1 955	51,0	3 835	17,2
55 À 64 ANS	1 500	48,4	1 605	51,8	3 100	13,9
65 À 69 ANS	505	48,6	525	50,5	1 040	4,7
70 À 74 ANS	480	52,5	445	48,6	915	4,1
75 À 84 ANS	740	57,8	545	42,6	1 280	5,7
85 ANS ET PLUS	260	65,8	130	32,9	395	1,8

Tableau 4 (SUITE)

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LES SOURCES	7 290	50,4	7 175	49,6	14 465	100,0
0 À 14 ANS	1 060	48,0	1 155	52,3	2 210	15,3
15 À 19 ANS	375	48,4	380	49,0	775	5,4
20 À 24 ANS	310	45,3	370	54,0	685	4,7
25 À 29 ANS	325	47,4	360	52,6	685	4,7
30 À 34 ANS	340	48,6	360	51,4	700	4,8
35 À 44 ANS	830	48,4	905	52,8	1 715	11,9
45 À 54 ANS	1 205	50,2	1 215	50,6	2 400	16,6
55 À 64 ANS	1 155	48,8	1 210	51,2	2 365	16,3
65 À 69 ANS	390	53,1	345	46,9	735	5,1
70 À 74 ANS	390	56,5	295	42,8	690	4,8
75 À 84 ANS	680	58,6	495	42,7	1 160	8,0
85 ANS ET PLUS	220	68,8	100	31,3	320	2,2
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	10 665	49,0	11 080	51,0	21 745	100,0
0 À 14 ANS	1 915	49,4	1 955	50,5	3 875	17,8
15 À 19 ANS	720	47,4	805	53,0	1 520	7,0
20 À 24 ANS	525	47,5	585	52,9	1 105	5,1
25 À 29 ANS	575	48,7	605	51,3	1 180	5,4
30 À 34 ANS	535	48,0	585	52,5	1 115	5,1
35 À 44 ANS	1 545	49,9	1 550	50,1	3 095	14,2
45 À 54 ANS	1 780	48,4	1 895	51,6	3 675	16,9
55 À 64 ANS	1 450	46,3	1 670	53,4	3 130	14,4
65 À 69 ANS	435	46,5	500	53,5	935	4,3
70 À 74 ANS	385	50,3	390	51,0	765	3,5
75 À 84 ANS	550	55,3	455	45,7	995	4,6
85 ANS ET PLUS	215	66,2	110	33,8	325	1,5
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	14 320	49,3	14 700	50,6	29 025	100,0
0 À 14 ANS	2 455	47,3	2 725	52,5	5 190	17,9
15 À 19 ANS	920	48,8	975	51,7	1 885	6,5
20 À 24 ANS	720	47,7	790	52,3	1 510	5,2
25 À 29 ANS	765	47,8	820	51,3	1 600	5,5
30 À 34 ANS	840	49,4	850	50,0	1 700	5,9
35 À 44 ANS	2 040	49,0	2 115	50,8	4 160	14,3
45 À 54 ANS	2 415	48,6	2 545	51,3	4 965	17,1
55 À 64 ANS	1 910	47,3	2 115	52,4	4 035	13,9
65 À 69 ANS	605	50,0	600	49,6	1 210	4,2
70 À 74 ANS	520	53,1	470	48,0	980	3,4
75 À 84 ANS	765	59,1	525	40,5	1 295	4,5
85 ANS ET PLUS	360	71,3	145	28,7	505	1,7

Tableau 4 (SUITE)

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
SHERBROOKE (VILLE)	76 760	52,1	70 670	47,9	147 425	100,0
0 À 14 ANS	11 890	48,6	12 600	51,4	24 490	16,6
15 À 19 ANS	4 890	50,0	4 900	50,1	9 775	6,6
20 À 24 ANS	6 180	50,8	5 980	49,2	12 155	8,2
25 À 29 ANS	5 385	49,2	5 570	50,8	10 955	7,4
30 À 34 ANS	4 365	50,5	4 285	49,6	8 640	5,9
35 À 44 ANS	10 140	50,9	9 815	49,2	19 935	13,5
45 À 54 ANS	11 745	52,1	10 810	48,0	22 535	15,3
55 À 64 ANS	9 265	52,3	8 430	47,6	17 705	12,0
65 À 69 ANS	3 010	53,5	2 605	46,3	5 625	3,8
70 À 74 ANS	2 825	57,0	2 130	42,9	4 960	3,4
75 À 84 ANS	4 905	63,6	2 820	36,6	7 715	5,2
85 ANS ET PLUS	2 185	74,7	750	25,6	2 925	2,0
COATICOOK	9 215	49,9	9 250	50,1	18 470	100,0
0 À 14 ANS	1 750	49,0	1 805	50,6	3 570	19,3
15 À 19 ANS	705	50,7	685	49,3	1 390	7,5
20 À 24 ANS	490	46,4	570	54,0	1 055	5,7
25 À 29 ANS	540	52,4	495	48,1	1 030	5,6
30 À 34 ANS	465	48,4	495	51,6	960	5,2
35 À 44 ANS	1 230	49,1	1 300	51,9	2 505	13,6
45 À 54 ANS	1 400	48,5	1 465	50,8	2 885	15,6
55 À 64 ANS	1 145	48,9	1 215	51,9	2 340	12,7
65 À 69 ANS	405	51,6	380	48,4	785	4,3
70 À 74 ANS	315	48,1	335	51,1	655	3,5
75 À 84 ANS	540	56,0	440	45,6	965	5,2
85 ANS ET PLUS	240	76,2	95	30,2	315	1,7
MEMPHRÉMAGOG	23 135	51,1	22 175	48,9	45 310	100,0
0 À 14 ANS	3 490	49,9	3 505	50,1	6 995	15,4
15 À 19 ANS	1 325	49,8	1 330	50,0	2 660	5,9
20 À 24 ANS	1 010	47,9	1 100	52,1	2 110	4,7
25 À 29 ANS	1 065	51,7	1 005	48,8	2 060	4,5
30 À 34 ANS	1 140	50,9	1 100	49,1	2 240	4,9
35 À 44 ANS	3 105	51,6	2 910	48,4	6 015	13,3
45 À 54 ANS	3 800	50,6	3 710	49,4	7 510	16,6
55 À 64 ANS	4 000	50,8	3 885	49,3	7 880	17,4
65 À 69 ANS	1 340	50,5	1 310	49,3	2 655	5,9
70 À 74 ANS	990	49,7	1 005	50,5	1 990	4,4
75 À 84 ANS	1 355	55,3	1 095	44,7	2 450	5,4
85 ANS ET PLUS	520	71,7	225	31,0	725	1,6

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 5

Population immigrée selon le sexe,
ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 2006

	FEMMES	HOMMES	IMMIGRANTS TOTAL	POPULATION TOTALE	% FEMMES	% POPULATION IMMIGRÉE
LE QUÉBEC	433 635	417 925	851 555	7 435 900	50,9	11,5
ESTRIE	6 775	6 745	13 520	293 955	50,1	4,6
LE GRANIT	205	205	410	22 125	49,4	1,9
ASBESTOS	95	95	190	14 140	48,7	1,4
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	255	205	460	21 465	54,8	2,2
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	250	265	515	28 760	48,1	1,8
SHERBROOKE	4 540	4 615	9 155	144 595	49,6	6,4
COATICOOK	315	305	620	18 125	50,8	3,4
MEMPHRÉMAGOG	1 115	1 055	2 170	44 745	51,5	4,9

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 6

Type de familles selon la présence et l'âge des enfants,
ensemble du Québec et région de l'Estrie, 2006

	TYPE DE FAMILLES AVEC ENFANTS									
	TOTAL FAMILLES		COUPLES		FAMILLES MONOPARENTALES		SEXE DU CHEF DE FAMILLE MONOPARENTALE			
							FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC										
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 267 720	59,8	914 890	72,2	352 830	27,8	274 890	77,9	77 940	22,1
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 106 050	52,1	830 270	75,1	275 780	24,9	211 865	76,8	63 915	23,2
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	892 920	42,1	681 235	76,3	211 685	23,7	166 025	78,4	45 655	21,6
ENFANTS DE 6 ANS ET MOINS	335 800	15,8	283 515	84,4	52 285	15,6	44 370	84,9	7 920	15,1
COUPLES SANS ENFANT À LA MAISON	853 895	40,2	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	2 121 610	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—
ESTRIE										
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	46 365	54,9	33 710	72,7	12 655	27,3	9 205	72,7	3 450	27,3
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	41 595	49,3	31 235	75,1	10 360	24,9	7 350	70,9	3 010	29,1
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	34 175	40,5	25 865	75,7	8 315	24,3	5 985	72,0	2 335	28,1
ENFANTS DE 6 ANS ET MOINS	12 870	15,3	10 840	84,2	2 010	15,6	1 585	78,9	435	21,6
COUPLES SANS ENFANT À LA MAISON	38 025	45,1	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	84 385	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 7

Personnes seules de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 2006

	FEMMES						HOMMES						TOTAL		
	VIVANT SEULES		VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES SEULEMENT		VIVANT AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES		TOTAL	VIVANT SEULS		VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES SEULEMENT		VIVANT AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%	Nombre			%
LE QUÉBEC	538 605	17,1	82 565	2,6	32 560	1,0	3 154 965	441 735	14,8	99 875	3,3	31 295	1,0	2 990 695	6 145 665
15 À 17 ANS	310	0,2	450	0,3	365	0,3	144 085	500	0,3	595	0,4	345	0,2	153 145	297 225
18 À 24 ANS	20 750	6,5	21 245	6,7	5 130	1,6	319 265	22 575	6,9	21 775	6,7	6 140	1,9	326 125	645 385
25 À 29 ANS	29 365	11,9	14 680	5,9	3 050	1,2	247 205	38 580	15,9	22 160	9,1	4 835	2,0	242 285	489 485
30 À 34 ANS	22 545	9,7	5 715	2,5	1 455	0,6	232 675	36 650	15,9	10 555	4,6	2 525	1,1	230 995	463 670
35 À 44 ANS	48 365	8,6	8 695	1,6	2 355	0,4	560 410	86 145	15,6	14 165	2,6	4 215	0,8	552 025	1 112 435
45 À 54 ANS	82 190	13,3	12 560	2,0	4 250	0,7	619 930	98 510	16,4	13 105	2,2	4 860	0,8	600 875	1 220 800
55 À 64 ANS	110 640	23,0	10 085	2,1	5 715	1,2	480 780	77 770	17,0	9 280	2,0	4 050	0,9	458 275	939 055
65 À 74 ANS	97 985	32,5	5 635	1,9	4 650	1,5	301 755	45 795	17,3	5 320	2,0	2 625	1,0	264 590	566 345
75 À 84 ANS	96 255	48,7	2 770	1,4	4 235	2,1	197 675	28 505	20,6	2 535	1,8	1 445	1,0	138 550	336 235
85 ANS ET PLUS	30 200	59,0	730	1,4	1 345	2,6	51 170	6 705	28,1	385	1,6	250	1,0	23 830	75 000
ESTRIE	22 775	18,4	3 610	2,9	1 090	0,9	123 755	18 515	15,6	4 090	3,5	1 055	0,9	118 500	242 260
15 À 17 ANS	0	0,0	25	0,4	0	0,0	5 870	25	0,4	10	0,2	10	0,2	6 030	11 900
18 À 24 ANS	1 225	9,2	1 200	9,0	180	1,4	13 310	1 325	9,6	1 330	9,6	280	2,0	13 790	27 100
25 À 29 ANS	1 050	11,6	445	4,9	70	0,8	9 035	1 590	16,6	845	8,8	145	1,5	9 585	18 615
30 À 34 ANS	790	9,5	140	1,7	25	0,3	8 355	1 260	15,7	310	3,9	80	1,0	8 010	16 370
35 À 44 ANS	1 500	7,5	335	1,7	80	0,4	20 005	3 345	16,5	350	1,7	140	0,7	20 255	40 265
45 À 54 ANS	3 505	14,6	455	1,9	115	0,5	23 930	4 060	17,2	490	2,1	145	0,6	23 580	47 510
55 À 64 ANS	4 975	24,3	510	2,5	195	1,0	20 460	3 575	18,2	380	1,9	135	0,7	19 595	40 060
65 À 74 ANS	4 165	33,7	305	2,5	195	1,6	12 355	1 925	17,8	230	2,1	85	0,8	10 825	23 180
75 À 84 ANS	4 175	51,3	165	2,0	180	2,2	8 145	1 045	18,3	110	1,9	30	0,5	5 710	13 855
85 ANS ET PLUS	1 375	60,0	35	1,5	55	2,4	2 290	360	32,6	25	2,3	0	0,0	1 105	3 395
LE GRANIT	1 310	14,6	155	1,7	25	0,3	8 950	1 340	14,4	135	1,5	65	0,7	9 280	18 230
15 À 17 ANS	0	0,0	0	0,0	0	0,0	420	0	0,0	10	2,1	0	0,0	470	890
18 À 24 ANS	25	3,1	0	0,0	0	0,0	815	60	6,3	45	4,7	0	0,0	960	1 780
25 À 29 ANS	45	8,3	20	3,7	0	0,0	540	80	10,5	25	3,3	0	0,0	760	1 305
30 À 34 ANS	70	10,6	10	1,5	0	0,0	660	70	14,3	0	0,0	0	0,0	490	1 150
35 À 44 ANS	65	4,5	30	2,1	0	0,0	1 435	295	18,2	10	0,6	20	1,2	1 625	3 065
45 À 54 ANS	195	10,6	30	1,6	0	0,0	1 845	305	15,6	0	0,0	10	0,5	1 950	3 795
55 À 64 ANS	275	18,3	40	2,7	10	0,7	1 505	310	20,1	10	0,6	10	0,6	1 545	3 050
65 À 74 ANS	250	25,6	15	1,5	10	1,0	975	105	11,3	10	1,1	10	1,1	930	1 910
75 À 84 ANS	320	49,2	0	0,0	0	0,0	650	80	17,0	0	0,0	10	2,1	470	1 120
85 ANS ET PLUS	60	66,7	0	0,0	0	0,0	90	20	28,6	0	0,0	0	0,0	70	165
LES SOURCES	1 075	18,0	35	0,6	85	1,4	5 970	915	15,5	70	1,2	65	1,1	5 915	11 890
15 À 17 ANS	0	0,0	10	4,7	0	0,0	215	0	0,0	0	0,0	0	0,0	235	455
18 À 24 ANS	10	2,5	0	0,0	0	0,0	400	30	5,1	0	0,0	0	0,0	590	985
25 À 29 ANS	25	7,5	0	0,0	10	3,0	335	45	14,5	0	0,0	10	3,2	310	645
30 À 34 ANS	25	7,6	0	0,0	0	0,0	330	55	15,1	0	0,0	0	0,0	365	695
35 À 44 ANS	25	3,0	0	0,0	0	0,0	845	115	13,6	10	1,2	0	0,0	845	1 690
45 À 54 ANS	130	11,0	20	1,7	10	0,8	1 180	255	20,0	20	1,6	25	2,0	1 275	2 450
55 À 64 ANS	270	23,0	10	0,9	10	0,9	1 175	205	17,6	0	0,0	10	0,9	1 165	2 340
65 À 74 ANS	210	26,9	0	0,0	30	3,8	780	90	14,6	10	1,6	10	1,6	615	1 395
75 À 84 ANS	250	46,7	0	0,0	20	3,7	535	95	21,1	0	0,0	0	0,0	450	975
85 ANS ET PLUS	115	65,7	0	0,0	10	5,7	175	20	30,8	0	0,0	0	0,0	65	245

Tableau 7 (SUITE)

	FEMMES							HOMMES							TOTAL
	VIVANT SEULES		VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES SEULEMENT		VIVANT AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES		TOTAL	VIVANT SEULS		VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES SEULEMENT		VIVANT AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	985	11,5	165	1,9	45	0,5	8 560	1 290	14,3	150	1,7	85	0,9	8 995	17 555
15 À 17 ANS	0	0,0	0	0,0	0	0,0	435	10	1,9	0	0,0	10	1,9	525	955
18 À 24 ANS	15	1,8	10	1,2	0	0,0	840	30	3,7	0	0,0	10	1,2	820	1 660
25 À 29 ANS	30	5,7	10	1,9	10	1,9	525	95	15,3	10	1,6	15	2,4	620	1 145
30 À 34 ANS	10	1,8	0	0,0	0	0,0	555	55	10,5	10	1,9	0	0,0	525	1 080
35 À 44 ANS	20	1,3	10	0,6	0	0,0	1 545	265	17,0	25	1,6	10	0,6	1 560	3 110
45 À 54 ANS	195	11,1	40	2,3	10	0,6	1 760	335	17,7	60	3,2	10	0,5	1 895	3 655
55 À 64 ANS	220	15,9	40	2,9	15	1,1	1 385	305	18,0	30	1,8	15	0,9	1 695	3 090
65 À 74 ANS	230	25,7	35	3,9	0	0,0	895	120	14,8	10	1,2	0	0,0	810	1 705
75 À 84 ANS	220	42,3	10	1,9	10	1,9	520	55	12,1	10	2,2	0	0,0	455	975
85 ANS ET PLUS	40	40,0	0	0,0	10	10,0	100	35	50,0	0	0,0	0	0,0	70	170
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	1 500	13,0	155	1,3	85	0,7	11 500	1 645	14,0	220	1,9	80	0,7	11 755	23 255
15 À 17 ANS	0	0,0	0	0,0	0	0,0	725	0	0,0	0	0,0	0	0,0	505	1 225
18 À 24 ANS	40	4,4	30	3,3	0	0,0	905	60	4,9	20	1,6	10	0,8	1 225	2 140
25 À 29 ANS	95	11,3	10	1,2	0	0,0	840	80	10,8	65	8,8	0	0,0	740	1 575
30 À 34 ANS	15	1,8	0	0,0	0	0,0	835	80	9,3	25	2,9	0	0,0	860	1 695
35 À 44 ANS	125	6,2	15	0,7	20	1,0	2 030	385	18,1	25	1,2	10	0,5	2 130	4 160
45 À 54 ANS	205	8,4	30	1,2	10	0,4	2 435	410	16,0	15	0,6	10	0,4	2 570	5 000
55 À 64 ANS	260	14,4	30	1,7	0	0,0	1 810	355	16,4	15	0,7	30	1,4	2 170	3 975
65 À 74 ANS	340	30,1	35	3,1	30	2,7	1 130	140	13,9	25	2,5	0	0,0	1 005	2 135
75 À 84 ANS	350	55,6	10	1,6	25	4,0	630	105	21,9	20	4,2	0	0,0	480	1 110
85 ANS ET PLUS	60	38,7	0	0,0	0	0,0	155	25	33,3	0	0,0	0	0,0	75	230
SHERBROOKE (VILLE)	13 775	22,1	2 565	4,1	690	1,1	62 400	9 615	16,9	3 005	5,3	615	1,1	56 900	119 295
15 À 17 ANS	0	0,0	20	0,8	10	0,4	2 655	25	0,8	0	0,0	0	0,0	3 105	5 760
18 À 24 ANS	1 025	12,6	1 085	13,4	170	2,1	8 120	1 005	12,9	1 130	14,5	240	3,1	7 810	15 930
25 À 29 ANS	735	14,1	365	7,0	45	0,9	5 215	1 085	19,1	680	12,0	105	1,9	5 670	10 885
30 À 34 ANS	495	11,6	75	1,8	0	0,0	4 285	845	19,7	235	5,5	50	1,2	4 300	8 580
35 À 44 ANS	1 010	10,1	175	1,7	60	0,6	10 020	1 575	16,1	210	2,2	60	0,6	9 760	19 775
45 À 54 ANS	2 200	18,7	265	2,3	80	0,7	11 760	1 845	17,4	280	2,6	55	0,5	10 590	22 350
55 À 64 ANS	2 815	30,4	290	3,1	125	1,3	9 260	1 595	19,4	260	3,2	45	0,5	8 210	17 475
65 À 74 ANS	2 345	41,0	155	2,7	100	1,7	5 720	955	21,9	125	2,9	35	0,8	4 360	10 075
75 À 84 ANS	2 275	56,0	115	2,8	65	1,6	4 060	485	19,6	65	2,6	20	0,8	2 480	6 545
85 ANS ET PLUS	865	66,8	10	0,8	30	2,3	1 295	195	31,7	10	1,6	10	1,6	615	1 910
COATICOOK	920	12,7	95	1,3	55	0,8	7 225	935	12,7	165	2,2	50	0,7	7 335	14 560
15 À 17 ANS	0	0,0	0	0,0	0	0,0	500	0	0,0	0	0,0	0	0,0	385	885
18 À 24 ANS	30	4,1	35	4,7	0	0,0	740	50	6,0	60	7,2	10	1,2	835	1 570
25 À 29 ANS	50	9,1	10	1,8	10	1,8	550	50	10,5	25	5,3	0	0,0	475	1 025
30 À 34 ANS	40	8,2	0	0,0	0	0,0	485	40	8,5	10	2,1	0	0,0	470	955
35 À 44 ANS	60	5,3	10	0,9	10	0,9	1 140	180	13,1	0	0,0	20	1,5	1 370	2 510
45 À 54 ANS	90	6,7	10	0,7	0	0,0	1 350	245	16,6	15	1,0	0	0,0	1 480	2 830
55 À 64 ANS	225	19,6	20	1,7	0	0,0	1 150	165	14,1	30	2,6	0	0,0	1 170	2 325
65 À 74 ANS	165	24,3	10	1,5	0	0,0	680	140	19,7	15	2,1	0	0,0	710	1 395
75 À 84 ANS	210	40,8	0	0,0	20	3,9	515	50	13,0	0	0,0	0	0,0	385	900
85 ANS ET PLUS	45	42,9	0	0,0	10	9,5	105	10	20,0	0	0,0	0	0,0	50	150

Tableau 7 (SUITE)

	FEMMES							HOMMES							TOTAL
	VIVANT SEULES		VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES SEULEMENT		VIVANT AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES		TOTAL	VIVANT SEULS		VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES SEULEMENT		VIVANT AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
MEMPHRÉMAGOG	3 210	16,8	440	2,3	105	0,5	19 160	2 775	15,1	330	1,8	85	0,5	18 325	37 485
15 À 17 ANS	0	0,0	0	0,0	0	0,0	915	0	0,0	0	0,0	0	0,0	810	1 725
18 À 24 ANS	85	5,7	30	2,0	0	0,0	1 485	90	5,8	60	3,9	10	0,6	1 545	3 025
25 À 29 ANS	70	6,8	30	2,9	10	1,0	1 030	150	15,0	35	3,5	10	1,0	1 000	2 035
30 À 34 ANS	125	10,4	45	3,7	0	0,0	1 205	120	11,9	30	3,0	0	0,0	1 005	2 215
35 À 44 ANS	195	6,5	80	2,7	0	0,0	2 990	535	18,1	45	1,5	25	0,8	2 960	5 960
45 À 54 ANS	470	13,1	65	1,8	0	0,0	3 595	650	17,0	70	1,8	10	0,3	3 830	7 415
55 À 64 ANS	905	21,7	70	1,7	20	0,5	4 165	630	17,3	30	0,8	20	0,5	3 640	7 805
65 À 74 ANS	625	28,8	55	2,5	20	0,9	2 170	380	15,9	40	1,7	10	0,4	2 390	4 560
75 À 84 ANS	550	44,7	35	2,8	30	2,4	1 230	165	16,7	20	2,0	0	0,0	990	2 215
85 ANS ET PLUS	190	51,4	25	6,8	10	2,7	370	50	32,3	15	9,7	0	0,0	155	525

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 8

Population de 15 ans et plus selon le plus haut diplôme obtenu, l'âge et le sexe, ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 2006

	FEMMES											
	AUCUN DIPLOME		DES		DEP		DEC		CERTIFICAT		GRADE UNIVERSITAIRE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	797 655	25,1	752 295	23,7	374 115	11,8	554 475	17,5	177 440	5,6	520 675	16,4
15 À 19 ANS	126 905	55,0	78 455	34,0	5 875	2,5	18 175	7,9	830	0,4	335	0,1
20 À 29 ANS	50 295	10,5	93 270	19,4	66 365	13,8	138 030	28,7	22 970	4,8	110 315	22,9
30 À 44 ANS	92 210	11,6	140 015	17,6	131 475	16,6	173 490	21,8	46 425	5,8	210 540	26,5
45 À 54 ANS	110 150	17,7	172 310	27,7	89 955	14,5	110 265	17,8	37 100	6,0	101 300	16,3
55 À 64 ANS	126 990	26,3	134 345	27,8	50 885	10,5	67 365	14,0	37 870	7,8	65 245	13,5
65 ANS ET PLUS	291 105	51,4	133 890	23,6	29 570	5,2	47 145	8,3	32 235	5,7	32 930	5,8
ESTRIE	33 375	26,8	29 365	23,5	16 680	13,4	21 435	17,2	5 975	4,8	17 925	14,4
15 À 19 ANS	5 430	56,6	3 125	32,6	375	3,9	665	6,9	0	0,0	10	0,1
20 À 29 ANS	2 135	11,4	3 600	19,2	3 110	16,6	5 320	28,4	695	3,7	3 880	20,7
30 À 44 ANS	3 630	12,8	5 445	19,2	5 905	20,8	5 900	20,8	1 190	4,2	6 330	22,3
45 À 54 ANS	5 055	21,1	6 100	25,4	4 065	17,0	4 135	17,2	1 185	4,9	3 440	14,3
55 À 64 ANS	5 365	26,1	5 580	27,2	2 030	9,9	3 230	15,7	1 460	7,1	2 865	14,0
65 ANS ET PLUS	11 755	50,0	5 515	23,5	1 195	5,1	2 185	9,3	1 430	6,1	1 415	6,0
COATICOOK	2 330	32,2	1 775	24,5	1 085	15,0	1 115	15,4	270	3,7	675	9,3
15 À 19 ANS	460	61,3	215	28,7	35	4,7	40	5,3	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	205	19,6	265	25,4	220	21,1	250	23,9	40	3,8	70	6,7
30 À 44 ANS	185	11,3	385	23,6	425	26,1	345	21,2	55	3,4	225	13,8
45 À 54 ANS	330	24,4	345	25,5	235	17,3	225	16,6	45	3,3	170	12,5
55 À 64 ANS	430	37,1	285	24,6	115	9,9	120	10,3	40	3,4	170	14,7
65 ANS ET PLUS	710	54,2	285	21,8	55	4,2	130	9,9	90	6,9	35	2,7
LE GRANIT	3 705	40,6	1 900	20,8	1 175	12,9	1 290	14,1	325	3,6	730	8,0
15 À 19 ANS	405	59,1	185	27,0	40	5,8	55	8,0	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	140	12,8	215	19,7	260	23,9	290	26,6	40	3,7	140	12,8
30 À 44 ANS	470	22,4	405	19,3	440	21,0	440	21,0	55	2,6	280	13,4
45 À 54 ANS	775	42,0	395	21,4	240	13,0	205	11,1	75	4,1	155	8,4
55 À 64 ANS	625	41,5	395	26,2	115	7,6	180	12,0	85	5,6	110	7,3
65 ANS ET PLUS	1 290	67,9	300	15,8	80	4,2	115	6,1	70	3,7	50	2,6
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	2 885	33,6	2 190	25,5	1 290	15,0	1 195	13,9	300	3,5	710	8,3
15 À 19 ANS	415	54,2	260	34,0	30	3,9	70	9,2	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	220	21,4	180	17,5	205	19,9	280	27,2	20	1,9	115	11,2
30 À 44 ANS	425	20,2	530	25,2	405	19,3	380	18,1	75	3,6	280	13,3
45 À 54 ANS	540	30,6	485	27,5	380	21,5	185	10,5	90	5,1	75	4,2
55 À 64 ANS	525	37,8	350	25,2	155	11,2	140	10,1	70	5,0	155	11,2
65 ANS ET PLUS	765	50,3	390	25,7	110	7,2	130	8,6	35	2,3	85	5,6
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	3 555	30,3	2 945	25,1	1 790	15,3	1 925	16,4	390	3,3	1 115	9,5
15 À 19 ANS	645	65,8	260	26,5	50	5,1	25	2,6	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	210	14,1	295	19,8	330	22,1	405	27,2	55	3,7	185	12,4
30 À 44 ANS	345	12,1	715	25,0	660	23,1	625	21,9	75	2,6	435	15,2
45 À 54 ANS	520	21,4	735	30,2	525	21,6	390	16,0	70	2,9	195	8,0
55 À 64 ANS	580	31,7	485	26,5	185	10,1	260	14,2	105	5,7	215	11,7
65 ANS ET PLUS	1 245	58,7	440	20,8	45	2,1	215	10,1	90	4,2	75	3,5
LES SOURCES	1 955	32,6	1 400	23,3	990	16,5	960	16,0	260	4,3	435	7,2
15 À 19 ANS	195	55,7	110	31,4	15	4,3	25	7,1	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	115	19,3	100	16,8	135	22,7	185	31,1	10	1,7	55	9,2
30 À 44 ANS	245	20,8	220	18,6	340	28,8	175	14,8	20	1,7	170	14,4
45 À 54 ANS	275	23,2	295	24,9	305	25,7	215	18,1	35	3,0	55	4,6
55 À 64 ANS	330	28,0	315	26,7	115	9,7	185	15,7	125	10,6	95	8,1
65 ANS ET PLUS	800	52,8	360	23,8	65	4,3	165	10,9	70	4,6	45	3,0

Tableau 8 (SUITE)

	FEMMES											
	AUCUN DIPLOME		DES		DEP		DEC		CERTIFICAT		GRADE UNIVERSITAIRE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MEMPHRÉMAGOG	5 310	27,5	4 740	24,6	2 555	13,2	2 760	14,3	1 015	5,3	2 900	15,0
15 À 19 ANS	840	61,8	375	27,6	60	4,4	90	6,6	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	350	16,9	465	22,4	375	18,1	430	20,7	50	2,4	405	19,5
30 À 44 ANS	545	12,9	915	21,7	1 035	24,6	785	18,6	180	4,3	755	17,9
45 À 54 ANS	800	22,1	970	26,8	490	13,6	560	15,5	150	4,1	640	17,7
55 À 64 ANS	1 000	23,9	1 080	25,8	365	8,7	590	14,1	375	9,0	770	18,4
65 ANS ET PLUS	1 770	46,2	935	24,4	225	5,9	305	8,0	265	6,9	330	8,6
SHERBROOKE (VILLE)	13 630	21,7	14 420	23,0	7 790	12,4	12 190	19,4	3 415	5,4	11 360	18,1
15 À 19 ANS	2 470	52,5	1 715	36,5	140	3,0	365	7,8	10	0,2	0	0,0
20 À 29 ANS	900	7,9	2 075	18,2	1 575	13,8	3 470	30,4	485	4,3	2 905	25,5
30 À 44 ANS	1 410	9,8	2 280	15,9	2 580	18,0	3 150	22,0	730	5,1	4 185	29,2
45 À 54 ANS	1 805	15,3	2 870	24,4	1 890	16,0	2 350	19,9	715	6,1	2 140	18,2
55 À 64 ANS	1 875	20,2	2 670	28,8	980	10,6	1 745	18,8	660	7,1	1 350	14,5
65 ANS ET PLUS	5 175	45,8	2 805	24,8	615	5,4	1 120	9,9	815	7,2	780	6,9

Tableau 8 (SUITE)

	HOMMES											
	AUCUN DIPLOME		DES		DEP		DEC		CERTIFICAT		GRADE UNIVERSITAIRE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	750 215	24,9	625 295	20,8	571 855	19,0	437 890	14,6	123 700	4,1	498 880	16,6
15 À 19 ANS	149 515	61,4	72 305	29,7	9 055	3,7	11 735	4,8	515	0,2	400	0,2
20 À 29 ANS	79 205	16,5	109 650	22,8	97 065	20,2	108 375	22,6	16 015	3,3	69 920	14,6
30 À 44 ANS	115 990	14,8	134 780	17,2	176 880	22,5	142 145	18,1	34 460	4,4	181 580	23,1
45 À 54 ANS	116 570	19,3	131 125	21,7	131 635	21,8	87 695	14,5	27 825	4,6	108 470	18,0
55 À 64 ANS	105 145	22,8	100 445	21,8	90 640	19,7	53 935	11,7	25 505	5,5	85 200	18,5
65 ANS ET PLUS	183 785	42,3	76 985	17,7	66 575	15,3	34 000	7,8	19 380	4,5	53 290	12,3
ESTRIE	33 175	27,8	24 025	20,1	25 730	21,6	15 690	13,2	3 760	3,2	16 870	14,1
15 À 19 ANS	6 235	63,2	2 845	28,8	450	4,6	325	3,3	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	3 490	17,7	4 365	22,2	4 565	23,2	4 270	21,7	410	2,1	2 580	13,1
30 À 44 ANS	4 710	16,6	5 350	18,9	7 820	27,6	4 640	16,4	705	2,5	5 115	18,0
45 À 54 ANS	5 670	24,0	4 805	20,3	5 855	24,8	3 070	13,0	905	3,8	3 350	14,2
55 À 64 ANS	5 155	26,2	3 700	18,8	4 170	21,2	2 180	11,1	955	4,9	3 495	17,8
65 ANS ET PLUS	7 900	43,8	2 955	16,4	2 870	15,9	1 200	6,7	785	4,4	2 325	12,9
COATICOOK	2 655	36,2	1 435	19,6	1 790	24,4	730	9,9	160	2,2	560	7,6
15 À 19 ANS	435	68,0	155	24,2	40	6,3	10	1,6	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	250	23,7	260	24,6	335	31,8	165	15,6	0	0,0	40	3,8
30 À 44 ANS	430	23,4	380	20,7	580	31,6	265	14,4	35	1,9	145	7,9
45 À 54 ANS	500	33,8	310	20,9	360	24,3	145	9,8	20	1,4	145	9,8
55 À 64 ANS	445	38,0	170	14,5	250	21,4	115	9,8	30	2,6	155	13,2
65 ANS ET PLUS	595	52,0	155	13,5	225	19,7	30	2,6	75	6,6	75	6,6
LE GRANIT	3 990	42,5	1 540	16,4	2 130	22,7	920	9,8	190	2,0	605	6,4
15 À 19 ANS	515	68,7	130	17,3	75	10,0	25	3,3	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	395	27,3	220	15,2	460	31,8	245	17,0	10	0,7	105	7,3
30 À 44 ANS	660	31,1	365	17,2	605	28,5	285	13,4	35	1,7	175	8,3
45 À 54 ANS	735	37,5	335	17,1	460	23,5	190	9,7	60	3,1	180	9,2
55 À 64 ANS	720	46,6	245	15,9	310	20,1	105	6,8	55	3,6	115	7,4
65 ANS ET PLUS	965	61,9	245	15,7	225	14,4	70	4,5	35	2,2	30	1,9
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	3 505	38,9	1 705	18,9	2 225	24,7	695	7,7	245	2,7	620	6,9
15 À 19 ANS	545	72,2	140	18,5	45	6,0	15	2,0	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	445	36,5	245	20,1	265	21,7	115	9,4	25	2,0	90	7,4
30 À 44 ANS	605	28,9	455	21,7	640	30,5	215	10,3	30	1,4	145	6,9
45 À 54 ANS	665	35,0	360	18,9	505	26,6	135	7,1	80	4,2	150	7,9
55 À 64 ANS	545	32,2	335	19,8	480	28,3	120	7,1	85	5,0	140	8,3
65 ANS ET PLUS	695	51,5	175	13,0	280	20,7	85	6,3	25	1,9	80	5,9
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	3 500	29,5	2 425	20,4	3 235	27,3	1 395	11,8	295	2,5	1 010	8,5
15 À 19 ANS	535	57,8	295	31,9	45	4,9	40	4,3	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	380	24,4	280	18,0	460	29,6	305	19,6	30	1,9	105	6,8
30 À 44 ANS	415	13,9	645	21,5	1 105	36,9	470	15,7	40	1,3	315	10,5
45 À 54 ANS	685	26,6	515	20,0	810	31,4	290	11,2	70	2,7	210	8,1
55 À 64 ANS	630	29,0	425	19,5	550	25,3	210	9,7	105	4,8	250	11,5
65 ANS ET PLUS	845	51,5	255	15,5	270	16,5	90	5,5	45	2,7	135	8,2
LES SOURCES	1 835	31,0	1 025	17,3	1 840	31,1	700	11,8	160	2,7	365	6,2
15 À 19 ANS	215	52,4	120	29,3	45	11,0	25	6,1	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	135	18,5	145	19,9	225	30,8	145	19,9	20	2,7	30	4,1
30 À 44 ANS	270	22,4	145	12,0	550	45,6	165	13,7	25	2,1	65	5,4
45 À 54 ANS	390	30,6	210	16,5	435	34,1	145	11,4	20	1,6	75	5,9
55 À 64 ANS	285	24,4	205	17,5	380	32,5	130	11,1	55	4,7	110	9,4
65 ANS ET PLUS	530	47,1	185	16,4	205	18,2	85	7,6	35	3,1	85	7,6

Tableau 8 (SUITE)

	HOMMES											
	AUCUN DIPLOME		DES		DEP		DEC		CERTIFICAT		GRADE UNIVERSITAIRE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MEMPHRÉMAGOG	5 165	28,0	3 800	20,6	3 750	20,3	2 230	12,1	710	3,8	2 800	15,2
15 À 19 ANS	810	62,3	370	28,5	55	4,2	65	5,0	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	460	22,3	545	26,4	460	22,3	390	18,9	30	1,5	175	8,5
30 À 44 ANS	680	17,0	825	20,7	1 135	28,4	615	15,4	105	2,6	630	15,8
45 À 54 ANS	895	23,2	870	22,6	935	24,3	445	11,6	165	4,3	535	13,9
55 À 64 ANS	945	25,8	665	18,2	610	16,7	440	12,0	210	5,7	795	21,7
65 ANS ET PLUS	1 375	38,4	515	14,4	550	15,4	275	7,7	200	5,6	665	18,6
SHERBROOKE (VILLE)	12 520	21,9	12 085	21,1	10 755	18,8	9 015	15,7	1 990	3,5	10 905	19,0
15 À 19 ANS	3 175	62,3	1 630	32,0	140	2,7	150	2,9	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	1 410	12,1	2 665	23,0	2 350	20,2	2 890	24,9	290	2,5	2 010	17,3
30 À 44 ANS	1 655	11,7	2 525	17,9	3 225	22,9	2 615	18,6	425	3,0	3 640	25,8
45 À 54 ANS	1 795	16,9	2 200	20,7	2 345	22,1	1 725	16,3	490	4,6	2 050	19,3
55 À 64 ANS	1 580	19,2	1 650	20,0	1 580	19,2	1 065	12,9	415	5,0	1 940	23,6
65 ANS ET PLUS	2 895	38,0	1 415	18,6	1 115	14,6	570	7,5	370	4,9	1 255	16,5

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 9

Population de 20 à 44 ans qui a fait des études supérieures selon le niveau et le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	MAÎTRISE		DOCTORAT		TOTAL - ÉTUDES SUPÉRIEURES	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	Nombre		Nombre		Nombre	
LE QUÉBEC	51 075	48 900	6 800	9 220	57 875	58 120
BAS-SAINT-LAURENT	620	400	50	135	670	535
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	875	550	135	150	1 010	6 350
CAPITALE-NATIONALE	5 940	5 280	825	1 070	6 765	6 350
MAURICIE	735	630	120	125	855	755
ESTRIE	1 355	1 515	305	340	1 660	1 855
MONTRÉAL	25 050	25 880	3 520	5 175	28 570	31 055
OUTAOUAIS	2 555	2 560	355	440	2 910	3 000
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	275	235	25	25	300	260
CÔTE-NORD	225	200	30	50	255	250
NORD-DU-QUÉBEC	40	25	10	0	50	25
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	10	10	0	0	10	10
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	20	15	0	0	20	15
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	10	0	10	0	20	0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	240	150	10	20	250	170
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1 505	1 150	125	130	1 630	1 280
LAVAL	1 925	1 795	175	245	2 100	2 040
LANAUDIÈRE	1 085	830	145	50	1 230	880
LAURENTIDES	1 660	1 315	180	260	1 840	1 575
MONTÉRÉGIE	6 445	5 895	700	950	7 145	6 845
CRÉ DE LONGUEUIL	2 930	3 070	270	430	3 200	3 500
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	2 120	1 695	250	320	2 370	2 015
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	1 395	1 130	180	200	1 575	1 330
CENTRE-DU-QUÉBEC	495	445	60	45	555	490

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 10

Population de 15 à 24 ans sans diplôme et n'ayant pas fréquenté l'école en 2005-2006, selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	15 - 19 ANS					
	FEMMES			HOMMES		
	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	21 460	9,3	230 575	31 890	13,1	243 530
BAS-SAINT-LAURENT	465	7,2	6 420	840	12,8	6 585
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	630	7,2	8 765	905	9,4	9 675
CAPITALE-NATIONALE	1 270	7,0	18 170	2 295	11,7	19 585
MAURICIE	795	10,7	7 455	1 190	14,8	8 035
ESTRIE	950	9,9	9 600	1 510	15,3	9 870
MONTRÉAL	3 700	7,5	49 365	5 105	10,0	51 255
OUTAOUAIS	1 310	11,6	11 315	1 865	15,5	12 035
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	530	10,7	4 935	810	15,5	5 215
CÔTE-NORD	555	17,0	3 265	455	14,4	3 160
NORD-DU-QUÉBEC	545	32,8	1 660	555	30,6	1 815
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	80	15,7	510	45	8,1	555
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	255	48,1	530	280	46,7	600
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	210	33,9	620	230	34,8	660
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	375	12,1	3 110	435	15,6	2 785
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1 140	8,9	12 880	1 775	13,9	12 780
LAVAL	975	8,4	11 640	1 250	10,1	12 395
LANAUDIÈRE	1 560	10,6	14 755	2 515	15,8	15 870
LAURENTIDES	1 710	10,4	16 365	2 970	16,5	17 990
MONTÉRÉGIE	4 220	9,6	43 910	6 070	13,0	46 760
CRÉ DE LONGUEUIL	1 140	9,0	12 625	1 300	10,2	12 735
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	1 860	9,8	18 950	3 050	14,7	20 760
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	1 220	9,9	12 335	1 720	13,0	13 265
CENTRE-DU-QUÉBEC	700	10,0	6 975	1 335	17,3	7 705

Tableau 10 (SUITE)

	20 - 24 ANS					
	FEMMES			HOMMES		
	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	19 320	8,3	233 665	34 150	14,4	236 995
BAS-SAINT-LAURENT	435	8,1	5 385	895	14,8	6 035
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	685	8,4	8 200	840	9,7	8 620
CAPITALE-NATIONALE	1 095	4,9	22 305	1 870	8,6	21 870
MAURICIE	785	10,5	7 510	1 265	15,8	8 020
ESTRIE	920	9,5	9 690	1 585	15,7	10 070
MONTRÉAL	4 275	6,1	69 600	6 865	10,7	64 250
OUTAOUAIS	1 225	12,1	10 085	2 125	19,6	10 825
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	425	10,9	3 895	825	18,2	4 535
CÔTE-NORD	530	19,4	2 725	625	23,0	2 720
NORD-DU-QUÉBEC	585	39,3	1 490	710	48,1	1 475
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	50	11,2	445	100	22,0	455
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	265	57,6	460	275	60,4	455
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	270	46,2	585	335	59,3	565
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	245	12,3	1 990	425	17,8	2 390
CHAUDIÈRE-APPALACHES	790	7,0	11 330	1 875	15,0	12 510
LAVAL	700	6,5	10 805	1 420	12,8	11 085
LANAUDIÈRE	1 090	9,9	11 035	2 455	20,2	12 130
LAURENTIDES	1 415	11,0	12 825	2 900	21,4	13 540
MONTÉRÉGIE	3 525	9,1	38 630	6 145	15,4	39 965
CRÉ DE LONGUEUIL	1 100	8,6	12 770	1 515	12,4	12 260
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	1 510	9,2	16 495	2 920	16,8	17 390
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	915	9,8	9 365	1 710	16,6	10 315
CENTRE-DU-QUÉBEC	605	9,8	6 160	1 320	19,0	6 945

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 11

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage selon le sexe, le diplôme obtenu et l'âge, ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 2006

		LE QUÉBEC					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	59,5	55,7	6,5	70,6	65,4	7,4
	15 À 19 ANS	48,2	41,5	13,9	46,4	38,9	16,1
	20 À 24 ANS	78,5	71,4	9,0	80,7	71,5	11,4
	25 À 34 ANS	81,8	76,7	6,3	90,7	84,0	7,3
	35 À 44 ANS	83,3	78,5	5,7	91,7	86,0	6,3
	45 À 54 ANS	79,7	75,8	5,0	89,4	84,3	5,7
	55 À 64 ANS	44,4	41,8	5,9	62,4	58,1	6,8
	65 À 74 ANS	7,0	6,5	7,7	16,6	15,7	5,4
	75 ANS ET PLUS	1,9	1,6	16,1	5,7	5,3	7,0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	29,2	25,4	13,1	49,4	43,3	12,3
	15 À 19 ANS	33,2	26,3	21,0	35,6	28,1	20,9
	20 À 24 ANS	56,2	46,3	17,6	75,3	62,8	16,7
	25 À 34 ANS	53,2	45,5	14,4	80,5	70,0	13,0
	35 À 44 ANS	61,3	54,1	11,7	80,0	71,6	10,5
	45 À 54 ANS	58,6	53,0	9,6	78,8	71,8	8,9
	55 À 64 ANS	29,9	27,2	8,9	54,3	48,9	10,0
	65 À 74 ANS	3,5	3,1	12,0	11,2	10,5	6,7
	75 ANS ET PLUS	1,0	0,7	28,6	3,2	2,9	10,3
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	57,6	53,6	6,9	71,5	66,1	7,6
	15 À 19 ANS	64,7	58,2	10,0	61,0	53,9	11,7
	20 À 24 ANS	76,4	69,2	9,4	80,1	71,3	11,0
	25 À 34 ANS	73,4	67,0	8,7	89,5	82,2	8,2
	35 À 44 ANS	79,7	74,6	6,4	91,1	85,2	6,5
	45 À 54 ANS	78,9	75,1	4,8	89,3	84,3	5,5
	55 À 64 ANS	44,9	42,1	6,4	61,7	57,6	6,7
	65 À 74 ANS	7,4	6,9	7,6	16,6	15,7	5,8
	75 ANS ET PLUS	1,9	1,5	20,1	5,4	4,9	8,8
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	73,8	69,1	6,4	78,8	73,0	7,3
	15 À 19 ANS	75,7	68,5	9,6	80,2	71,9	10,3
	20 À 24 ANS	86,3	80,0	7,4	91,5	83,1	9,2
	25 À 34 ANS	83,6	78,1	6,6	94,0	86,9	7,5
	35 À 44 ANS	85,5	80,1	6,3	93,8	87,6	6,6
	45 À 54 ANS	82,4	77,6	5,7	91,2	85,1	6,8
	55 À 64 ANS	53,3	49,9	6,4	64,7	59,5	7,9
	65 À 74 ANS	10,5	9,7	7,4	16,3	15,1	6,8
	75 ANS ET PLUS	3,8	3,6	4,6	5,4	5,1	6,4
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	75,6	72,0	4,8	81,9	77,4	5,5
	15 À 19 ANS	72,1	66,3	8,0	66,3	57,2	13,6
	20 À 24 ANS	83,4	77,4	7,2	80,9	72,8	10,1
	25 À 34 ANS	88,4	84,5	4,4	94,7	89,9	5,0
	35 À 44 ANS	88,9	85,4	3,9	95,2	91,4	4,1
	45 À 54 ANS	87,1	83,8	3,8	92,9	89,2	4,0
	55 À 64 ANS	50,7	48,2	4,8	64,4	60,8	5,6
	65 À 74 ANS	10,8	10,2	6,3	18,7	17,6	6,2
	75 ANS ET PLUS	3,5	3,2	8,2	8,5	8,2	3,2
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	64,1	61,0	4,8	73,9	69,6	5,9
	15 À 19 ANS	56,6	53,0	5,3	63,1	54,4	13,8
	20 À 24 ANS	80,3	72,8	9,3	74,7	66,3	11,4
	25 À 34 ANS	85,0	79,9	6,0	91,0	84,9	6,7
	35 À 44 ANS	89,5	85,3	4,7	94,3	89,3	5,3
	45 À 54 ANS	88,5	85,5	3,3	93,0	89,0	4,3
	55 À 64 ANS	47,4	45,6	3,9	63,9	59,5	6,8
	65 À 74 ANS	10,4	9,8	6,7	22,0	21,0	4,3
	75 ANS ET PLUS	3,6	3,3	7,3	9,4	9,1	3,1
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	79,8	76,1	4,6	81,3	77,4	4,8
	15 À 19 ANS	67,2	61,2	8,9	58,8	56,2	4,3
	20 À 24 ANS	81,4	73,9	9,2	73,4	65,1	11,3
	25 À 34 ANS	88,0	83,5	5,1	91,2	86,2	5,5
	35 À 44 ANS	89,3	85,3	4,5	94,8	89,8	5,2
	45 À 54 ANS	90,7	87,8	3,2	95,1	91,7	3,5
	55 À 64 ANS	56,7	54,7	3,5	68,8	66,3	3,6
	65 À 74 ANS	16,5	15,8	3,8	29,6	28,8	2,5
	75 ANS ET PLUS	8,2	7,8	4,9	14,5	13,8	5,2

Tableau 11 (SUITE)

		ESTRIE					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLÔME OBTENU	GROUPE D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	58	54,2	6,6	69,5	64,7	6,9
	15 À 19 ANS	50,1	43,8	12,4	48,2	40,5	16
	20 À 24 ANS	77,6	69	11	81,6	72,7	11
	25 À 34 ANS	81,9	76,2	7	91,2	85,2	6,5
	35 À 44 ANS	83,5	79	5,3	92	86,2	6,3
	45 À 54 ANS	80,1	76,6	4,4	88,7	84,5	4,7
	55 À 64 ANS	43,5	41	5,6	61	57,3	6,1
	65 À 74 ANS	6,1	5,6	7,3	16,4	15,7	3,6
	75 ANS ET PLUS	1,8	1,2	32,5	4,9	4,9	0
AUCUN DIPLÔME	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	31,1	26,7	14	51,4	46,1	10,4
	15 À 19 ANS	33,5	26,5	20,6	38,3	30,6	20,3
	20 À 24 ANS	55,5	40,2	26,8	79,2	68,2	13,6
	25 À 34 ANS	54,6	41,8	23,5	82,8	73,8	10,6
	35 À 44 ANS	64,2	58,6	9	79,7	71,7	10,1
	45 À 54 ANS	61,3	55,5	9,5	81,2	75,5	7,1
	55 À 64 ANS	32,6	30,2	7,1	54	50,4	6,5
	65 À 74 ANS	3	2,7	15,2	12,2	11,4	7
	75 ANS ET PLUS	1,8	0,8	52,2	4,2	3,9	0
DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	57,4	53,1	7,5	71,9	66,5	7,5
	15 À 19 ANS	70,4	65,4	6,8	63,4	55,2	13,3
	20 À 24 ANS	81,1	68,8	15,2	81,2	73,4	9,6
	25 À 34 ANS	75,3	68,8	8,8	89,4	81,1	9,3
	35 À 44 ANS	80,1	73,2	8,4	91,4	85,6	6,5
	45 À 54 ANS	78,8	75,4	4,2	88	83,7	5
	55 À 64 ANS	44,8	41,8	6,8	62,2	58,2	6,3
	65 À 74 ANS	7,1	6,4	9,3	17,4	17,2	3,1
	75 ANS ET PLUS	0,4	0,4	0	4	4	0
DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	76,7	72,7	5,3	80,3	75,7	5,8
	15 À 19 ANS	78,7	73,3	5,1	81,1	76,7	4,1
	20 À 24 ANS	85,5	80,7	5,7	93,1	87,6	5,9
	25 À 34 ANS	86,6	80,4	7,2	95,9	90,8	5,2
	35 À 44 ANS	88,8	84,1	5,2	95,8	89,6	6,5
	45 À 54 ANS	86,1	83,3	3,3	91,2	87,4	4,3
	55 À 64 ANS	52,2	49	6,1	66,5	61,3	8,1
	65 À 74 ANS	6,9	6,9	0	16,9	15,9	6
	75 ANS ET PLUS	2,1	0	0	2,2	2,8	0
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	71,6	68,6	4,1	80,3	75,8	5,6
	15 À 19 ANS	72,9	66,2	9,3	60	52,3	15,4
	20 À 24 ANS	78,1	72,8	6,9	79,3	69,3	12,6
	25 À 34 ANS	88,3	85,6	2,9	95,7	91,6	4
	35 À 44 ANS	88,3	85,2	3,4	95,1	91,5	3,7
	45 À 54 ANS	87,9	85	3,3	91	87,6	3,6
	55 À 64 ANS	46,3	44,4	3,7	62,2	58,9	5,2
	65 À 74 ANS	9,9	9,9	0	17,2	16	0
	75 ANS ET PLUS	3,4	2,8	0	7	7	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	57,6	55	4,7	68,2	65,6	3,9
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	77,6	69,7	11,9	66,7	61,5	7,7
	25 À 34 ANS	84,3	80,7	4,2	90,5	89,2	3
	35 À 44 ANS	88,2	86,3	2,1	93,6	90	3,9
	45 À 54 ANS	89,5	86,1	4,2	92,8	90,1	3
	55 À 64 ANS	46,6	44,2	4,4	61,8	58,1	6,8
	65 À 74 ANS	8,3	8,3	0	25,8	26,8	0
	75 ANS ET PLUS	2,9	3,8	0	5	6,7	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	75,8	72,5	4,4	75,4	71,8	4,8
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	81,4	72,5	11	69,3	55,6	20,8
	25 À 34 ANS	88	83,3	5,4	89,3	84,5	5,2
	35 À 44 ANS	88,2	85,3	3,2	95,5	90,5	5,3
	45 À 54 ANS	90,4	88,5	2,1	94,5	91,5	3,3
	55 À 64 ANS	50,3	48,5	3,5	62,5	60,7	3
	65 À 74 ANS	10,4	9,8	10,5	21,2	20,9	0
	75 ANS ET PLUS	5	4	0	12,7	12,7	0

Tableau 11 (SUITE)

		LE GRANIT					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLÔME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	56,4	51,6	8,4	71,3	66	7,3
	15 À 19 ANS	47,4	43,1	9,2	52,7	45,3	12,7
	20 À 24 ANS	78,2	68,2	12,8	84,7	75,9	9,5
	25 À 34 ANS	83,8	75,1	10,9	96,8	90,8	6,2
	35 À 44 ANS	82,6	77,4	6,3	93,3	86,2	7,6
	45 À 54 ANS	78,9	73,4	6,9	91,1	84,7	6,7
	55 À 64 ANS	44,2	41,2	6	61,2	57	6,9
	65 À 74 ANS	4,1	3,6	0	23,3	22,8	0
	75 ANS ET PLUS	3,8	2,2	57,1	5,7	5,7	0
AUCUN DIPLÔME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	38,2	33,7	11,7	59,8	54,5	8,6
	15 À 19 ANS	39,5	33,3	15,6	44,7	39,8	10,9
	20 À 24 ANS	58,8	47,1	20	86,1	80,6	6,5
	25 À 34 ANS	67,6	54,1	20	93,3	85,3	8,6
	35 À 44 ANS	66,7	60,9	4,3	85,9	74,7	12,9
	45 À 54 ANS	72,3	65,2	9,8	91,2	85,7	6,7
	55 À 64 ANS	38,4	36	6,2	60,4	54,9	9,2
	65 À 74 ANS	2,4	1,6	0	14,6	14,6	0
	75 ANS ET PLUS	4,5	2,2	66,7	8,9	7,8	25
DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	58,7	52,9	9,4	75,3	70,1	7,3
	15 À 19 ANS	56,8	56,8	0	69,2	61,5	11,1
	20 À 24 ANS	89,5	89,5	11,8	79,2	79,2	0
	25 À 34 ANS	74,4	66,7	10,3	96,8	93,5	0
	35 À 44 ANS	75,8	63,6	18	96,8	87,3	8,2
	45 À 54 ANS	77,2	72,2	6,6	92,5	82,1	11,3
	55 À 64 ANS	53,2	48,1	7,1	63,3	59,2	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	34,4	34,4	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	74,9	71,1	4,5	83,1	77,2	7,1
	15 À 19 ANS	87,5	87,5	0	80	66,7	16,7
	20 À 24 ANS	81,8	72,7	0	93,3	84,4	7,1
	25 À 34 ANS	83,9	77,4	7,7	97,5	92,6	5,1
	35 À 44 ANS	87,5	82,1	4,1	95,3	89,5	6,1
	45 À 54 ANS	81,2	79,2	5,1	92,4	87	4,7
	55 À 64 ANS	39,1	39,1	0	67,7	62,9	9,5
	65 À 74 ANS	22,2	22,2	0	28,6	28,6	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	74,4	69	6,8	79,3	76,1	4,8
	15 À 19 ANS	36,4	36,4	0	40	40	0
	20 À 24 ANS	77,8	63,9	14,3	76	52	31,6
	25 À 34 ANS	92,7	85,5	7,8	97,1	97,1	0
	35 À 44 ANS	94,5	92,7	0	95,7	95,7	0
	45 À 54 ANS	90,2	82,9	8,1	78,9	78,9	6,7
	55 À 64 ANS	52,8	50	10,5	52,4	52,4	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	50	50	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	58,5	53,8	7,9	63,2	60,5	8,3
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	75	50	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	85,7	85,7	0	0	0	0
	35 À 44 ANS	100	100	0	100	100	0
	45 À 54 ANS	93,3	86,7	0	91,7	83,3	18,2
	55 À 64 ANS	29,4	23,5	0	45,5	45,5	0
	65 À 74 ANS	18,2	18,2	0	50	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	81,5	76,7	5	84,3	79,3	6,9
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	83,3	75	20	0	0	0
	25 À 34 ANS	95	85	13,2	96,2	84,6	12
	35 À 44 ANS	100	100	0	100	92,3	0
	45 À 54 ANS	90,3	87,1	0	91,7	86,1	6,1
	55 À 64 ANS	40,9	40,9	0	56,5	52,2	0
	65 À 74 ANS	33,3	33,3	0	33,3	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0

Tableau 11 (SUITE)

DIPLOME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	LES SOURCES					
		FEMMES			HOMMES		
		TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	49,5	46,1	7,1	67,4	62,4	7,4
	15 À 19 ANS	57,1	54,3	5	53,7	50	6,8
	20 À 24 ANS	75,5	66	15	81	73,8	8,8
	25 À 34 ANS	78,4	70,9	8,6	92,6	83	10,4
	35 À 44 ANS	83,5	78,8	5,6	97,6	89,3	7,9
	45 À 54 ANS	71,3	67,1	5,9	87,5	82,7	5,4
	55 À 64 ANS	39	36,4	6,5	65,8	60,7	7,8
	65 À 74 ANS	1,9	2,5	0	13	13	0
	75 ANS ET PLUS	2,1	1,4	0	2	2,9	0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	27,6	24,3	13	52	47,1	9,4
	15 À 19 ANS	43,6	38,5	11,8	46,5	41,9	10
	20 À 24 ANS	50	25	50	81,2	75	15,4
	25 À 34 ANS	45,8	37,5	0	88	68	22,7
	35 À 44 ANS	70	62,5	7,1	92,5	85	10,8
	45 À 54 ANS	50,9	45,5	10,7	80,8	74,4	6,3
	55 À 64 ANS	30,3	27,3	10	56,1	52,6	6,2
	65 À 74 ANS	0	0	0	5,1	5,1	0
	75 ANS ET PLUS	2,1	0	0	3	3	0
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	47,9	43,2	9,7	64,4	57,6	10,6
	15 À 19 ANS	72,7	77,3	0	58,3	54,2	0
	20 À 24 ANS	81,8	72,7	0	64,3	50	0
	25 À 34 ANS	78,3	69,6	11,1	96,2	76,9	16
	35 À 44 ANS	73,3	66,7	13,6	94,7	84,2	11,1
	45 À 54 ANS	71,2	62,7	11,9	83,3	83,3	0
	55 À 64 ANS	39,7	38,1	8	65,9	56,1	18,5
	65 À 74 ANS	0	4,3	0	13,6	13,6	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	77,3	73,2	4,6	80,4	76,1	5,4
	15 À 19 ANS	0	0	0	77,8	88,9	0
	20 À 24 ANS	100	88,9	0	89,7	82,8	7,7
	25 À 34 ANS	88,2	79,4	10	98,1	92,5	5,8
	35 À 44 ANS	94,3	92,5	4	97,3	93,2	4,2
	45 À 54 ANS	78,7	75,4	4,2	94,3	89,7	4,9
	55 À 64 ANS	52,2	43,5	16,7	75	69,7	7
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	7,1	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	60,4	58,9	2,6	77,1	70,7	7,4
	15 À 19 ANS	60	80	0	60	40	0
	20 À 24 ANS	71,4	57,1	13,3	94,4	83,3	11,8
	25 À 34 ANS	82,8	79,3	0	85,7	81	0
	35 À 44 ANS	90,9	90,9	0	100	87	13
	45 À 54 ANS	76,7	74,4	0	86,2	82,8	0
	55 À 64 ANS	48,6	45,9	0	73,1	73,1	0
	65 À 74 ANS	7,4	7,4	0	30,8	23,1	0
	75 ANS ET PLUS	33,3	33,3	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	44,2	44,2	0	65,6	65,6	0
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	100	100	0
	25 À 34 ANS	0	0	0	0	0	0
	35 À 44 ANS	100	100	0	100	100	0
	45 À 54 ANS	100	100	0	100	100	0
	55 À 64 ANS	40	40	0	54,5	54,5	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	28,6	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	69	65,5	5	69,9	65,8	5,9
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	100	100	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	90,9	90,9	0	100	100	0
	35 À 44 ANS	90	85	11,1	100	100	0
	45 À 54 ANS	90,9	100	0	93,3	80	14,3
	55 À 64 ANS	36,8	31,6	28,6	54,5	54,5	16,7
	65 À 74 ANS	0	0	0	35,7	35,7	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0

Tableau 11 (SUITE)

		LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	56,9	53,6	5,9	68,7	63	8,2
	15 À 19 ANS	56,2	51	9,3	42,4	33,8	18,8
	20 À 24 ANS	66,7	59,8	10,3	84	75,6	11
	25 À 34 ANS	79,1	70,2	11,2	91,3	83,4	8,1
	35 À 44 ANS	79	76,4	3,3	90,1	81,5	8,8
	45 À 54 ANS	74,8	72,5	3,4	85,3	80,8	5,2
	55 À 64 ANS	42,4	40,6	5,1	62,5	58,4	7,1
	65 À 74 ANS	12,8	12,2	8,7	22,2	20,4	8,3
	75 ANS ET PLUS	1,6	0	0	9,3	9,3	0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	36,9	33,4	8,9	59,2	51,8	12,5
	15 À 19 ANS	39,8	30,1	24,2	37,6	26,6	26,8
	20 À 24 ANS	51,7	41,4	20	82,7	65,4	18,6
	25 À 34 ANS	48,6	45,7	11,8	85,1	79,7	6,3
	35 À 44 ANS	73,4	73,4	0	91,8	78,8	14,1
	45 À 54 ANS	53,7	49,1	10,3	79,7	72,2	9,4
	55 À 64 ANS	33,3	31,4	5,7	53,2	48,6	8,6
	65 À 74 ANS	7,3	7,3	0	27,4	24,7	15
	75 ANS ET PLUS	0	2,8	0	9,1	9,1	0
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	56,2	54,6	3,3	71,3	67,4	5,8
	15 À 19 ANS	73,1	71,2	5,3	46,4	42,9	0
	20 À 24 ANS	50	50	0	88,9	85,2	0
	25 À 34 ANS	67,4	60,9	9,7	91,1	88,9	0
	35 À 44 ANS	64,6	62,2	3,8	82,4	70,6	12,5
	45 À 54 ANS	78,4	77,3	0	86,1	84,7	3,2
	55 À 64 ANS	44,3	42,9	6,5	62,7	61,2	0
	65 À 74 ANS	16,3	16,3	0	15,8	15,8	0
	75 ANS ET PLUS	6,9	0	0	12,5	12,5	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	76,4	72,5	5,1	77,5	72,1	6,7
	15 À 19 ANS	83,3	66,7	0	77,8	77,8	0
	20 À 24 ANS	80	75	0	100	95	0
	25 À 34 ANS	84,2	76,3	9,4	96,8	87,3	9,8
	35 À 44 ANS	89,2	84,6	6,9	94,9	90,8	4,3
	45 À 54 ANS	86,8	85,5	3	85,1	82,2	4,7
	55 À 64 ANS	58,1	54,8	0	72,9	63,5	11,4
	65 À 74 ANS	13,3	13,3	0	17,9	17,9	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	11,8	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	73,2	69,5	5,1	71,9	67,6	7
	15 À 19 ANS	64,3	71,4	0	66,7	66,7	0
	20 À 24 ANS	75,9	62,1	13,6	76,9	76,9	0
	25 À 34 ANS	94,5	90,9	3,8	100	77,8	22,2
	35 À 44 ANS	89,6	81,2	4,7	80	77,1	7,1
	45 À 54 ANS	91,9	89,2	5,9	100	96,3	7,4
	55 À 64 ANS	39,3	35,7	0	54,2	50	0
	65 À 74 ANS	27,8	27,8	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	65	65	0	73,5	73,5	0
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	100	80	0	0	0	0
	35 À 44 ANS	83,3	83,3	0	100	100	0
	45 À 54 ANS	77,8	83,3	0	93,8	87,5	0
	55 À 64 ANS	42,9	42,9	0	58,8	52,9	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	73,9	66,2	10,5	77,4	74,2	4,2
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	75	100	0	100	100	0
	25 À 34 ANS	89,2	62,2	30,3	87,5	79,2	14,3
	35 À 44 ANS	89,5	89,5	5,9	95,2	90,5	0
	45 À 54 ANS	100	100	0	93,3	93,3	0
	55 À 64 ANS	54,8	51,6	0	71,4	71,4	0
	65 À 74 ANS	25	16,7	0	30,8	23,1	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0

Tableau 11 (SUITE)

		LE VAL-SAINT-FRANÇOIS					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLÔME OBTENU	GROUPE D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	57,4	54,8	4,6	70,7	67,5	4,5
	15 À 19 ANS	32,1	30,1	6,3	49,2	43,2	12,1
	20 À 24 ANS	76,2	67,7	12,1	82,8	78,5	5,9
	25 À 34 ANS	80,8	77,8	3,7	92,5	87,5	5,4
	35 À 44 ANS	83	79,1	4,7	93,7	90,1	3,8
	45 À 54 ANS	80,1	77,6	2,8	90,7	87,6	3,2
	55 À 64 ANS	45,6	44,5	2,4	59,5	57,2	3,9
	65 À 74 ANS	6,5	4,8	26,7	11,8	12,3	0
	75 ANS ET PLUS	2,1	1,6	0	3,2	3,2	0
AUCUN DIPLÔME	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	26,6	24,3	7,9	52,4	48,3	7,6
	15 À 19 ANS	17,1	14,7	13,6	40,2	36,4	9,3
	20 À 24 ANS	40	25	37,5	68,2	63,6	6,7
	25 À 34 ANS	42,2	37,8	10,5	83,1	76,3	8,2
	35 À 44 ANS	69,6	65,2	6,2	82,1	73,2	10,9
	45 À 54 ANS	60,6	57,7	3,2	79,6	76,6	3,7
	55 À 64 ANS	31	30,2	0	58,7	53,2	10,8
	65 À 74 ANS	4,3	3,4	40	9,7	9,7	0
	75 ANS ET PLUS	2,3	1,5	0	5,3	6,6	0
DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	62	58,7	5,2	75,3	71,1	5,5
	15 À 19 ANS	63,5	59,6	6,1	57,6	49,2	14,7
	20 À 24 ANS	100	88	8	96,7	93,3	6,9
	25 À 34 ANS	82,3	79	3,9	94,2	84,6	10,2
	35 À 44 ANS	79,1	72,2	8,8	96,2	90,4	5
	45 À 54 ANS	77,6	74,8	4,4	96,1	94,2	2
	55 À 64 ANS	50,5	50,5	0	61,2	60	0
	65 À 74 ANS	7,4	3,7	50	6,1	6,1	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	80,4	76,8	4,5	81,9	80,1	2,5
	15 À 19 ANS	60	50	33,3	77,8	77,8	0
	20 À 24 ANS	87,5	79,2	9,5	89,5	84,2	0
	25 À 34 ANS	83,1	76,6	9,4	97,4	94	4,4
	35 À 44 ANS	85,6	82,5	2,4	94,3	91,8	2,7
	45 À 54 ANS	86,7	86,7	0	93,2	91,4	2
	55 À 64 ANS	59,5	54,1	9,1	62,7	62,7	0
	65 À 74 ANS	50	50	0	18,4	18,4	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	73,2	71,9	1,8	80,6	76,3	4,9
	15 À 19 ANS	80	80	0	62,5	37,5	0
	20 À 24 ANS	72,2	66,7	0	83,8	75,7	9,7
	25 À 34 ANS	92,2	92,2	0	93,3	88,3	3,6
	35 À 44 ANS	87,7	87,7	0	93,1	93,1	0
	45 À 54 ANS	88,5	84,6	2,9	93,1	87,9	5,6
	55 À 64 ANS	53,8	53,8	0	59,5	54,8	8
	65 À 74 ANS	6,1	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	62,8	60,3	0	67,8	64,4	5
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	75	50	33,3	75	50	66,7
	25 À 34 ANS	100	100	0	0	0	0
	35 À 44 ANS	72,7	72,7	0	87,5	87,5	0
	45 À 54 ANS	92,9	92,9	0	100	85,7	0
	55 À 64 ANS	61,9	61,9	0	61,9	61,9	0
	65 À 74 ANS	23,1	23,1	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	77,6	74	4,6	75,2	74,8	0
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	88,2	70,6	20	90,9	90,9	0
	25 À 34 ANS	88,5	88,5	0	90,6	87,5	0
	35 À 44 ANS	94,5	87,3	7,7	100	100	0
	45 À 54 ANS	100	100	5	95,2	92,9	0
	55 À 64 ANS	41,9	44,2	0	54	54	0
	65 À 74 ANS	25	0	0	21,7	21,7	0
	75 ANS ET PLUS	28,6	0	0	0	0	0

Tableau 11 (SUITE)

		SHERBROOKE (VILLE)					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLÔME OBTENU	GROUPE D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	59,4	55,6	6,4	70	64,9	7,3
	15 À 19 ANS	49,6	42,1	15,2	46,2	37,5	18,7
	20 À 24 ANS	77,6	70	9,9	79,6	70	12
	25 À 34 ANS	81,5	75,8	7	89,7	84,4	6
	35 À 44 ANS	83,8	79,7	4,9	91,6	85,4	6,8
	45 À 54 ANS	81,2	78,4	3,5	88,3	84,1	4,8
	55 À 64 ANS	43,6	40,9	6,2	60,6	56,8	6,2
	65 À 74 ANS	6,1	5,7	7	14,7	14,1	3,8
	75 ANS ET PLUS	1	0,5	54,5	3,3	3,3	0
AUCUN DIPLÔME	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	26,2	21,5	18	45	39,1	13,3
	15 À 19 ANS	28,1	20,6	26,6	34,3	25	26,6
	20 À 24 ANS	54,8	36,5	31,6	75,5	62,6	16,2
	25 À 34 ANS	48,1	33,1	32,4	74,8	66,4	11,8
	35 À 44 ANS	60,3	52,5	13	72,4	65,1	10,1
	45 À 54 ANS	54,6	49	10,2	76,6	69,6	9,1
	55 À 64 ANS	28,3	26,1	7,5	46,8	44,6	5,4
	65 À 74 ANS	2,8	2,2	23,1	11	10,7	6,5
	75 ANS ET PLUS	0,9	0	80	0	0,7	0
DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	56,8	52,4	7,7	71,2	65,4	8,2
	15 À 19 ANS	73,2	65,9	10	65	56,1	13,7
	20 À 24 ANS	77,6	65,4	15,7	78,8	70	11,1
	25 À 34 ANS	72,2	65,4	9,9	88,4	80,1	9,2
	35 À 44 ANS	80,1	74,9	6,6	91,6	85,7	6,5
	45 À 54 ANS	80,5	78	2,8	87	82,3	5,5
	55 À 64 ANS	43,4	40,1	7,3	60	56,7	5,6
	65 À 74 ANS	7,4	7	9,5	15,8	15,2	0
	75 ANS ET PLUS	0,7	0,7	0	2,7	1,8	0
DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	76,4	72,5	5,3	80,7	75,7	6,2
	15 À 19 ANS	71,4	64,3	10	78,6	75	0
	20 À 24 ANS	85,6	82	4,2	92,3	86,6	6,2
	25 À 34 ANS	87,1	79,9	8,3	95	90,6	4,4
	35 À 44 ANS	90,4	86,7	4,1	95,1	87,2	8,3
	45 À 54 ANS	87,3	84,7	3	91	87,4	4
	55 À 64 ANS	50,5	46,9	7,1	67,7	61,1	9,8
	65 À 74 ANS	7,5	7,5	0	11,3	9,9	12,5
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	3,7	2,5	0
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	72,7	69,9	3,9	81,7	76,9	5,8
	15 À 19 ANS	75,3	65,8	12,7	66,7	60	10
	20 À 24 ANS	78,6	74,2	5,3	79,7	70,4	11,3
	25 À 34 ANS	87,5	85,2	2,6	95,8	91,6	4,1
	35 À 44 ANS	88,1	84,4	4,2	95,4	91,5	4,3
	45 À 54 ANS	88,7	86,2	2,6	90,1	86,7	3,9
	55 À 64 ANS	47,3	46,1	2,4	63,4	58,7	6,7
	65 À 74 ANS	10,3	10,3	0	12	12	0
	75 ANS ET PLUS	2,5	0	100	7,7	5,1	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	58	55,1	5,1	71,1	68,6	3,5
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	84,3	78,4	7	73,1	69,2	0
	25 À 34 ANS	78,1	72,9	6,7	88,9	87	0
	35 À 44 ANS	85,3	82,1	3,7	92,1	87,3	5,2
	45 À 54 ANS	89,5	86,7	2,3	90,8	88,8	2,2
	55 À 64 ANS	47	43,2	6,5	66,3	62,7	3,6
	65 À 74 ANS	4,2	3,1	0	23,9	21,7	0
	75 ANS ET PLUS	3	3	0	7,1	7,1	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	77	73,9	4,1	77,1	72,8	5,5
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	80,2	73,3	8,6	65,5	48,7	25,6
	25 À 34 ANS	86,6	82,6	4,6	87,8	83,6	4,6
	35 À 44 ANS	86,4	83,6	3	94,5	88,3	6,4
	45 À 54 ANS	88,8	86,9	2,1	94,4	92	2,6
	55 À 64 ANS	53,7	50,7	5,5	63,9	60,8	4,4
	65 À 74 ANS	11,7	11,7	0	21,1	21,1	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	12,5	13,8	0

Tableau 11 (SUITE)

		COATICOOK					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLÔME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	58,2	55,1	5,2	72,3	69,3	4,2
	15 À 19 ANS	48,7	42	13,7	50	45,3	9,4
	20 À 24 ANS	76,5	66,3	12	92,2	85,3	7,5
	25 À 34 ANS	83,1	78,7	5,2	94,7	91,1	3,9
	35 À 44 ANS	86,9	83,4	4,5	93,4	91,2	2,7
	45 À 54 ANS	79,7	77,9	1,9	88,5	86,1	2,7
	55 À 64 ANS	39,7	38,4	3,3	66,7	62,8	5,8
	65 À 74 ANS	8	7,3	0	23,9	22,5	5,9
	75 ANS ET PLUS	2,4	2,4	0	4,6	4,6	0
AUCUN DIPLÔME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	36,5	32,6	10	57,6	55,6	3,6
	15 À 19 ANS	37	31,5	17,6	42,5	39,1	5,4
	20 À 24 ANS	68,8	56,2	18,2	83,3	70,8	15
	25 À 34 ANS	75	58,3	18,5	92,9	85,7	5,1
	35 À 44 ANS	74,1	74,1	0	81,2	81,2	0
	45 À 54 ANS	68,2	68,2	0	85	83	0
	55 À 64 ANS	32,6	29,1	7,1	62,9	61,8	3,6
	65 À 74 ANS	0	3,1	0	16,7	13,6	18,2
	75 ANS ET PLUS	2,6	2,6	0	5,7	7,5	0
DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	61,1	56,9	6,9	76,7	71,8	6,8
	15 À 19 ANS	60,5	55,8	0	64,5	51,6	20
	20 À 24 ANS	96	68	25	93,5	87,1	6,9
	25 À 34 ANS	83	78,7	5,1	91,1	86,7	0
	35 À 44 ANS	86	78,9	6,1	92,5	88,7	4,1
	45 À 54 ANS	78,3	76,8	3,7	85,5	80,6	3,8
	55 À 64 ANS	36,8	38,6	0	64,7	55,9	13,6
	65 À 74 ANS	8,3	8,3	0	35	35	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	75,6	72,4	3,7	83,5	79,6	4,7
	15 À 19 ANS	85,7	57,1	33,3	75	75	0
	20 À 24 ANS	71,4	61,9	13,3	100	100	0
	25 À 34 ANS	88,4	88,4	5,3	100	96,4	7,1
	35 À 44 ANS	86,2	81,5	5,4	97,8	93,3	5,7
	45 À 54 ANS	78,7	78,7	0	91,7	87,5	4,5
	55 À 64 ANS	56,5	52,2	0	72	66	11,1
	65 À 74 ANS	0	0	0	28,1	25	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	70	69,1	1,9	88,4	85,6	3,1
	15 À 19 ANS	87,5	87,5	28,6	0	0	0
	20 À 24 ANS	71,4	71,4	0	94,1	70,6	18,8
	25 À 34 ANS	78,4	76,5	0	97,1	97,1	0
	35 À 44 ANS	90	90	0	100	100	0
	45 À 54 ANS	84,4	84,4	0	89,7	89,7	0
	55 À 64 ANS	41,7	41,7	0	73,9	73,9	0
	65 À 74 ANS	18,8	18,8	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	55,6	51,9	6,7	59,4	56,2	10,5
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	100	100	0	0	0	0
	35 À 44 ANS	100	100	0	100	80	40
	45 À 54 ANS	88,9	66,7	37,5	100	100	0
	55 À 64 ANS	25	25	0	83,3	83,3	0
	65 À 74 ANS	30	30	0	33,3	22,2	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	77	76,3	0	78,6	77,7	2,3
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	71,4	85,7	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	95,5	86,4	0	100	100	0
	35 À 44 ANS	90	90	0	96	96	0
	45 À 54 ANS	91,2	94,1	0	96,6	93,1	0
	55 À 64 ANS	52,9	55,9	0	64,5	58,1	10
	65 À 74 ANS	0	0	0	30,8	30,8	0
	75 ANS ET PLUS	50	50	0	0	0	0

Tableau 11 (SUITE)

		MEMPHRÉMAGOG					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLÔME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	57,7	53	8,2	66	61,4	7
	15 À 19 ANS	60,7	54	10,3	53,5	45,4	15,1
	20 À 24 ANS	83,7	70,8	15,4	82,1	71,7	12,6
	25 À 34 ANS	85,5	80,4	6	91,8	83,4	8,9
	35 À 44 ANS	83,8	77,2	7,8	90,8	85,6	5,7
	45 À 54 ANS	82,4	75,8	8,1	89,4	84,8	5,1
	55 À 64 ANS	44,6	41,6	6,4	58,9	55,5	5,6
	65 À 74 ANS	4,6	4,4	10	15,2	14,8	2,7
	75 ANS ET PLUS	3	2,4	20	8,5	8,1	10
AUCUN DIPLÔME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	37,1	31,3	15,7	51	45,9	10,1
	15 À 19 ANS	50,6	42,9	15,3	44,4	36,4	19,4
	20 À 24 ANS	58,3	47,2	23,8	92	82	8,7
	25 À 34 ANS	67,8	49,2	27,5	88,3	75,3	14,7
	35 À 44 ANS	56	47,6	17	70,3	62,4	9,9
	45 À 54 ANS	71,9	61,9	14,8	83,2	77,1	6,7
	55 À 64 ANS	38	34,5	9,2	54	50,8	5,9
	65 À 74 ANS	2,9	3,4	0	6,7	6,7	0
	75 ANS ET PLUS	1,7	1,1	66,7	6,3	5,4	0
DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	57,9	52,5	9,3	71,1	65,8	7,4
	15 À 19 ANS	72	70,7	3,7	67,6	60,8	8
	20 À 24 ANS	87,7	70,8	19,3	83,1	72,3	13
	25 À 34 ANS	79,7	73	8,5	84	71,6	16,2
	35 À 44 ANS	89,1	81,2	9,8	89,8	86,7	3,5
	45 À 54 ANS	77,8	71,6	7,9	86,8	82,8	4,6
	55 À 64 ANS	45,8	41,7	9,1	64,7	60,9	7
	65 À 74 ANS	4,6	3,7	0	15,9	15,9	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	14,7	14,7	0
DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	76,5	71,4	6,6	75,9	70,4	7
	15 À 19 ANS	100	100	0	100	81,8	0
	20 À 24 ANS	97	90,9	6,2	95	85	7,9
	25 À 34 ANS	86,5	85,4	0	93,5	87	5,9
	35 À 44 ANS	87,6	78,9	9,9	95,9	88,2	8
	45 À 54 ANS	88,8	82,7	8	91,4	87,2	5,3
	55 À 64 ANS	54,8	52,1	5	55,7	50,8	8,8
	65 À 74 ANS	0	0	0	19,5	17,1	18,8
	75 ANS ET PLUS	11,1	11,1	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	67,8	63,9	5,9	75,6	71,7	5
	15 À 19 ANS	66,7	61,1	16,7	53,8	30,8	42,9
	20 À 24 ANS	91,1	82,2	9,8	72,1	58,1	16,1
	25 À 34 ANS	88,2	85,3	2,2	97,2	97,2	2,9
	35 À 44 ANS	85,4	81,2	3,7	95,3	91,9	3,7
	45 À 54 ANS	87,5	82,1	7,1	93,3	91	3,6
	55 À 64 ANS	39,8	36,4	6,4	59,1	55,7	5,8
	65 À 74 ANS	5,7	5,7	0	20,9	18,6	0
	75 ANS ET PLUS	11,5	11,5	0	16,7	16,7	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	55,7	53,7	3,5	62	58,5	5,7
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	57,1	42,9	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	94,4	94,4	0	100	85,7	0
	35 À 44 ANS	100	95,2	9,5	94,4	94,4	0
	45 À 54 ANS	90	86,7	0	87,9	90,9	0
	55 À 64 ANS	50,7	50,7	0	57,1	47,6	16,7
	65 À 74 ANS	12,5	12,5	0	39,1	39,1	0
	75 ANS ET PLUS	0	15,4	0	11,8	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	69,8	66,9	4,2	67	64,3	4,3
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	90,9	68,2	25	50	40	0
	25 À 34 ANS	91,7	90,8	2	94,8	87,9	7,3
	35 À 44 ANS	90	87	3,3	98,9	94,6	3,3
	45 À 54 ANS	91,4	88,3	4,3	96,3	90,7	5,8
	55 À 64 ANS	47,4	46,8	0	62,3	61,6	0
	65 À 74 ANS	6,1	6,1	66,7	16	16	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	15,2	15,2	0

Tableau 12

Taux d'emploi selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 1996-2006

	FEMMES					
	1996	1998	2000	2002	2004	2006
	%					
LE QUÉBEC	47,7	49,4	51,4	53,7	55,3	55,6
BAS-SAINT-LAURENT	43,6	41,3	44,3	44,1	52,7	50,8
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	38,3	40,6	43,4	44,2	47,5	48,6
CAPITALE-NATIONALE	47,2	48,8	48,2	55,1	54,9	56,4
MAURICIE	40,2	41,6	43,5	45,8	47,6	46,3
ESTRIE	49,3	47,2	51,2	53,7	53,1	54,6
MONTRÉAL	45,5	48,1	50,4	51,7	53,2	54,5
OUTAOUAIS	52,7	53,7	57,5	56,1	59,9	63,0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	47,1	46,0	49,4	49,6	52,0	53,3
CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC	46,0	47,6	49,1	56,1	55,0	54,1
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	34,1	34,8	38,8	41,6	41,0	40,8
CHAUDIÈRE-APPALACHES	50,9	51,4	51,8	54,8	58,8	60,6
LAVAL	51,8	52,5	54,0	56,4	55,0	57,7
LANAUDIÈRE	48,7	50,2	53,1	57,5	58,6	58,8
LAURENTIDES	51,8	53,9	55,5	55,6	61,0	54,6
MONTÉRÉGIE	52,0	54,4	56,9	59,0	59,1	57,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	47,6	49,8	47,1	51,9	52,4	56,8

	HOMMES					
	1996	1998	2000	2002	2004	2006
	%					
LE QUÉBEC	61,7	63,1	64,5	65,7	65,3	65,0
BAS-SAINT-LAURENT	54,5	53,5	52,7	55,1	60,1	59,4
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	59,7	58,7	63,0	59,2	60,5	61,0
CAPITALE-NATIONALE	60,9	62,4	62,7	66,2	66,6	67,4
MAURICIE	56,6	59,3	58,5	59,7	57,7	58,3
ESTRIE	60,4	62,3	66,3	65,7	65,7	64,0
MONTRÉAL	57,5	59,8	60,7	64,2	63,6	64,5
OUTAOUAIS	63,4	61,1	65,9	65,9	65,4	67,6
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	61,7	59,0	62,4	60,7	62,5	62,8
CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC	62,8	58,8	63,0	63,4	62,9	60,9
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	40,0	42,6	44,1	43,5	42,3	41,9
CHAUDIÈRE-APPALACHES	67,6	66,5	67,1	70,1	69,6	66,6
LAVAL	64,4	68,7	69,0	65,9	67,6	65,5
LANAUDIÈRE	63,3	65,2	65,6	67,2	67,2	66,1
LAURENTIDES	67,4	67,2	70,3	66,6	68,6	65,5
MONTÉRÉGIE	67,3	69,9	70,7	71,6	68,3	67,6
CENTRE-DU-QUÉBEC	62,6	65,1	66,2	66,0	69,1	68,4

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active, compilations spéciales d'Emploi-Québec.

Tableau 13

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
LE QUÉBEC	59,5	55,7	6,5	70,6	65,4	7,4
15 À 19 ANS	48,2	41,5	13,9	46,4	38,9	16,1
20 À 29 ANS	80,3	74,2	7,6	85,3	77,1	9,6
30 À 44 ANS	82,8	77,9	5,8	91,7	85,9	6,4
45 À 54 ANS	79,7	75,8	5,0	89,4	84,3	5,7
55 ANS ET PLUS	22,9	21,5	6,2	38,1	35,6	6,6
ESTRIE	58,0	54,2	6,6	69,5	64,7	6,9
15 À 19 ANS	50,1	43,8	12,4	48,2	40,5	16,0
20 À 29 ANS	79,5	72,2	9,1	85,8	78,2	8,9
30 À 44 ANS	83,2	78,4	5,8	92,1	86,4	6,2
45 À 54 ANS	80,1	76,6	4,4	88,7	84,5	4,7
55 ANS ET PLUS	22,4	21,0	6,3	37,5	35,4	5,6
LE GRANIT	56,4	51,6	8,4	71,3	66,0	7,3
15 À 19 ANS	47,4	43,1	9,2	52,7	45,3	12,7
20 À 29 ANS	79,8	70,6	11,5	92,0	84,1	8,3
30 À 44 ANS	83,8	77,3	7,7	93,2	87,0	6,6
45 À 54 ANS	78,9	73,4	6,9	91,1	84,7	6,7
55 ANS ET PLUS	21,7	19,8	8,1	38,6	36,4	5,4
LES SOURCES	49,5	46,1	7,1	67,4	62,4	7,4
15 À 19 ANS	57,1	54,3	5,0	53,7	50,0	6,8
20 À 29 ANS	79,0	72,3	9,6	84,9	75,3	11,3
30 À 44 ANS	81,4	75,4	7,3	97,1	89,2	7,7
45 À 54 ANS	71,3	67,1	5,9	87,5	82,7	5,4
55 ANS ET PLUS	18,2	17,1	6,1	37,5	35,1	7,0
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	56,9	53,6	5,9	68,7	63,0	8,2
15 À 19 ANS	56,2	51,0	9,3	42,4	33,8	18,8
20 À 29 ANS	73,3	64,1	11,9	86,5	77,5	10,9
30 À 44 ANS	78,8	75,0	4,8	90,7	82,8	8,2
45 À 54 ANS	74,8	72,5	3,4	85,3	80,8	5,2
55 ANS ET PLUS	24,6	23,2	5,6	42,4	39,6	7,0
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	57,4	54,8	4,6	70,7	67,5	4,5
15 À 19 ANS	32,1	30,1	6,3	49,2	43,2	12,1
20 À 29 ANS	78,9	73,5	7,2	86,8	81,7	6,3
30 À 44 ANS	82,3	78,7	4,2	93,7	90,0	3,7
45 À 54 ANS	80,1	77,6	2,8	90,7	87,6	3,2
55 ANS ET PLUS	23,5	22,4	4,3	37,6	36,4	3,5
SHERBROOKE (VILLE)	59,4	55,6	6,4	70,0	64,9	7,3
15 À 19 ANS	49,6	42,1	15,2	46,2	37,5	18,7
20 À 29 ANS	78,8	72,3	8,4	83,9	76,4	8,9
30 À 44 ANS	83,5	78,8	5,6	91,6	85,6	6,5
45 À 54 ANS	81,2	78,4	3,5	88,3	84,1	4,8
55 ANS ET PLUS	21,7	20,2	6,8	36,2	34,1	5,8
COATICOOK	58,2	55,1	5,2	72,3	69,3	4,2
15 À 19 ANS	48,7	42,0	13,7	50,0	45,3	9,4
20 À 29 ANS	81,3	74,2	8,2	95,3	90,5	5,0
30 À 44 ANS	85,0	81,0	4,7	92,9	89,9	3,2
45 À 54 ANS	79,7	77,9	1,9	88,5	86,1	2,7
55 ANS ET PLUS	21,5	20,6	2,8	41,9	39,5	5,7

Tableau 13 (SUITE)

	FEMMES			HOMMES		
	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
MEMPHRÉMAGOG	57,7	53,0	8,2	66,0	61,4	7,0
15 À 19 ANS	60,7	54,0	10,3	53,5	45,4	15,1
20 À 29 ANS	84,8	74,7	11,9	86,9	77,0	11,4
30 À 44 ANS	84,3	78,6	6,6	91,1	85,5	6,2
45 À 54 ANS	82,4	75,8	8,1	89,4	84,8	5,1
55 ANS ET PLUS	25,1	23,4	6,9	36,2	34,3	5,3

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 14

Taux d'emploi de la population immigrée de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec et régions de la Capitale-Nationale, Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière, Montérégie, Outaouais et Estrie, 2006

	FEMMES IMMIGRÉES DE 15 ANS ET PLUS	FEMMES IMMIGRÉES OCCUPÉES	HOMMES IMMIGRÉS DE 15 ANS ET PLUS	HOMMES IMMIGRÉS OCCUPÉS	TAUX D'EMPLOI DES FEMMES IMMIGRÉES	TAUX D'EMPLOI DES HOMMES IMMIGRÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%	%
LE QUÉBEC	401 715	191 725	389 240	241 550	47,7	62,1
CAPITALE-NATIONALE	10 405	5 600	11 095	7 290	53,8	65,7
ESTRIE	5 785	2 480	5 975	3 440	42,9	57,6
MONTRÉAL	271 060	123 840	255 120	153 060	45,7	60,0
OUTAOUAIS	10 825	6 150	10 695	7 370	56,8	68,9
LAVAL	34 785	18 210	35 125	23 835	52,4	67,9
LANAUDIÈRE	5 450	3 015	6 025	4 055	55,3	67,3
LAURENTIDES	8 455	4 270	9 480	6 180	50,5	65,2
MONTÉRÉGIE	46 295	24 100	46 265	30 645	52,1	66,2
CRÉ DE LONGUEUIL	27 785	14 425	26 610	17 505	51,9	65,8
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	10 460	5 745	10 830	7 580	54,9	70,0
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	8 050	3 930	8 825	5 560	48,8	63,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 15

Population active expérimentée selon le sexe pour certains secteurs d'activité,
ensemble du Québec et région de l'Estrie, 2006

	ESTRIE			LE QUÉBEC			ESTRIE		LE QUÉBEC	
	FEMMES	HOMMES	TAUX FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TAUX FÉMINITÉ				
	Nombre		%	Nombre		%	Nombre	% relatif	Nombre	% relatif
TOUTES LES INDUSTRIES	70 870	81 485	46,5	1 849 395	2 080 280	47,1	152 355	100,0	3 929 675	100,0
SECTEUR PRIMAIRE	1 915	5 795	24,8	37 045	108 930	25,4	7 710	5,1	145 975	3,7
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 775	4 695	27,4	26 060	70 930	26,9	6 470	4,2	96 990	2,5
SECTEUR SECONDAIRE	11 205	29 275	27,7	192 960	586 255	24,8	40 480	26,6	779 215	19,8
23 Construction	960	7 505	11,3	23 550	182 115	11,5	8 465	5,6	205 665	5,2
31-33 Fabrication	10 245	21 770	32,0	169 410	404 140	29,5	32 015	21,0	573 550	14,6
315 Fabrication de vêtements	1 865	245	88,4	27 195	9 665	73,8	2 110	1,4	36 860	0,9
321 Fabrication de produits en bois	665	2 815	19,1	7 850	40 645	16,2	3 480	2,3	48 495	1,2
322 Fabrication du papier	335	2 005	14,3	5 425	26 220	17,1	2 340	1,5	31 645	0,8
326 Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	1 695	2 830	37,5	9 790	23 470	29,4	4 525	3,0	33 260	0,8
332 Fabrication de produits métalliques	415	1 890	18,0	8 115	37 350	17,8	2 305	1,5	45 465	1,2
333 Fabrication de machines	290	1 365	17,5	5 410	24 615	18,0	1 655	1,1	30 025	0,8
336 Fabrication de matériel de transport	970	2 460	28,3	10 195	41 295	19,8	3 430	2,3	51 490	1,3
337 Fabrication de meubles et de produits connexes	790	2 055	27,8	10 180	27 915	26,7	2 845	1,9	38 095	1,0
339 Activités diverses de fabrication	685	905	43,1	10 080	13 850	42,1	1 590	1,0	23 930	0,6
SECTEUR TERTIAIRE	57 730	46 410	55,4	1 619 375	1 385 070	53,9	104 140	68,4	3 004 445	76,5
41 Commerce de gros	1 375	3 095	30,8	58 170	115 015	33,6	4 470	2,9	173 185	4,4
44-45 Commerce de détail	9 000	7 495	54,6	253 240	218 790	53,6	16 495	10,8	472 030	12,0
48-49 Transport et entreposage	1 180	4 290	21,6	42 745	138 725	23,6	5 470	3,6	181 470	4,6
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	1 250	1 470	46,0	44 700	54 785	44,9	2 720	1,8	99 485	2,5
52 Finance et assurances	3 150	1 355	69,9	101 245	52 730	65,8	4 505	3,0	153 975	3,9
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	780	1 010	43,6	24 490	32 765	42,8	1 790	1,2	57 255	1,5
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	2 840	3 550	44,4	108 495	138 305	44,0	6 390	4,2	246 800	6,3
56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	1 420	2 605	35,3	55 710	86 225	39,3	4 025	2,6	141 935	3,6
61 Services d'enseignement	7 645	4 840	61,2	179 175	91 725	66,1	12 485	8,2	270 900	6,9
62 Soins de santé et assistance sociale	14 840	4 120	78,3	350 950	90 755	79,5	18 960	12,4	441 705	11,2
71 Arts, spectacles et loisirs	1 070	1 330	44,6	35 440	40 310	46,8	2 400	1,6	75 750	1,9
72 Hébergement et services de restauration	6 025	3 350	64,3	142 935	103 780	57,9	9 375	6,2	246 715	6,3
81 Autres services, sauf les administrations publiques	4 405	4 310	50,5	102 680	92 360	52,6	8 715	5,7	195 040	5,0
91 Administrations publiques	2 700	3 535	43,3	117 415	126 925	48,1	6 235	4,1	244 340	6,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée selon le SCIAN 2002, données-échantillon (20%).

Tableau 16

Taux d'emploi et taux d'emploi à temps plein pendant l'année 2005
de la population de 15 ans et plus selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives

	TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PLEIN	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	%			
LE QUÉBEC	56,4	67,5	41,7	58,9
BAS-SAINT-LAURENT	51,4	62,1	37,6	55,3
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	48,9	64,0	33,1	56,1
CAPITALE-NATIONALE	58,1	68,4	43,3	59,2
MAURICIE	48,5	61,1	33,5	53,5
ESTRIE	55,1	66,9	39,4	57,9
MONTRÉAL	54,1	65,1	40,3	55,1
OUTAOUAIS	61,1	69,0	47,5	59,8
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	54,3	65,3	38,3	57,8
CÔTE-NORD	55,1	66,2	41,3	60,2
NORD-DU-QUÉBEC	61,3	68,5	48,1	60,5
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	60,6	73,9	44,7	68,3
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	62,1	62,8	47,6	49,6
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	61,8	65,4	52,8	58,0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	47,4	54,7	37,1	49,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	58,4	71,2	42,9	63,9
LAVAL	59,1	69,8	44,7	60,6
LANAUDIÈRE	58,0	68,9	42,4	61,1
LAURENTIDES	60,0	69,9	44,3	61,8
MONTÉRÉGIE	59,8	70,8	44,7	62,4
CRÉ DE LONGUEUIL	58,4	68,6	43,5	59,4
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	60,8	71,8	46,2	64,1
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	60,2	71,5	44,5	63,3
CENTRE-DU-QUÉBEC	55,0	68,7	39,4	61,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 17

Statut du travail de la population ayant travaillé en 2005 selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 2006

STATUT DU TRAVAIL EN 2005					
	SEXE	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN EN 2005		A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PARTIEL EN 2005	
		Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	Femmes	1 326 135	74,0	466 215	26,0
	Hommes	1 770 175	87,2	259 840	12,8
15 À 19 ANS	Femmes	14 905	16,1	77 450	83,9
	Hommes	27 325	29,4	65 690	70,6
20 À 24 ANS	Femmes	88 150	51,0	84 740	49,0
	Hommes	121 830	67,7	58 145	32,3
25 À 54 ANS	Femmes	1 064 700	82,1	231 980	17,9
	Hommes	1 343 330	94,0	85 145	6,0
55 À 64 ANS	Femmes	147 015	71,1	59 675	28,9
	Hommes	244 970	88,2	32 835	11,8
ESTRIE	Femmes	49 205	71,6	19 535	28,4
	Hommes	68 990	86,5	10 735	13,5
15 À 19 ANS	Femmes	730	18,8	3 155	81,2
	Hommes	1 435	36,5	2 495	63,5
20 À 24 ANS	Femmes	3 670	51,8	3 420	48,2
	Hommes	5 735	73,1	2 110	26,9
25 À 54 ANS	Femmes	38 775	80,3	9 540	19,7
	Hommes	50 770	93,5	3 510	6,5
55 À 64 ANS	Femmes	5 685	65,8	2 950	34,2
	Hommes	9 915	85,1	1 735	14,9
LE GRANIT	Femmes	3 590	73,5	1 295	26,5
	Hommes	5 805	90,8	590	9,2
15 À 19 ANS	Femmes	50	22,2	175	77,8
	Hommes	210	61,8	130	38,2
20 À 24 ANS	Femmes	255	63,8	145	36,3
	Hommes	470	86,2	75	13,8
25 À 54 ANS	Femmes	2 835	79,7	720	20,3
	Hommes	4 205	96,1	170	3,9
55 À 64 ANS	Femmes	425	65,9	220	34,1
	Hommes	815	90,1	90	9,9
LES SOURCES	Femmes	1 910	67,6	915	32,4
	Hommes	3 360	88,5	435	11,5
15 À 19 ANS	Femmes	35	18,4	155	81,6
	Hommes	40	25,0	120	75,0
20 À 24 ANS	Femmes	110	62,9	65	37,1
	Hommes	285	85,1	50	14,9
25 À 54 ANS	Femmes	1 475	73,9	520	26,1
	Hommes	2 300	93,5	160	6,5
55 À 64 ANS	Femmes	270	60,7	175	39,3
	Hommes	660	88,6	85	11,4

Tableau 17 (SUITE)

STATUT DU TRAVAIL EN 2005					
	SEXE	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN EN 2005		A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PARTIEL EN 2005	
		Nombre	%	Nombre	%
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	Femmes	3 250	71,0	1 325	29,0
	Hommes	5 145	87,2	755	12,8
15 À 19 ANS	Femmes	45	14,1	275	85,9
	Hommes	140	54,9	115	45,1
20 À 24 ANS	Femmes	155	50,8	150	49,2
	Hommes	385	81,9	85	18,1
25 À 54 ANS	Femmes	2 605	79,5	670	20,5
	Hommes	3 640	92,7	285	7,3
55 À 64 ANS	Femmes	390	69,0	175	31,0
	Hommes	845	81,6	190	18,4
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	Femmes	4 700	73,2	1 720	26,8
	Hommes	7 220	88,3	960	11,7
15 À 19 ANS	Femmes	80	31,4	175	68,6
	Hommes	175	44,3	220	55,7
20 À 24 ANS	Femmes	230	49,5	235	50,5
	Hommes	480	74,4	165	25,6
25 À 54 ANS	Femmes	3 835	79,6	980	20,4
	Hommes	5 440	94,9	290	5,1
55 À 64 ANS	Femmes	520	65,0	280	35,0
	Hommes	1 040	81,9	230	18,1
SHERBROOKE (VILLE)	Femmes	25 440	71,6	10 105	28,4
	Hommes	32 655	84,9	5 805	15,1
15 À 19 ANS	Femmes	265	13,7	1 665	86,3
	Hommes	560	29,5	1 340	70,5
20 À 24 ANS	Femmes	2 255	49,6	2 295	50,4
	Hommes	2 990	66,7	1 490	33,3
25 À 54 ANS	Femmes	20 215	81,6	4 565	18,4
	Hommes	24 570	92,6	1 950	7,4
55 À 64 ANS	Femmes	2 590	66,2	1 325	33,8
	Hommes	4 110	85,3	710	14,7
COATICOOK	Femmes	2 870	71,5	1 145	28,5
	Hommes	4 565	87,8	635	12,2
15 À 19 ANS	Femmes	90	32,1	190	67,9
	Hommes	90	32,7	185	67,3
20 À 24 ANS	Femmes	205	56,9	155	43,1
	Hommes	475	90,5	50	9,5
25 À 54 ANS	Femmes	2 230	78,4	615	21,6
	Hommes	3 240	94,2	200	5,8
55 À 64 ANS	Femmes	310	68,1	145	31,9
	Hommes	640	83,1	130	16,9

Tableau 17 (SUITE)

		STATUT DU TRAVAIL EN 2005				
		SEXE	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN EN 2005		A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PARTIEL EN 2005	
			Nombre	%	Nombre	%
MEMPHRÉMAGOG	Femmes		7 435	71,0	3 030	29,0
	Hommes		10 235	86,8	1 560	13,2
15 À 19 ANS	Femmes		160	23,9	510	76,1
	Hommes		225	37,2	380	62,8
20 À 24 ANS	Femmes		460	55,1	375	44,9
	Hommes		650	77,8	185	22,2
25 À 54 ANS	Femmes		5 575	79,3	1 455	20,7
	Hommes		7 365	94,2	455	5,8
55 À 64 ANS	Femmes		1 170	65,0	630	35,0
	Hommes		1 805	85,7	300	14,3

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 18

Taux d'emploi et taux d'emploi à temps partiel selon le sexe,
ensemble du Québec et région de l'Estrie, 1987 à 2007

	ESTRIE				LE QUÉBEC			
	TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL		TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
1987	42,8	67,5	12,1	6,5	46,8	68,0	11,7	5,2
1988	47,7	67,4	13,5	6,1	47,4	68,5	11,8	5,5
1989	51,8	67,6	14,7	5,5	48,6	68,0	12,0	5,3
1990	50,6	66,4	13,9	7,0	48,6	67,0	12,1	5,5
1991	48,1	61,5	14,5	6,0	48,1	64,1	12,4	6,3
1992	45,9	58,8	13,3	6,0	47,3	62,3	12,4	6,2
1993	46,8	60,9	14,4	7,4	47,0	61,4	12,5	6,5
1994	47,6	62,0	14,3	6,5	47,5	62,3	12,3	6,3
1995	51,1	62,0	15,1	6,7	48,1	62,4	12,6	6,3
1996	49,3	60,4	13,8	5,8	47,7	61,7	12,9	6,4
1997	47,7	60,1	13,5	6,3	48,4	61,8	13,3	6,3
1998	47,2	62,3	14,0	6,8	49,4	63,1	13,2	6,3
1999	49,6	64,6	14,6	6,8	50,2	63,9	12,8	6,1
2000	51,2	66,3	14,2	6,4	51,4	64,5	12,9	6,5
2001	52,0	64,2	13,3	6,0	51,7	64,4	13,2	6,6
2002	53,7	65,7	15,7	7,4	53,7	65,7	14,3	6,9
2003	56,8	65,6	16,8	6,4	54,9	65,3	14,8	7,3
2004	53,1	65,7	16,2	6,5	55,3	65,3	14,6	7,2
2005	55,6	63,8	16,1	8,5	55,5	65,0	14,3	7,4
2006	54,6	64,0	16,7	7,9	55,6	65,0	14,4	7,5
2007	57,2	62,9	17,2	7,0	57,2	65,0	14,8	7,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 19

Population active expérimentée dans les principales professions selon le sexe, ensemble du Québec et région de l'Estrie, 2006

	ESTRIE					LE QUÉBEC				
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ	RANG RÉGION	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ	RANG QUÉBEC
	Nombre	Nombre	Nombre	%		Nombre	Nombre	Nombre	%	
POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	70 870	81 480	152 350	46,5		1 849 395	2 080 280	3 929 675	47,1	
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES										
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	3 835	65	3 895	98,5	1	99 100	2 015	101 125	98,0	1
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses - commerce de détail	3 500	2 600	6 100	57,4	2	96 015	73 295	169 315	56,7	2
Caissiers/caissières	2 605	245	2 850	91,4	3	70 425	11 365	81 790	86,1	3
Infirmiers autorisés/infirmières autorisées	2 315	280	2 600	89,0	4	54 945	5 450	60 400	91,0	6
Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	2 170	85	2 255	96,2	5	57 340	2 470	59 815	95,9	4
Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons	1 865	290	2 150	86,7	6	41 600	12 830	54 430	76,4	9
Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	1 810	485	2 290	79,0	7	41 245	9 450	50 695	81,4	10
Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	1 740	260	2 005	86,8	8	46 130	6 840	52 970	87,1	7
Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers	1 700	1 080	2 785	61,0	9	37 710	27 320	65 030	58,0	12
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	1 660	220	1 890	87,8	10	45 245	8 105	53 345	84,8	8
Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	1 530	735	2 260	67,7	11	39 195	25 215	64 415	60,8	11
Cuisiniers/cuisinières	1 460	1 040	2 490	58,6	12	26 245	28 725	54 970	47,7	15
Opérateurs/opératrices de machines à coudre industrielles	1 315	55	1 375	95,6	13	16 920	1 915	18 840	89,8	23
Commis de bureau généraux/commis de bureau générales	1 290	185	1 480	87,2	14	55 745	8 170	63 915	87,2	5
Directeurs/directrices - commerce de détail	1 115	1 710	2 825	39,5	15	31 395	42 985	74 385	42,2	13
PERSONNES DANS LES 15 PROFESSIONS FÉMININES	29 910	9 335	—	—	—	768 995	282 165	—	—	—
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES										
Conducteurs/conductrices de camions	110	2 720	2 830	3,9	1	2 305	63 390	65 695	3,5	2
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses - commerce de détail	3 500	2 600	6 100	57,4	2	96 015	73 295	169 315	56,7	1
Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	40	1 835	1 875	2,1	3	600	37 625	38 220	1,6	4
Exploitants/exploitant agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles	675	1 825	2 510	26,9	4	7 000	23 195	30 190	23,2	17
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisrières	10	1 730	1 745	0,6	5	435	34 600	35 040	1,2	5
Directeurs/directrices - commerce de détail	1 115	1 710	2 825	39,5	6	31 395	42 985	74 385	42,2	3
Concierges et concierges d'immeubles	295	1 485	1 785	16,5	7	7 470	34 170	41 640	17,9	6
Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois	245	1 385	1 630	15,0	8	2 210	15 055	17 265	12,8	31
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	25	1 240	1 260	2,0	9	1 015	22 995	24 010	4,2	18
Manutentionnaires	180	1 205	1 375	13,1	10	4 055	33 215	37 265	10,9	7
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	100	1 175	1 275	7,8	11	940	16 030	16 970	5,5	29
Ouvriers/ouvrières agricoles	435	1 160	1 595	27,3	12	5 855	14 570	20 415	28,7	33
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	110	1 145	1 265	8,7	13	1 750	27 940	29 690	5,9	10
Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers	1 700	1 080	2 785	61,0	14	37 710	27 320	65 030	58,0	11
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	30	1 055	1 085	2,8	15	375	20 660	21 035	1,8	21
PERSONNES DANS LES 15 PROFESSIONS MASCULINES	8 570	23 350	—	—	—	283 560	536 605	—	—	—

Emplois traditionnellement féminins dans l'ensemble du Québec

Emplois traditionnellement masculins dans l'ensemble du Québec

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée. Compilation d'Emploi-Québec.

Tableau 20

Personnes occupées et personnes syndiquées dans la population des 15 ans et plus selon le sexe, ensemble du Québec et région de l'Estrie, 1998 à 2006

	Année	FEMMES			HOMMES		
		PERSONNES OCCUPÉES	PERSONNES SYNDIQUÉES	%	PERSONNES OCCUPÉES	PERSONNES SYNDIQUÉES	%
		Nombre (en millier)		%	Nombre (en millier)		%
LE QUÉBEC	1998	1 294,0	484,9	37,5	1 465,8	615,6	42,0
	2000	1 370,3	513,1	37,4	1 534,5	649,6	42,3
	2002	1 479,5	570,7	38,6	1 624,6	690,7	42,5
	2004	1 556,7	596,0	38,3	1 639,7	678,2	41,4
	2006	1 585,4	613,1	38,7	1 677,6	699,1	41,7
ESTRIE	1998	45,3	19,6	43,3	56,7	25,3	44,6
	2000	51,7	23,1	44,7	63,0	27,8	44,1
	2002	56,1	24,8	44,2	63,4	27,1	42,7
	2004	57,3	24,6	42,9	67,2	30,1	44,8
	2006	59,2	25,5	43,1	63,7	26,5	41,6

Source : Direction du CETECH et de l'information sur le marché du travail. Emploi-Québec. Enquête sur la population active. Statistique Canada.

Tableau 21

Lésions avec indemnité de remplacement du revenu (IRR) survenues en 2006 et acceptées au 31 décembre 2007 selon le sexe, le secteur d'activité économique et la catégorie de dossier, ensemble du Québec et région de l'Estrie

CATÉGORIE DE DOSSIER ET SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	ESTRIE						LE QUÉBEC					
	FEMMES		HOMMES		TOTAL		FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
TOTAL	1 386	100,0	2 656	100,0	4 042	100,0	28 469	100,0	64 572	100,0	93 041	100,0
CATÉGORIE DE DOSSIER												
TOTAL ACCIDENTS	1 346	97,1	2 628	98,9	3 974	98,3	27 664	97,2	63 572	98,5	91 236	98,1
TOTAL MALADIES PROFESSIONNELLES	40	2,9	28	1,1	0	0,0	805	2,8	1 000	1,5	1 805	1,9
SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE												
F01- BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	—	—	270	10,2	—	—	89	0,3	6 890	10,7	6 979	7,5
F02- INDUSTRIE CHIMIQUE	15	1,1	21	0,8	36	0,9	284	1,0	602	0,9	886	1,0
F03- FORÊT ET SCIERIES F06- INDUSTRIE DU BOIS (SANS SCIERIE) F26- AGRICULTURE F31- CHASSE ET PÊCHE	59	4,3	342	12,9	401	9,9	745	2,6	4 383	6,8	5 128	5,5
F04- MINES, CARRIÈRES ET PUIITS DE PÉTROLE	0	0,0	18	0,7	18	0,4	—	—	565	0,9	—	—
F05- FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL	—	—	193	7,3	—	—	273	1,0	3 658	5,7	3 931	4,2
F07- INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DU PLASTIQUE	167	12,0	189	7,1	356	8,8	600	2,1	1 843	2,9	2 443	2,6
F08- FABRICATION D'ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT	45	3,2	103	3,9	148	3,7	265	0,9	1 957	3,0	2 222	2,4
F09- PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	0	0,0	47	1,8	47	1,2	43	0,2	1 390	2,2	1 433	1,5
F10- FAB. PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	0	0,0	56	2,1	56	1,4	74	0,3	987	1,5	1 061	1,1
F11- ADMINISTRATION PUBLIQUE	35	2,5	173	6,5	208	5,1	1 054	3,7	3 790	5,9	4 844	5,2
F12- INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS F19- INDUSTRIE DU TABAC	13	0,9	42	1,6	55	1,4	1 246	4,4	3 426	5,3	4 672	5,0
F13- INDUSTRIE DU MEUBLE ET ART. AMEUBLEMENT	19	1,4	70	2,6	89	2,2	271	1,0	902	1,4	1 173	1,3
F14- INDUSTRIE DU PAPIER ET ACT. DIVERSES	—	—	50	1,9	—	—	145	0,5	986	1,5	1 131	1,2
F15- TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	—	—	154	5,8	—	—	580	2,0	4 784	7,4	5 364	5,8
F16- COMMERCE	138	10,0	256	9,6	394	9,7	4 109	14,4	10 189	15,8	14 298	15,4
F17- INDUSTRIE DU CUIR	—	—	—	—	—	—	37	0,1	30	0,0	67	0,1
F18- FAB. DE MACHINES (SAUF ÉLECTRIQUES)	—	—	76	2,9	—	—	58	0,2	1 352	2,1	1 410	1,5
F20- INDUSTRIE TEXTILE	28	2,0	34	1,3	62	1,5	198	0,7	403	0,6	601	0,6
F21- AUTRES SERVICES COMMERCIAUX, PERSONNELS	205	14,8	170	6,4	375	9,3	4 758	16,7	6 197	9,6	10 955	11,8
F22- COMMUNICATIONS, TRANSPORT D'ÉNERGIE	—	—	52	2,0	—	—	180	0,6	1 545	2,4	1 725	1,9
F23- IMPRIMERIE, ÉDITION ET ACTIVITÉS ANNEXES	—	—	14	0,5	—	—	245	0,9	493	0,8	738	0,8
F24- FAB. PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	0	0,0	—	—	—	—	—	—	20	0,0	—	—
F25- FABRICATION DE PRODUITS ÉLECTRIQUES	22	1,6	24	0,9	46	1,1	329	1,2	733	1,1	1 062	1,1
F27- BONNETERIE ET HABILLEMENT	27	1,9	—	—	—	—	310	1,1	156	0,2	466	0,5
F28- ENSEIGNEMENT ET SERVICES ANNEXES	66	4,8	63	2,4	129	3,2	1 654	5,8	1 105	1,7	2 759	3,0
F29- FINANCES, ASSURANCES, AFF. IMMOBILIÈRES	29	2,1	—	—	—	—	523	1,8	439	0,7	962	1,0
F30- SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX	426	30,7	136	5,1	562	13,9	9 251	32,5	2 906	4,5	12 157	13,1
F32- INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES	24	1,7	29	1,1	53	1,3	159	0,6	419	0,6	578	0,6
V1- NON CODÉ	28	2,0	61	2,3	89	2,2	981	3,4	2 422	3,8	3 403	3,7

Source : CSST. DCGI - Service de la statistique, le 2008-11-04.

Tableau 22

Travail autonome dans la population active selon le sexe,
ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 1996 à 2006

	FEMMES													
	PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						TOTAL	
	1996		2001		2006		1996		2001		2006		2001	2006
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%	
LE QUÉBEC	33 510	2,1	36 210	2,1	42 825	2,3	76 485	4,8	89 470	5,2	106 665	5,6	7,3	7,9
ESTRIE	1 600	2,6	1 740	2,6	1 945	2,7	3 555	5,8	4 195	6,2	5 160	7,1	8,8	9,8
LE GRANIT	175	4,1	225	4,5	235	4,6	275	6,4	260	5,2	330	6,4	9,7	11,0
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	145	3,8	170	3,8	190	3,9	250	6,5	290	6,4	345	7,1	10,2	11,0
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	130	2,2	260	4,0	170	2,5	350	6,0	375	5,7	570	8,5	9,7	11,0
LES SOURCES	80	2,9	115	3,8	90	3,0	205	7,4	245	8,1	265	8,9	11,9	11,9
SHERBROOKE (VILLE)	590	1,8	495	1,4	695	1,9	1 620	5,0	1 955	5,6	2 260	6,1	7,1	7,9
COATICOOK	215	5,9	180	4,1	155	3,7	220	6,1	425	9,8	280	6,6	13,9	10,3
MEMPHRÉMAGOG	260	3,0	285	3,0	405	3,6	635	7,4	645	6,7	1 105	9,9	9,7	13,6

	HOMMES													
	PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						TOTAL	
	1996		2001		2006		1996		2001		2006		2001	2006
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%	
LE QUÉBEC	100 315	5,2	100 585	5,0	118 515	5,6	150 945	7,8	150 155	7,5	162 285	7,6	12,5	13,2
ESTRIE	3 940	5,3	4 230	5,3	5 020	6,1	6 555	8,8	7 010	8,8	7 325	8,8	14,1	14,9
LE GRANIT	370	6,1	475	7,3	495	7,4	585	9,7	540	8,3	730	10,9	15,6	18,3
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	325	5,8	365	6,1	390	6,3	735	13,1	790	13,3	880	14,2	19,4	20,5
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	470	5,9	480	5,9	645	7,7	645	8,1	630	7,7	715	8,5	13,6	16,2
LES SOURCES	175	5,0	210	5,4	205	5,1	275	7,8	415	10,6	405	10,1	15,9	15,3
SHERBROOKE (VILLE)	1 385	3,9	1 570	4,2	1 760	4,4	2 605	7,3	2 555	6,8	2 690	6,7	10,9	11,1
COATICOOK	515	10,3	390	7,3	480	9,0	600	12,0	735	13,8	605	11,4	21,1	20,4
MEMPHRÉMAGOG	700	6,6	740	6,2	1 040	8,5	1 110	10,4	1 345	11,3	1 300	10,7	17,5	19,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 23

Travailleuses et travailleurs autonomes selon le statut juridique de l'entreprise et la présence de personnel, ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 2006

	TRAVAILLEUSES AUTONOMES								
	ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		AVEC PERSONNEL		SANS PERSONNEL		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	42 825	28,6	106 665	71,4	41 700	27,9	107 785	72,1	149 490
ESTRIE	1 945	27,4	5 160	72,6	1 715	24,1	5 385	75,8	7 105
MEMPHRÉMAGOG	405	26,8	1 105	73,2	415	27,5	1 100	72,8	1 510
COATICOOK	155	35,6	280	64,4	135	31,0	300	69,0	435
LE GRANIT	235	41,6	330	58,4	130	23,0	425	75,2	565
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	190	35,5	345	64,5	115	21,5	415	77,6	535
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	170	23,0	570	77,0	220	29,7	520	70,3	740
LES SOURCES	90	25,4	265	74,6	95	26,8	260	73,2	355
SHERBROOKE (VILLE)	695	23,5	2 260	76,5	590	20,0	2 370	80,2	2 955

	TRAVAILLEURS AUTONOMES								
	ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		AVEC PERSONNEL		SANS PERSONNEL		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	118 515	42,2	162 285	57,8	119 960	42,7	160 840	57,3	280 800
ESTRIE	5 020	40,7	7 325	59,3	5 440	44,1	6 910	56,0	12 345
MEMPHRÉMAGOG	1 040	44,4	1 300	55,6	1 025	43,8	1 315	56,2	2 340
COATICOOK	480	44,2	605	55,8	495	45,6	585	53,9	1 085
LE GRANIT	495	40,4	730	59,6	495	40,4	725	59,2	1 225
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	390	30,7	880	69,3	440	34,6	825	65,0	1 270
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	645	47,4	715	52,6	670	49,3	690	50,7	1 360
LES SOURCES	205	33,6	405	66,4	230	37,7	380	62,3	610
SHERBROOKE (VILLE)	1 760	39,6	2 690	60,4	2 075	46,6	2 375	53,4	4 450

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 24

Taux d'emploi des personnes de 25 à 54 ans vivant dans les ménages privés selon le sexe, le statut matrimonial, la présence d'enfants et l'âge des enfants, ensemble du Québec et région de l'Estrie, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	EN COUPLE	PARENTS SEULS	TOTAL	EN COUPLE	PARENTS SEULS	TOTAL
LE QUÉBEC						
AVEC ENFANTS À LA MAISON	76,4	75,1	76,2	90,4	84,3	90,0
MOINS DE 15 ANS	75,3	72,2	74,8	90,4	83,5	90,0
MOINS DE 6 ANS	70,7	61,6	69,6	89,4	80,3	89,1
SANS ENFANT À LA MAISON	79,8	76,6	78,3	88,2	74,5	79,9
TOTAL	77,5	76,0	77,0	89,8	75,5	84,9
ESTRIE						
AVEC ENFANTS À LA MAISON	78,0	78,6	78,1	91,2	82,6	90,5
MOINS DE 15 ANS	76,8	76,1	76,7	91,1	80,9	90,4
MOINS DE 6 ANS	73,3	68,0	72,8	90,3	81,3	89,9
SANS ENFANT À LA MAISON	79,2	72,0	76,1	89,2	73,2	80,0
TOTAL	78,4	74,6	77,3	90,6	74,5	85,4

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Nombre de prestataires du Régime québécois d'assurance parentale selon le sexe, l'événement (naissance ou adoption) et le régime, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	ÉVÉNEMENTS			RÉGIME DE BASE				RÉGIME PARTICULIER				TOTAL PRESTATAIRES				
	NAISSANCES	ADOPTIONS	TOTAL	CONGÉ NAISSANCE		CONGÉ ADOPTION		CONGÉ NAISSANCE		CONGÉ ADOPTION		FEMMES	HOMMES	TOTAL		
				FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES					
BAS-SAINT-LAURENT	1 712	21	1 733	1 162	887	12	5	2 066	403	408	5	4	820	1 582	1 304	2 886
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2 528	22	2 550	1 641	1 384	10	4	3 039	580	685	4	5	1 274	2 235	2 078	4 313
CAPITALE-NATIONALE	6 599	76	6 675	4 849	4 063	43	15	8 970	1 347	1 255	20	14	2 636	6 259	5 347	11 606
MAURICIE	2 027	17	2 044	1 363	1 125	9	5	2 502	428	436	5	4	873	1 805	1 570	3 375
ESTRIE	2 889	25	2 914	2 013	1 609	10	2	3 634	609	627	13	9	1 258	2 645	2 247	4 892
MONTREAL	16 186	125	16 311	11 339	7 569	89	29	19 026	2 815	3 042	29	15	5 901	14 272	10 655	24 927
OUTAOUAIS	3 560	31	3 591	2 756	1 922	19	11	4 708	570	423	7	6	1 006	3 352	2 362	5 714
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1 403	9	1 412	899	727	7	5	1 638	335	366	1	1	703	1 242	1 099	2 341
CÔTE-NORD	848	7	855	545	401	3	1	950	221	183	2	2	408	771	587	1 358
NORD-DU-QUÉBEC	443	30	473	263	110	14	3	390	151	75	12	2	240	440	190	630
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	651	7	658	425	251	3	0	679	194	129	4	3	330	626	383	1 009
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4 401	28	4 429	3 205	2 685	21	8	5 919	902	923	3	3	1 831	4 131	3 619	7 750
LAVAL	3 773	28	3 801	2 937	2 027	19	5	4 988	535	505	8	3	1 051	3 499	2 540	6 039
LANAUDIÈRE	4 817	24	4 841	3 609	2 768	9	5	6 391	768	812	6	7	1 593	4 392	3 592	7 984
LAURENTIDES	5 340	34	5 374	3 949	3 093	25	9	7 076	908	869	5	4	1 786	4 887	3 975	8 862
MONTÉRÉGIE	14 268	106	14 374	10 750	8 493	67	25	19 335	2 294	2 234	20	20	4 568	13 131	10 772	23 903
CENTRE-DU-QUÉBEC	2 363	21	2 384	1 616	1 287	10	5	2 918	526	540	5	2	1 073	2 157	1 834	3 991
LE QUÉBEC	73 808	611	74 419	53 321	40 401	370	137	94 229	13 566	13 512	149	104	27 351	67 426	54 154	121 580

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 26

Nombre de prestataires qui ont pris un congé de paternité selon le type de régime et la durée du congé, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME DE BASE					DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME PARTICULIER			TOTAL	TOTALITÉ DU CONGÉ			
	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES	4 SEMAINES	5 SEMAINES	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES		5 SEMAINES	3 SEMAINES	TOTAL	%
BAS-SAINT-LAURENT	10	33	53	34	759	2	10	392	1293	759	392	1151	89,0
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	18	49	80	67	1 181	5	18	647	2 065	1 181	647	1 828	88,5
CAPITALE-NATIONALE	35	145	270	188	3 421	17	55	1 177	5 308	3 421	1 177	4 598	86,6
MAURICIE	6	38	61	55	963	4	10	421	1 558	963	421	1 384	88,8
ESTRIE	17	69	101	86	1 335	9	28	587	2 232	1 335	587	1 922	86,1
MONTRÉAL	110	367	581	414	6 128	50	103	2 839	10 592	6 128	2 839	8 967	84,7
OUTAOUAIS	18	60	98	100	1 642	4	12	407	2 341	1 642	407	2 049	87,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	9	19	49	42	610	5	17	340	1 091	610	340	950	87,1
CÔTE-NORD	3	9	25	15	349	3	8	171	583	349	171	520	89,2
NORD-DU-QUÉBEC	1	4	5	4	98	3	3	67	185	98	67	165	89,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	4	7	19	15	206	1	4	123	379	206	123	329	86,8
CHAUDIÈRE-APPALACHES	28	100	193	159	2 211	12	36	862	3 601	2 211	862	3 073	85,3
LAVAL	30	115	166	125	1 587	8	24	472	2 527	1 587	472	2 059	81,5
LANAUDIÈRE	35	108	203	161	2 252	12	31	772	3 574	2 252	772	3 024	84,6
LAURENTIDES	35	116	214	178	2 557	12	34	809	3 955	2 557	809	3 366	85,1
MONTÉRÉGIE	102	350	660	516	6 863	23	98	2 096	10 708	6 863	2 096	8 959	83,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	14	37	93	81	1 063	7	8	521	1 824	1 063	521	1 584	86,8
LE QUÉBEC	475	1 626	2 871	2 240	33 225	177	499	12 703	53 816	33 225	12 703	45 928	85,3

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 27

Nombre d'hommes qui ont pris un congé parental selon le type de régime et la durée du congé, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME DE BASE										DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME PARTICULIER					TOTAL																
	MOINS DE 5 SEMAINES		5 À 9 SEMAINES		10 À 14 SEMAINES		15 À 19 SEMAINES		20 À 24 SEMAINES		25 À 31 SEMAINES		32 SEMAINES		MOINS DE 5 SEMAINES		5 À 9 SEMAINES		10 À 14 SEMAINES		15 À 19 SEMAINES		20 À 24 SEMAINES		25 SEMAINES							
	Nombre	157	86	39	31	17	26	25	87	62	49	55	38	100	772		533	772	3 658	736	407	211	85	133	1 031	579	893	1 020	2 723	646	16 306	
BAS-SAINT-LAURENT	94	38	22	13	7	7	6	69	36	34	40	20	51	437																		
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	143	72	34	20	17	17	18	128	84	59	59	42	93	782																		
CAPITALE-NATIONALE	389	211	88	65	55	55	53	239	129	97	92	43	146	1 660																		
MAURICIE	106	71	23	22	8	8	13	65	41	29	42	25	80	533																		
ESTRIE	157	86	39	31	17	26	25	87	62	49	55	38	100	772																		
MONTREAL	369	298	169	164	103	144	270	367	244	239	282	219	790	3 658																		
OUTAOUAIS	126	105	66	46	40	36	51	53	45	46	35	27	60	736																		
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	82	38	24	15	5	6	5	55	48	27	35	20	47	407																		
CÔTE-NORD	46	19	8	4	2	5	5	40	24	15	14	12	17	211																		
NORD-DU-QUÉBEC	10	8	7	7	2	1	3	10	6	4	10	4	13	85																		
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	22	9	7	6	0	8	1	21	14	10	13	8	14	133																		
CHAUDIÈRE-APPALACHES	251	110	44	49	17	20	32	147	77	79	63	43	99	1 031																		
LAVAL	85	46	36	23	18	23	43	62	38	37	38	34	96	579																		
LANAUDIÈRE	167	97	38	24	23	24	36	99	56	55	68	51	155	893																		
LAURENTIDES	213	133	55	40	26	23	34	125	62	64	59	59	127	1 020																		
MONTÉRÉGIE	545	313	126	92	76	78	109	354	194	157	187	123	369	2 723																		
CENTRE-DU-QUÉBEC	117	70	29	22	15	5	25	82	60	47	41	36	98	646																		
LE QUÉBEC	2 922	1 724	815	643	427	486	729	2 003	1 220	1 048	1 131	804	2 355	16 306																		

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 28

Répartition des places sous permis dans les services de garde au 31 mars 2006, ensemble du Québec et régions administratives

RÉGION	CENTRE DE LA PETITE ENFANCE				PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE				TOTAL PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE				PLACES EN GARDERIE NON SUBVENTIONNÉE				TOTAL DES PLACES		NOMBRE ENFANTS 0-4 ANS		
	NOMBRE DE PLACES		TAUX		NOMBRE DE GARDERIES		TAUX		NOMBRE DE GARDERIES		TAUX		NOMBRE DE GARDERIES		TAUX		NOMBRE DE PLACES			TAUX	
	COMPOSANTES	TAUX	COMPOSANTES	TAUX	COMPOSANTES	TAUX	COMPOSANTES	TAUX	COMPOSANTES	TAUX	COMPOSANTES	TAUX	COMPOSANTES	TAUX	COMPOSANTES	TAUX	COMPOSANTES	TAUX		COMPOSANTES	TAUX
BAS-SAINT-LAURENT	31	1 361	15,6	23	2 634	30,3	0	0,0	54	3 995	45,9	0	0,0	0	0,0	3 995	45,9	8 705			
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	45	2 360	18,9	35	3 644	29,2	8	412	3,3	88	6 416	51,4	0	0,0	6 416	51,4	12 490				
CAPITALE-NATIONALE	125	6 690	23,5	101	7 393	25,9	45	2 247	7,9	271	16 330	57,3	7	223	0,8	16 553	58,1	28 510			
MAURICIE	47	2 337	22,6	32	3 021	29,2	3	218	2,1	82	5 576	53,8	1	20	0,2	5 596	54,0	10 355			
ESTRIE	65	3 304	22,4	51	4 226	28,6	4	253	1,7	120	7 783	52,7	2	50	0,3	7 833	53,1	14 760			
MONTREAL	329	20 680	21,9	207	13 762	14,6	243	15 584	16,5	779	50 026	52,9	44	2 033	2,2	52 059	55,1	94 545			
OUTROUAIS	66	3 724	20,5	52	5 204	28,7	16	794	4,4	134	9 722	53,6	0	0	0,0	9 722	53,6	18 145			
ABITIBI-TEMISCAMINGUE	26	1 516	20,3	17	2 421	32,5	1	80	1,1	44	4 017	53,9	0	0	0,0	4 017	53,9	7 450			
CÔTE-NORD	22	982	19,4	15	1 252	24,8	0	0	0,0	37	2 234	44,2	0	0	0,0	2 234	44,2	5 050			
NORD-DU-QUÉBEC	36	2 063	52,1	5	330	8,3	0	0	0,0	41	2 393	60,4	0	0	0,0	2 393	60,4	3 960			
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	17	697	20,3	9	1 341	39,0	1	23	0,7	27	2 061	59,9	0	0	0,0	2 061	59,9	3 440			
CHAUDIÈRE-APPALACHES	69	3 213	16,1	46	5 443	27,2	14	673	3,4	129	9 329	46,6	2	56	0,3	9 385	46,9	20 000			
LAVAL	46	2 820	14,8	38	4 452	23,4	41	2 662	14,0	125	9 934	52,2	7	240	1,3	10 174	53,4	19 040			
LANAUDIÈRE	57	3 370	16,0	38	5 809	27,6	31	1 832	8,7	126	11 011	52,4	1	33	0,2	11 044	52,6	21 015			
LAURENTIDES	75	4 591	17,3	54	7 025	26,4	26	1 732	6,5	155	13 348	50,2	1	44	0,2	13 392	50,4	26 590			
MONTÉRÉGIE	213	12 908	18,4	144	18 138	25,9	92	6 108	8,7	449	37 154	53,1	12	733	1,0	37 887	54,1	69 970			
CENTRE-DU-QUÉBEC	36	1 957	17,4	23	2 916	25,9	9	416	3,7	68	5 289	47,0	1	55	0,5	5 344	47,5	11 245			
LE QUÉBEC	1 305	74 573	19,9	890	89 011	23,7	534	33 034	8,8	2 729	196 618	52,4	78	3 487	0,9	200 105	53,3	375 270			

Sources: Nombre de composantes et nombre de places:

Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Rapport annuel de gestion 2005-2006. Gouvernement du Québec, 2006, p. 69.

Nombre d'enfants 0-4 ans:

Statistique Canada, Recensement de la population 2006.

Tableau 29

Population de 25 à 54 ans selon les heures consacrées aux enfants, aux personnes âgées et aux travaux ménagers sans paie ou salaire et le sexe, ensemble du Québec et région de l'Estrie, 2006

	ESTRIE				LE QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
HEURES CONSACRÉES AUX SOINS DES ENFANTS, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	61 440	100,0	61 610	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE SOINS AUX ENFANTS	25 275	41,1	30 145	48,9	701 495	42,2	831 435	50,9
MOINS DE 5 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	7 005	11,4	8 355	13,6	173 000	10,4	210 765	12,9
DE 5 À 14 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	8 290	13,5	9 490	15,4	220 010	13,2	245 680	15,1
DE 15 À 29 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	7 070	11,5	6 715	10,9	201 820	12,1	173 630	10,6
DE 30 À 59 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	6 970	11,3	4 220	6,8	176 540	10,6	103 410	6,3
60 HEURES ET PLUS DE SOINS AUX ENFANTS	6 825	11,1	2 690	4,4	189 960	11,4	67 475	4,1
HEURES CONSACRÉES AUX TRAVAUX MÉNAGERS, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	61 440	100,0	61 610	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE TRAVAUX MÉNAGERS	1 950	3,2	4 745	7,7	60 595	3,6	146 720	9,0
MOINS DE 5 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	9 295	15,1	20 005	32,5	280 825	16,9	542 880	33,3
DE 5 À 14 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	24 030	39,1	24 530	39,8	635 370	38,2	632 760	38,8
DE 15 À 29 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	17 010	27,7	9 575	15,5	433 695	26,1	236 470	14,5
DE 30 À 59 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	7 025	11,4	2 170	3,5	185 535	11,2	57 895	3,5
60 HEURES ET PLUS DE TRAVAUX MÉNAGERS	2 125	3,5	580	0,9	66 815	4,0	15 675	1,0
HEURES CONSACRÉES À OFFRIR DES SOINS OU DE L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	61 440	100,0	61 610	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	47 080	76,6	52 055	84,5	1 274 680	76,7	1 358 735	83,2
MOINS DE 5 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	10 110	16,5	7 465	12,1	265 105	15,9	204 660	12,5
DE 5 À 9 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	2 640	4,3	1 285	2,1	75 580	4,5	43 970	2,7
DE 10 À 19 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	870	1,4	480	0,8	24 790	1,5	13 315	0,8
20 HEURES ET PLUS DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	735	1,2	330	0,5	22 675	1,4	11 725	0,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 30

Revenu moyen et médian d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe, ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 2005

	FEMMES		HOMMES		REVENU MOYEN D'EMPLOI DES FEMMES SUR CELUI DES HOMMES (%)
	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	REVENU MÉDIAN D'EMPLOI (\$)	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	REVENU MÉDIAN D'EMPLOI (\$)	
LE QUÉBEC	26 297	20 925	38 359	30 197	68,6
ESTRIE	23 198	18 516	33 333	28 086	69,6
LE GRANIT	19 438	15 737	30 858	27 839	63,0
LES SOURCES	18 704	14 878	27 647	25 362	67,7
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	19 744	16 664	26 884	24 188	73,4
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	23 156	19 090	33 313	30 075	69,5
SHERBROOKE	24 821	20 285	35 334	29 220	70,2
COATICOOK	20 477	17 128	28 186	26 753	72,6
MEMPHRÉMAGOG	23 354	17 563	35 466	27 939	65,8

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 31

Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec et région de l'Estrie, 2005

	FEMMES		HOMMES		RATIO FEMMES/ HOMMES (%)
	NOMBRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	NOMBRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	
LE QUÉBEC	2 003 885	26 297	2 221 995	38 359	68,6
15 À 19 ANS	125 590	5 152	132 280	6 251	82,4
20 À 24 ANS	201 350	12 931	206 240	16 066	80,5
25 À 29 ANS	211 925	23 123	217 980	29 162	79,3
30 À 34 ANS	194 905	27 790	208 970	38 803	71,6
35 À 44 ANS	468 775	32 483	494 255	46 982	69,1
45 À 54 ANS	498 925	33 699	529 330	51 661	65,2
55 À 64 ANS	253 170	25 744	328 810	42 341	60,8
65 ANS ET PLUS	49 250	11 592	104 125	20 547	56,4
ESTRIE	77 680	23 198	87 870	33 333	69,6
15-19 ANS	5 295	5 453	5 615	6 564	83,1
20-24 ANS	8 560	12 747	9 020	16 714	76,3
25-29 ANS	7 915	20 264	8 745	27 422	73,9
30-34 ANS	7 040	26 142	7 305	35 877	72,9
35-44 ANS	16 800	28 608	18 185	41 767	68,5
45-54 ANS	19 420	29 476	20 830	44 103	66,8
55-64 ANS	10 785	22 859	14 085	35 859	63,7
65 ANS ET PLUS	1 860	10 722	4 085	13 752	78,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 32

Revenu moyen de la population de 15 ans et plus selon la source,
ensemble du Québec et région de l'Estrie, 2005

	EFFECTIF		REVENU MOYEN		
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	RATIO FEMMES/ HOMMES (%)
	Nombre	Nombre	(\$)	(\$)	
LE QUÉBEC					
REVENU MOYEN TOTAL	2 992 260	2 884 710	25 870	38 509	67,2
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 881 060	2 060 250	26 271	37 937	69,2
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	214 125	294 550	15 311	24 017	63,8
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	2 193 155	1 702 140	6 957	6 441	108,0
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	348 220	366 350	4 770	5 144	92,7
REVENU DE PLACEMENT	936 070	912 645	3 122	5 412	57,7
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	381 950	418 410	13 082	20 052	65,2
AUTRES REVENUS EN ESPÈCES	438 550	393 585	3 506	3 967	88,4
ESTRIE					
REVENU MOYEN TOTAL	117 555	114 800	23 968	34 586	69,3
SALAIRES ET TRAITEMENTS	71 590	80 355	23 187	33 187	69,9
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	11 080	14 825	12 821	17 694	72,5
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	86 535	71 155	7 253	6 429	112,8
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	15 080	16 940	4 162	4 622	90,0
REVENU DE PLACEMENT	38 515	37 740	2 727	5 221	52,2
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	17 010	17 900	12 963	18 063	71,8
AUTRES REVENUS EN ESPÈCES	18 970	17 490	3 277	3 642	90,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 33

Revenu total moyen de la population dans les ménages privés, selon le sexe et la tranche de revenu, ensemble du Québec et région de l'Estrie, 2005

LE QUÉBEC	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
PERSONNES AYANT UN REVENU	2 980 770	100,0	2 872 480	100,0
0 \$ - 9 999 \$	692 995	23,2	471 890	16,4
10 000 \$ - 19 999 \$	801 155	26,9	494 695	17,2
20 000 \$ - 39 999 \$	914 920	30,7	883 420	30,8
40 000 \$ - 69 999 \$	459 900	15,4	696 550	24,2
70 000 \$ ET PLUS	107 505	3,6	320 170	11,1

ESTRIE	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
PERSONNES AYANT UN REVENU	117 050	100,0	114 335	100,0
0 \$ - 9 999 \$	27 110	23,2	18 255	16,0
10 000 \$ - 19 999 \$	33 700	28,8	21 255	18,6
20 000 \$ - 39 999 \$	38 145	32,6	39 125	34,2
40 000 \$ - 69 999 \$	15 180	13,0	26 595	23,3
70 000 \$ ET PLUS	2 645	2,3	8 785	7,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 34

Population de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu
dans les ménages privés selon le sexe et le groupe d'âge,
ensemble du Québec, région de l'Estrie et MRC, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION DE 15 ANS ET PLUS	PERSONNES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	419 735	13,3	3 154 960	339 880	11,4	2 990 690
15 À 29 ANS	112 310	15,8	710 550	102 680	14,2	721 550
30 À 54 ANS	164 610	11,6	1 413 020	156 710	11,3	1 383 895
55 À 64 ANS	70 525	14,7	480 785	56 485	12,3	458 270
65 ANS ET PLUS	72 290	13,1	550 605	24 005	5,6	426 975
ESTRIE	6 905	8,3	83 425	6 260	7,7	80 920
15 À 29 ANS	1 690	10,0	16 960	1 560	8,6	18 065
30 À 54 ANS	2 945	8,1	36 300	2 780	7,8	35 660
55 À 64 ANS	1 760	12,2	14 445	1 680	12,0	14 055
65 ANS ET PLUS	510	3,2	15 720	240	1,8	13 140
LE GRANIT	670	8,7	7 725	595	7,5	7 885
15 À 29 ANS	135	8,4	1 600	80	4,9	1 645
30 À 54 ANS	320	9,3	3 425	310	8,7	3 545
55 À 64 ANS	180	14,7	1 225	190	14,0	1 360
65 ANS ET PLUS	35	2,4	1 475	15	1,1	1 335
LES SOURCES	770	8,1	9 540	760	8,2	9 235
15 À 29 ANS	135	7,8	1 730	180	9,7	1 865
30 À 54 ANS	395	9,5	4 175	340	8,7	3 910
55 À 64 ANS	195	11,3	1 720	205	11,1	1 845
65 ANS ET PLUS	45	2,3	1 915	35	2,2	1 615
LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	765	9,7	7 875	610	7,9	7 725
15 À 29 ANS	155	10,3	1 500	115	6,9	1 660
30 À 54 ANS	305	9,0	3 385	250	7,2	3 450
55 À 64 ANS	265	19,4	1 365	205	16,3	1 255
65 ANS ET PLUS	40	2,5	1 625	40	2,9	1 360
LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	2 300	10,2	22 655	2 100	10,0	21 050
15 À 29 ANS	745	15,2	4 900	725	14,5	5 005
30 À 54 ANS	770	7,6	10 150	795	8,4	9 410
55 À 64 ANS	510	13,5	3 785	490	13,5	3 630
65 ANS ET PLUS	275	7,2	3 820	90	3,0	3 005
SHERBROOKE (VILLE)	365	9,3	3 920	350	9,0	3 885
15 À 29 ANS	65	9,5	685	30	4,3	695
30 À 54 ANS	205	13,5	1 515	225	13,7	1 640
55 À 64 ANS	85	10,4	820	80	11,1	720
65 ANS ET PLUS	10	1,1	900	15	1,8	830
COATICOOK	895	6,5	13 865	775	5,9	13 225
15 À 29 ANS	235	7,7	3 040	210	6,4	3 305
30 À 54 ANS	430	7,0	6 130	355	6,1	5 800
55 À 64 ANS	200	8,8	2 275	210	9,7	2 160
65 ANS ET PLUS	30	1,2	2 420	0	0,0	1 960
MEMPHRÉMAGOG	630	7,1	8 850	580	6,4	9 000
15 À 29 ANS	110	6,4	1 710	95	5,0	1 895
30 À 54 ANS	255	6,9	3 720	290	7,2	4 025
55 À 64 ANS	210	13,0	1 620	180	11,7	1 545
65 ANS ET PLUS	55	3,1	1 800	15	1,0	1 535

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 35

Distribution des ménages selon le type de ménage,
le pourcentage de revenu consacré au logement et le sexe,
ensemble du Québec et région de l'Estrie, 2006

	FEMMES					HOMMES				
	ENSEMBLE DES MÉNAGES	25 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		50 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		ENSEMBLE DES MÉNAGES	25 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		50 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE	
		Nombre	Nombre	%	Nombre		%	Nombre	Nombre	%
LE QUÉBEC										
TOUS LES MÉNAGES	1 292 745	500 110	38,7	156 545	12,1	1 867 790	460 880	24,7	148 645	8,0
PERSONNES SEULES	536 140	303 550	56,6	106 560	19,9	437 785	203 775	46,5	85 570	19,5
COUPLES	441 950	79 070	17,9	18 185	4,1	1 275 770	215 525	16,9	51 010	4,0
FAMILLES MONOPARENTALES	252 225	98 065	38,9	25 435	10,1	78 835	20 055	25,4	4 835	6,1
AUTRES	62 430	19 410	31,1	6 365	10,2	75 400	21 510	28,5	7 215	9,6
ESTRIE										
TOUS LES MÉNAGES	53 075	20 110	37,9	6 040	11,4	75 305	17 025	22,6	5 355	7,1
PERSONNES SEULES	22 740	12 940	56,9	4 385	19,3	18 390	8 390	45,6	3 490	19,0
COUPLES	19 270	3 290	17,1	695	3,6	50 730	7 060	13,9	1 555	3,1
FAMILLES MONOPARENTALES	8 700	3 130	36,0	695	8,0	3 470	810	23,3	115	3,3
AUTRES	2 370	740	31,2	255	10,8	2 715	750	27,6	185	6,8

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 36

Indicateurs de la santé physique et psychologique selon le sexe,
ensemble du Québec et région de l'Estrie, 2005

	FEMMES		HOMMES	
	ESTRIE	LE QUÉBEC	ESTRIE	LE QUÉBEC
ÉTAT GÉNÉRAL	ANS			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (2001-2005)	82,7	82,3	76,2	77,0
MORTALITÉ SELON LA CAUSE	TAUX AJUSTÉ (5 ANS) / 100 000 PERSONNES			
MORTALITÉ – TUMEURS	176,4	187,3	284,9	285,0
MORTALITÉ – APPAREIL CIRCULATOIRE	160,5	167,7	231,4	247,0
MORTALITÉ – APPAREIL RESPIRATOIRE	40,5	47,4	79	80,1
MORTALITÉ – APPAREIL DIGESTIF	22,2	22,0	30,5	30,2
MORTALITÉ – TRAUMATISMES	21,6	18,3	37,8	34,8
MORTALITÉ – SUICIDES	8,4	7,5	31,5	26,7
MORTALITÉ – TOTAL	572	594,1	860,4	862,8
HABITUDES DE VIE	%			
ACTIVITÉ PHYSIQUE – 3 FOIS/SEM.	34,4	36,3	36,5	39,9
ACTIVITÉ PHYSIQUE – MOINS 1 FOIS/SEM.	17,6	22,5	27,9	26,0
FUMEURS ACTUELS	26,8	23,6	25,9	25,6
EXCÈS DE POIDS	41,2	39,4	53,5	55,4
INSUFFISANCE DE POIDS	4,6	4,7	—	—
SERVICES DE SANTÉ	%			
TEST PAP – 18 ANS ET PLUS	70,0	70,3	—	—
MAMMOGRAPHIE – 50 À 69 ANS	81,7	74,3	—	—
SANTÉ MENTALE	%			
PERCEPTION MAUVAISE SANTÉ MENTALE	1,9	4,0	2,1	3,4
PERCEPTION DE STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	25,5	25,9	22,5	25,4

Sources : État général et mortalité : Éco-Santé, Québec, 2008.

Habitudes de vie, services de santé et santé mentale : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Direction des statistiques sociales, démographiques et de santé, Projet : Tableaux - Conseil du statut de la femme, Québec, juin 2008.

Tableau 37

Indicateurs de la santé reproductive,
ensemble du Québec et région de l'Estrie, 2005

	ESTRIE	LE QUÉBEC
GROSSESSES	TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES	
INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE	2,15	2,21
NAISSANCE VIVANTE	1,57	1,48
MORTINAISSANCE	0,01	0,01
AVORTEMENT SPONTANÉ	0,08	0,11
AVORTEMENT PROVOQUÉ	0,49	0,61
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	22,8	27,6
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE	TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES	
14 À 49 ANS	54,9	57,5
14 À 19 ANS	31,8	30,4
20 À 24 ANS	103,1	93,7
25 À 29 ANS	152,8	139,1
30 À 34 ANS	98,5	115,3
35 À 39 ANS	31,8	47,6
40 À 44 ANS	5,6	9,7
45 À 49 ANS	0,3	0,6
ÂGE MOYEN DES MÈRES À LA MATERNITÉ (2007)	28,9 ANS	29,6 ANS
GROSSESSE À L'ADOLESCENCE SELON L'ÂGE	TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES	
14 À 17 ANS	15,4	15,4
NAISSANCE VIVANTE	4,1	3,4
AVORTEMENT PROVOQUÉ	11,0	11,6
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	71,1	75,1
18 À 19 ANS	63,5	59,9
NAISSANCE VIVANTE	27,8	20,9
AVORTEMENT PROVOQUÉ	34,2	36,9
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	53,8	61,6
ACCOUCHEMENTS		
NOMBRE D'ACCOUCHEMENTS	2 692	71 544
ACCOUCHEMENTS PAR VOIE VAGINALE (NOMBRE)	2 247	56 256
CÉSARIENNES (TAUX ANNUEL MOYEN PAR 100 ACCOUCHEMENTS)	16,5	21,4
ÉPISIOTOMIES (TAUX ANNUEL MOYEN PAR 100 ACCOUCHEMENTS PAR VOIE VAGINALE)	25,8	26,3
GROSSESSES ECTOPIQUES		
TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1 000 GROSSESSES	10,8	12,3

Sources : Grossesses : Éco-Santé, 2008.

Naissances vivantes et mortinaissances : MSSS et ISQ, Fichiers démographiques.

Avortements spontanés (fausses couches) : RAMQ, fichier des services médicaux rémunérés à l'acte.

Avortements provoqués : RAMQ, fichier des services médicaux rémunérés à l'acte, et données non publiées provenant de CLSC et d'établissements où des avortements non rémunérés à l'acte sont pratiqués.

Exploitation des données sur les naissances et les avortements : Madeleine Rochon, Direction des études et des analyses, MSSS.

Tableau 38

Victimes de violence selon le sexe et la catégorie d'infractions,
ensemble du Québec et région de l'Estrie, 2006

	FEMMES		HOMMES	
	ESTRIE	LE QUÉBEC	ESTRIE	LE QUÉBEC
VICTIMES	VIOLENCE CONJUGALE (12 ANS ET PLUS)			
NOMBRE	306	14 923	63	2 920
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	491,0	437,7	99,7	88,8
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
MEURTRE OU TENTATIVE	4,8	1,4	0	0,5
AGRESSION SEXUELLE	9,6	11,5	0	0,4
VOIE DE FAIT	292,0	284,8	76,0	62,9
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	22,5	12,5	0	0,4
HARCÈLEMENT CRIMINEL	80,2	56,7	7,9	8,6
MENACE	81,8	70,8	15,8	16,0
VICTIMES	INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE (MOINS DE 18 ANS)			
NOMBRE	202	7 521	165	6 990
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	1 306,4	1 004,3	1 017,3	888,6
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
HOMICIDE	0,0	0,4	0,0	0,0
TENTATIVE DE MEURTRE	6,5	0,8	6,2	1,5
AGRESSION SEXUELLE	388,0	336,4	86,3	81,4
VOIE DE FAIT	556,2	404,2	659,7	608,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	19,4	23,6	12,3	17,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	32,3	41,3	30,8	17,8
MENACE	116,4	119,1	185,0	138,1
VICTIMES	INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE (18 ANS ET PLUS)			
NOMBRE	592	27 653	577	25 377
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	1 049,5	884,9	1 017,1	848,5
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
HOMICIDE	0,0	0,7	1,8	2,1
TENTATIVE DE MEURTRE	7,1	1,8	8,8	5,7
AGRESSION SEXUELLE	53,2	51,7	8,8	4,9
VOIE DE FAIT	542,5	499,9	622,2	536,7
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	31,9	21	5,3	11,4
HARCÈLEMENT CRIMINEL	145,4	100,8	49,4	36,1
MENACE	264,1	203,5	319,1	249,2

Source : Ministère de la Sécurité publique.

Tableau 39

Présence des femmes à l'Assemblée nationale à la suite des élections générales de 2003, 2007 et 2008, ensemble du Québec et régions administratives

	2003		2007		2008	
	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LE QUÉBEC	38	125	32	125	37	125
BAS-SAINT-LAURENT	3	5	1	5	1	5
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	1	5	0	5	0	5
CAPITALE-NATIONALE	4	11	2	11	2	11
MAURICIE	3	5	1	5	3	5
ESTRIE	1	6	2	8	2	8
MONTRÉAL	9	28	10	28	12	28
OUTAOUAIS	1	5	2	5	3	5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0	3	1	3	0	5
CÔTE-NORD	1	2	1	2	1	2
NORD-DU-QUÉBEC	0	1	0	1	0	1
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	4	1	4	1	4
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4	8	1	8	2	8
LAVAL	1	5	1	5	2	5
LANAUDIÈRE	1	7	1	7	1	7
LAURENTIDES	3	7	2	9	1	9
MONTÉRÉGIE	5	22	6	23	6	23
CENTRE-DU-QUÉBEC	1	5	1	6	1	6

N.B. Des circonscriptions électorales chevauchent plus d'une région, de sorte que des députés sont comptés plus d'une fois.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 40

Présence des femmes à la Chambre des communes à la suite des élections générales de 2004, 2006 et 2008, ensemble du Québec et régions administratives

	2004		2006		2008	
	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LE QUÉBEC*	20	75	22	75	21	75
BAS-SAINT-LAURENT	1	3	1	3	—	3
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	—	3	—	3	—	3
CAPITALE-NATIONALE	1	7	3	7	3	7
MAURICIE	1	3	1	3	1	3
ESTRIE	1	7	1	7	1	7
MONTRÉAL	5	18	5	18	4	18
OUTAOUAIS	1	4	—	4	—	4
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	—	2	—	2	—	2
CÔTE-NORD	—	2	—	2	—	2
NORD-DU-QUÉBEC	—	2	—	2	—	2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	—	2	—	2	—	2
CHAUDIÈRE-APPALACHES	—	5	—	5	—	5
LAVAL	2	4	2	4	2	4
LANAUDIÈRE	2	6	2	6	2	6
LAURENTIDES	3	6	3	6	3	6
MONTÉRÉGIE*	4	14	5	14	7	14
CRÉ DE LONGUEUIL	2	5	2	5	3	5
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	—	4	—	4	1	4
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	2	7	3	7	4	7
CENTRE-DU-QUÉBEC	1	4	1	4	—	4

*Note: Le total ne correspond pas à la somme car des circonscriptions chevauchent plusieurs territoires.

Source: Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 41

Présence des femmes à la mairie et au conseil municipal,
ensemble du Québec et régions administratives, 2009

	MAIRIE			CONSEIL MUNICIPAL		
	FEMMES		TOTAL DES MAIRES	FEMMES		TOTAL DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	175	15,9	1 100	2 009	28,9	6 949
BAS-SAINT-LAURENT	19	17,3	110	216	32,3	669
CAPITALE-NATIONALE	5	8,8	57	121	33,8	358
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	8	16,3	49	76	24,6	309
MAURICIE	4	9,5	42	98	37,1	264
ESTRIE	17	19,5	87	146	27,1	538
MONTRÉAL	3	18,8	16	45	22,5	200
OUTAOUAIS	6	9,0	67	118	28,4	415
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	9	14,1	64	154	39,0	395
CÔTE-NORD	5	16,1	31	53	28,6	185
NORD-DU-QUÉBEC	1	20,0	5	9	31,0	29
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	12	27,3	44	77	28,9	266
CHAUDIÈRE-APPALACHES	19	14,0	136	217	26,1	831
LAVAL	0	0,0	1	11	52,4	21
LANAUDIÈRE	5	8,5	59	105	27,9	377
LAURENTIDES	14	18,4	76	152	31,7	480
MONTÉRÉGIE	35	19,8	177	295	26,3	1122
CENTRE-DU-QUÉBEC	13	16,5	79	116	23,7	490

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 42

Présence des femmes dans les conférences régionales des élus,
ensemble du Québec et régions administratives, 2009

	CONSEIL D'ADMINISTRATION			CONSEIL EXÉCUTIF		
	FEMMES		TOTAL	FEMMES		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	180	29,1	619	41	31,1	132
BAS-SAINT-LAURENT	6	21,4	28	1	20,0	5
CAPITALE-NATIONALE	15	34,9	43	3	42,9	7
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	5	22,7	22	1	14,3	7
MAURICIE	4	21,1	19	0	0,0	7
ESTRIE	9	34,6	26	—	—	—
MONTRÉAL	37	31,4	118	7	63,6	11
OUTAOUAIS	7	35,0	20	2	66,7	3
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	5	29,4	17	3	37,5	8
CÔTE-NORD	10	47,6	21	4	80,0	5
NORD-DU-QUÉBEC	3	27,3	11	0	0,0	3
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	10	47,6	21	4	80,0	5
CHAUDIÈRE-APPALACHES	6	17,6	34	0	0,0	7
LAVAL	11	50,0	22	3	42,9	7
LANAUDIÈRE	8	21,1	38	2	18,2	11
LAURENTIDES	10	22,7	44	1	10,0	10
MONTÉRÉGIE - CRÉ DE LONGUEUIL	9	36,0	25	4	40,0	10
MONTÉRÉGIE - CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINTE-LAURENT	13	26,5	49	3	25,0	12
MONTÉRÉGIE - CRÉ MONTÉRÉGIE EST	9	24,3	37	2	28,6	7
CENTRE-DU-QUÉBEC	3	12,5	24	1	14,3	7

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 43

Présence des femmes dans les commissions scolaires,
ensemble du Québec et régions administratives, 2007

	PRÉSIDENTE		ASSEMBLÉE DES COMMISSAIRES (COMMISSAIRES PARENTS INCLUS)		
	FEMMES	COMMISSIONS SCOLAIRES	FEMMES		TOTAL DES COMMISSAIRES
	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	32	71	701	47,8	1465
BAS-SAINT-LAURENT	3	5	43	46,2	93
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	4	5	70	65,4	107
CAPITALE-NATIONALE	3	6	63	47,7	132
MAURICIE	2	3	28	41,8	67
ESTRIE	1	4	40	46,0	87
MONTRÉAL	2	5	44	37,6	117
OUTAOUAIS	2	5	36	35,0	103
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	2	6	61	59,8	102
CÔTE-NORD	2	4	29	47,5	61
NORD-DU-QUÉBEC	3	4	26	46,4	56
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	4	30	42,9	70
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1	5	52	49,1	106
LAVAL	1	2	21	47,7	44
LANAUDIÈRE	0	3	28	39,4	71
LAURENTIDES	3	5	52	47,7	109
MONTÉRÉGIE	5	13	138	47,9	288
CENTRE-DU-QUÉBEC	3	4	42	50,0	84

N.B. Des commissions scolaires chevauchent plus d'une région, de sorte que le total des données est supérieur au résultat de l'ensemble du Québec.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Conseil du statut
de la femme

Québec 